



Bulletin hebdomadaire



Commission des valeurs mobilières du Québec

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

ISSN : 1491-4697

1. AVIS

1.1	Avis d'audience publique	1
1.2	Consultations en cours	1
1.3	Calendrier des audiences	1
1.4	Liste des sociétés dont les titres sont admissibles pour fins de couverture dans le cadre du Régime d'épargne-actions du Québec.....	1
1.5	Autres avis	1
	– Publication du Bulletin et ouverture des bureaux à l'occasion des Fêtes	1
	– Règlement de la Commission approuvé par le gouvernement.....	1
	– Règlement sur la tarification de l'indemnité payable à la Commission des valeurs mobilières du Québec.....	1
	– Loi sur la distribution de produits et services financiers (L.R.Q., c. D-9.2, a.250)..	1

**2. DÉCISIONS RENDUES EN VERTU DE LA LOI
SUR LES VALEURS MOBILIÈRES DU QUÉBEC**

2.1	Décisions de la Commission.....	2
	– 3730077 Canada Inc.....	2
	– 3COM Corporation	2
	Salomon Smith Barney (U.S.A.) Charles Schwabb (U.S.A.) E*Trade (U.S.A.)	3
	– 9069-6170 Québec inc.....	3
	– BMO Fonds d'obligations mondiales.....	3
	BMO Investissements Inc. – BMO Nesbitt Burns Inc.....	3
	(Norrep 2000 Flow-Through Limited Partnership)	
	– Bourse de Montréal Inc.	4
	– Chip Master Term Trust	9
	Canadian Home Income Plan Corporation – Cryocath Technologies Inc.....	10
	– Deutsche Banc Alex Brown.....	10
	(Payless ShoeSource, Inc.) Paine Webber	
	– Financière Banque Nationale Inc.	10
	(Banque Nationale du Canada)	
	– Financière Banque Nationale Inc.	11
	Banque Nationale du Canada	
	– Financière Banque Nationale Inc.	12
	Banque Nationale du Canada	
	– Fonds Fidelity Potentiel Amérique RER.....	12
	Fonds Fidelity Potentiel Amérique Fonds Fidelity Dynamisme Canada Fonds Fidelity Spécialisé Télécommunications Fonds Fidelity Spécialisé Télécommunications RER	
	– Fonds Indice Nasdaq CIBC.....	13
	Placements CIBC Inc.	
	– Fonds pharmaceutique, portefeuille 2000.....	13
	Fonds technologique, portefeuille 2000 First Defined Portfolio Management Inc.	
	– Fonds RÉR d'actions internationales BPI	14
	Fonds RÉR américain petites sociétés Signature Fonds RÉR mondial petites sociétés Signature	

Fonds RÉR gestionnaires américains C.I. Fonds RÉR mondial Landmark CI Mutual Funds	
– Fonds RER de croissance mondial Merrill Lynch.....	16
Fonds 50 triple A Merrill Lynch Fonds RER 50 triple A Merrill Lynch Gestion de l'actif Atlas Inc.	
– Georgia-Pacific Corporation	19
– Gestion de placements Trimark Inc.	19
Fonds mutuels Trimark	
– Jitec Inc.	20
– Merrill Lynch Equity Arbitrage Portfolio.....	20
Merrill Lynch Investment Canada Inc. – Merrill Lynch Equity Arbitrage Portfolio.....	20
Merrill Lynch Investment Canada Inc.	
– Nal Oil & Gas Trust.....	21
(Draig Energy Ltd.)	
– Portefeuille Artisan RER de croissance maximale.....	21
Portefeuille Artisan de croissance Portefeuilles de bons du trésor canadien Artisan Portefeuille Artisan d'avantage mondial Portefeuille Artisan prudent Portefeuille Artisan de croissance maximale Portefeuille Artisan de croissance élevée Portefeuille Artisan RER de croissance Portefeuille Artisan conservateur Portefeuille Artisan RER prudent Portefeuille Artisan le plus conservateur Portefeuille Artisan RER de croissance élevée Portefeuille Artisan de la nouvelle économie Portefeuille Artisan RER d'avantage mondial Gestion d'actifs Assante Ltée	
– Portefeuille de Fonds équilibrés Canada Trust.....	24
Portefeuille de Fonds canadiens de croissance Alliance Canada Trust Portefeuille de Fonds de croissance de revenu Alliance Canada Trust Portefeuille de Fonds RER équilibrés Alliance Canada Trust Portefeuille de Fonds RER canadiens de croissance Alliance Canada Trust Portefeuille de Fonds RER de croissance de revenu Alliance Canada Trust Portefeuille de Fonds RER mondiaux de croissance Alliance Canada Trust Portefeuille de Fonds mondiaux de croissance Alliance Canada Trust Portefeuille de Fonds équilibrés Alliance Canada Trust Portefeuille de Fonds canadiens de croissance Canada Trust Portefeuille de Fonds de revenu modéré Canada Trust Portefeuille de Fonds de croissance de revenu Canada Trust Portefeuille de Fonds RER équilibrés Canada Trust Portefeuille de Fonds RER canadiens de croissance Canada Trust	

Portefeuille de Fonds RER de croissance de revenu Canada Trust			
Portefeuille de Fonds RER mondiaux de croissance Canada Trust			
Portefeuille de Fonds mondiaux de croissance Canada Trust			
Groupe de gestion de placement CT Inc.			
Gestion de Placements TD Inc.			
- Resource Holdings Ltd.	25		
Angus J. Kinnear			
National Aviation Holdings, Inc. (Canada 3000 Inc.)			
- SMTC Corporation	25		
SMTC Manufacturing Corporation of Canada			
- Valeurs Mobilières Swift Trade Inc.	26		
2.2 Décisions du directeur général	27		
3. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES			
4. POURSUITES JUDICIAIRES			
4.1 Poursuites criminelles	27		
4.2 Poursuites pénales	27		
4.3 Poursuites civiles	27		
5. INTERDICTIONS			
5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs	28		
5.2 Interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de courtier en valeurs	28		
5.3 Levées d'interdiction	28		
6. PLACEMENTS			
6.1a Prospectus provisoires	28		
- Alberta Energy Company Ltd.	28		
- Banque Royale du Canada	28		
- Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadiens	28		
- Medisure Inc.	29		
- Richcor Resources Ltd.	29		
- Bioxel Pharma Inc.	29		
6.1b Prospectus définitifs	29		
- Corporation Financière Household Limitée	29		
- Fiducie cartes de crédit Gloucester	29		
- Fiducie de Capital RBC et Banque Royale du Canada	29		
- Fonds de la Banque de HongKong	29		
- Fonds Équilibré de la C.S.F.P.M.Q.	30		
- Fonds Merrill Lynch	30		
- Fonds Optima Stratégie (Les)	30		
- Groupe de Fonds de Placements SEI	31		
- Groupe de Fonds Industrial	31		
- Groupe de Fonds Sentry Select	31		
- Ressources Majescor Inc.	31		
- Ressources Sirios Inc.	31		
- Série d'O.P.C. de Répartition Primerica Concert	31		
- Société de Gestion AGF Limitée (La)	32		
6.1c Modifications du prospectus	32		
- Fonds Clarington	32		
- Fonds de Placement Stratégie Globale	32		
- Fonds de Placement Stratégie Globale	32		
- Fonds de Placement Stratégie Globale	33		
- Fonds de placement Stratégie Globale	33		
- Fonds Rothschild Select Série Stratégie Globale	33		
- Fonds Templeton, Franklin, Bissett et Mutual	33		
- Société Ethical Funds Inc.	33		
- Société Ethical Funds Inc.	34		
6.1d Modifications de la notice d'offre	34		
- Reader's Digest Association inc. (The)	34		
6.2 Dispenses de prospectus	34		
- Ace Limited	34		
- Banque Toronto-Dominion (La)	34		
- Biophage inc.	34		
- Capital Golden Gram inc.	35		
- Caprion Pharmaceuticals Inc.	35		
- Dumont Nickel Inc.	35		
- Groupe CGI Inc.	35		
- Groupe CGI Inc.	35		
- Intecom Canada Inc.	35		
- Intecom Inc.	35		
- Intecom Inc.	35		
- JDA Software Group Inc.	35		
- MediGene AG	36		
- Nokia Corporation	36		
- Ressources Freewest Canada Inc.	36		
- Ressources Murgor Inc.	36		
- Société en commandite d'actions accréditives Petrovest VII	36		
- Tece Inc.	36		
- Technologies InnerAccess Inc. (Les)	37		
- Technologies InnerAccess Inc. (Les)	37		
- Technologies InnerAccess Inc. (Les)	37		
- Western Facilities Fund	37		
6.3 Avis de placement	37		
- Caxton Global Pref.NVTG	37		
- Cognicase Inc.	37		
- Corporation Eatsleepmusic.com	38		
- CoSine Communications Inc.	38		
- Delta Systems, Inc.	38		
- Evergreen Solar, Inc.	38		
- Exchange Tower Limited	38		
- Foreign Equity Fund	38		
- Foreign Equity Fund	38		
- Les Mines McWatters Inc.	38		
- Mines Cancor Inc.	38		
- Redtree Capital Limited Partnership II	39		
- Reflex Systems Inc.	39		
- Semafo Inc.	39		
- Sentinel Hill Alliance Atlantis Equicap Millennium Limited Partnership	39		
- Syscan International Inc.	39		
- The Paladin Fund. L.P.	39		
- Virtual Integration Technology	39		
6.4 Refus	39		
6.5 Divers	39		
- Corporation Financière Household Limitée	39		
- ERRATUM	40		
- ConjuChem Inc.	40		
- Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadiens	40		
6.6 Dépôt de suppléments	40		
- Télécommunications Aliant Inc.	40		

7. OFFRES PUBLIQUES

7.1 Avis	40
– C.I. Fund Management Inc.	40
(Corporation financière Mackenzie Inc.)	

7.2 Dispenses	40
---------------------	----

7.3 Refus	40
-----------------	----

8. COURTIER, CONSEILLER EN VALEURS ET LEURS REPRÉSENTANTS

8.1 Inscriptions des courtiers et des conseillers en valeurs	41
--	----

8.2 Inscriptions	41
------------------------	----

8.3 Inscriptions conditionnelles	42
--	----

8.4 Agréments	42
---------------------	----

8.5 Reprises d'activités	42
--------------------------------	----

8.6 Interruptions d'activités	42
-------------------------------------	----

8.7 Radiations	42
– Société de Gestion Privée Gordon Inc.	42

8.8 Cessations de fonctions	43
-----------------------------------	----

8.9 Dispenses	43
---------------------	----

8.10 Exercice d'une autre activité	43
--	----

8.11 Refus	43
------------------	----

8.12 Divers	43
– Capital Newcrest Inc.	43

9. INFORMATION SUR VALEURS EN CIRCULATION

9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers	44
---	----

9.2 Dispenses	44
---------------------	----

– Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi	44
--	----

– Fonds Cundill	44
-----------------------	----

– Fonds de Croissance Zénith à valeur stable	44
--	----

– Groupe CFS Inc.	44
------------------------	----

– Stelco Inc.	44
--------------------	----

9.3 Refus	45
-----------------	----

9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti	45
--	----

– Amerada Hess Corporation	45
----------------------------------	----

– CenAlta Energy Services Inc.	45
-------------------------------------	----

– Digital Processing Systems, Inc.	45
---	----

– Groupe Credit Newcourt Inc.	45
------------------------------------	----

– Rose Corporation (The)	45
--------------------------------	----

– Sun-Rype Products Ltd.	45
-------------------------------	----

9.5 Divers	45
– IGT Pharma Inc.	45

ANNEXES - AUTRES INFORMATIONS

A. Dépôt de documents d'information	A-1
---	-----

B. Déclarations d'initiés	B-1
---------------------------------	-----

C. Liste des sociétés dont les titres acquis sur le marché secondaire sont admissibles pour fins de couverture seulement dans le cadre du régime d'épargne-actions du Québec	C-1
--	-----

1. AVIS

1.1 Avis d'audience publique

1.2 Consultations en cours

1.3 Calendrier des audiences

Le 11 décembre 2000 9 h 30	Guy Shedleur
Le 18 décembre 2000 9 h 30	Planifications Plus Marcel Vachon Inc. Marcel Vachon Manon L'Anglais (pro forma)
Le 10 janvier 2001 10 h 00	Le Comité pour un traitement égal des actionnaires minoritaires de la société Asbestos Limitée Société nationale de l'amiante (conférence préparatoire)
Le 11 janvier 2001 10 h 00	Michel Chevrier Jean-Eudes Arsenault Alexandre Cigna Michel Caplette Denis Duchesneau Richard Fournier Boyd Le Gallais (Optec Fund Ltd.) (pro forma)
Le 22 janvier 2001 14 h 30	Valeurs Mobilières Swift Trade (demande de révision d'une décision d'un directeur) (pro forma)
Le 30 janvier 2001 9 h 30	CFM Consultant Financement Multiple Inc. (pro forma)

Les dates d'audience peuvent être modifiées sans avis préalable. Veuillez vérifier auprès de la Commission quelques jours auparavant.

1.4 Liste des sociétés dont les titres sont admissibles pour fins de couverture dans le cadre du Régime d'épargne-actions du Québec

On trouvera en annexe la liste des sociétés dont les titres acquis sur le marché secondaire sont admissibles pour fins de couverture seulement dans le cadre du Régime d'épargne-actions du Québec.

1.5 Autres avis

Publication du Bulletin et ouverture des bureaux à l'occasion des Fêtes

Veuillez prendre note que le Bulletin ne sera pas publié les 22 et 29 décembre 2000. La publication du Bulletin reprendra avec la parution du volume XXXII n° 1, le 5 janvier 2001.

De plus, les bureaux de la Commission et la salle des dossiers seront fermés les 22, 25, 26 et 29 décembre 2000, ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2001.

La bibliothèque sera fermée également les 27 et 28 décembre 2000.

La Commission et son personnel offrent à nos lecteurs et lectrices nos meilleurs vœux à l'occasion des Fêtes.

- **Règlement de la Commission approuvé par le gouvernement**
- **Règlement sur la tarification de l'indemnité payable à la Commission des valeurs mobilières du Québec.**

Loi sur la distribution de produits et services financiers (L.R.Q., c. D-9.2, a.250)

Approuvé par le décret du gouvernement 1140-2000 du 27 septembre 2000.

1. L'indemnité que le Bureau des services financiers verse annuellement à la Commission des valeurs mobilières du Québec pour la dédommager des sommes qu'elle a engagées du fait de l'application de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (L.R.Q., c. D-9.2, a.250) s'établit, selon la tarification suivante :

- 1° s'il s'agit d'un membre de la Commission : 150 \$/h ;
- 2° s'il s'agit d'un dirigeant : 130 \$/h ;
- 3° s'il s'agit d'un juriste : 120 \$/h ;
- 4° s'il s'agit d'un professionnel : 85 \$/h ;
- 5° s'il s'agit d'un autre membre du personnel : 50 \$/h.

Les frais de déplacement et de séjour payés à ces personnes par la Commission, selon les politiques et les directives de la Commission, sont ajoutés au montant de l'indemnité.

2. Les frais et les honoraires payés par la Commission à un mandataire pour l'application de cette loi sont ajoutés au montant de l'indemnité.

Les déboursés judiciaires, les dépens et les honoraires extrajudiciaires payés par la Commission pour l'application de cette loi sont également ajoutés au montant de cette indemnité.

3. Le présent règlement entre en vigueur à la date de son approbation par le gouvernement.

2. DÉCISIONS RENDUES EN VERTU DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES DU QUÉBEC

2.1 Décisions de la Commission

3730077 Canada Inc.

La Commission dispense les porteurs de la société 3730077 Canada Inc. visés par l'*Instruction générale n° Q-8*, de l'application de cette instruction, afin de permettre à cette société d'utiliser les dispositions de l'*Avis des autorités canadiennes en valeurs mobilières portant sur le projet de modalités uniformes d'entiercement applicables aux premiers appels publics à l'épargne* (B.C.V.M.Q., 2000-03-17, Vol. XXXI, n° 11, page 7 & Annexe D) (ci-après « l'avis »), dans le cadre du premier appel public à l'épargne par prospectus de cette société, le tout selon l'information déposée auprès de la Commission.

La présente décision est prononcée aux motifs que les actions ordinaires de cette société sont inscrites conditionnellement à la cote de la Bourse de Montréal et que selon les paramètres de l'avis, cette société sera assujettie aux normes d'entiercement relative à un nouvel émetteur.

Décision n° : 2000-C-0377

IG : (Q-8)

Date : 2000-06-27

3COM Corporation

Salomon Smith Barney (U.S.A.)

Charles Schwabb (U.S.A.)

E*Trade (U.S.A.)

Suite à la demande qui lui a été présentée par la société 3COM Corporation, la Commission, en vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, prononce les dispenses suivantes, dans le cadre du régime d'options et d'achat d'actions de son capital-actions au bénéfice de ses employés :

- une dispense à la société 3COM Corporation de l'application de l'article 148, afin d'autoriser le placement de ses titres auprès des employés de sa filiale qui résident au Québec; et

- une dispense de l'application de l'article 148 de la Loi, afin d'autoriser les sociétés E* Trade (U.S.A.), Charles Schwab (U.S.A.) et Salomon Smith Barney (U.S.A.), des courtiers inscrits à ce titre aux États-Unis, d'exercer les activités de courtiers en valeurs auprès des employés de la société 3COM Corporation qui résident au Québec pour le placement des titres de cette dernière;

Cette décision est prononcée aux conditions suivantes :

1. tous les salariés de la société 3COM Corporation qui résident au Québec devront recevoir par courrier les documents que cette société est requise de déposer auprès de la « *Securities and Exchange Commission* » des États-Unis (S.E.C.);
2. une copie d'un document expliquant les modalités du régime d'options et d'achat qui fait l'objet de la présente décision devra être transmise à chaque personne admissible au régime qui réside au Québec; et
3. une copie des documents d'information respectant les normes américaines devra être remise aux personnes visées au Québec par le placement.

Décision n° : 2000-C-0635
Article(s) : L-263 et L-148
Date : 2000-10-20

9069-6170 Québec inc.

La Commission, en vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, dispense la société 9069-6170 Québec Inc. de l'application de l'article 80.1 de la Loi, au motif que cette société a mis fin à ses activités et ne compte plus qu'un seul porteur de ses titres.

Décision n° : 2000-C-0463
Article(s) : L-263 et L-80.1
Date : 2000-08-01

BMO Fonds d'obligations mondiales BMO Investissements Inc.

À la suite de la demande qui lui a été adressée par la société BMO Investissements Inc., la Commission, en vertu du paragraphe 1° de l'article 19.1 de la *Norme canadienne 81-102*, dispense le BMO Fonds d'obligations mondiales (*le fonds*) de l'application du paragraphe 1° de l'article 2.1 de cette norme, afin de lui permettre d'investir plus de 10 % de son actif net dans les titres de gouvernements étrangers et dans les titres des entités supranationales.

Le fonds a déposé un projet de prospectus simplifié en date du 8 septembre 2000 auprès de la Commission. Son objectif est de procurer un revenu élevé et une certaine croissance du capital tout en préservant ce dernier. Le prospectus divulgue clairement l'information relative aux objectifs et aux stratégies de placement utilisés par les fonds ainsi que les risques.

La présente décision entrera en vigueur le 25 octobre 2000.

Décision n° : 2000-C-0641
IG : (NC81-102)-19.1, 1°) et 2.1, 1°)
Date : 2000-10-20

BMO Nesbitt Burns Inc. (Norrep 2000 Flow-Through Limited Partnership)

La Commission, en vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, dispense la société BMO Nesbitt Burns Inc. (ci-après « BMO ») de l'application des articles 236.2 et 237.1 du *Règlement sur les valeurs mobilières* et autorise cette société à agir à titre de placeur pour compte principal dans le cadre du placement de parts de la société Norrep 2000 Flow-Through Limited Partnership (ci-après « Norrep »). Le placement sera d'une valeur maximum globale de 20 millions de dollars.

La présente décision est prononcée aux motifs suivants :

- le placement s'apparente à celui d'un fonds commun de placement pour lequel il existe une dispense de l'application des dispositions concernant les conflits d'intérêts en vertu du paragraphe 2° de l'article 273.3 du *Règlement*;
- BMO ne joue pas un rôle d'influence auprès des sociétés dont les titres seront acquis pour le compte de Norrep; et
- les liens entre BMO et Norrep sont divulgués dans le prospectus provisoire et le seront dans le prospectus définitif.

Décision n° : 2000-C-0432
Article(s) : L-263 et R-236.2
L-263 et R-237.1
Date : 2000-07-18

Bourse de Montréal Inc.

CONSIDÉRANT QU'une bourse doit être reconnue à titre d'organisme d'autoréglementation pour exercer ses activités au Québec en vertu de l'article 169 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1) (« Loi »);

CONSIDÉRANT QUE la Bourse de Montréal, dans le cadre de son projet de démutualisation, a présenté à la Commission des valeurs mobilières du Québec une demande de reconnaissance de la Bourse de Montréal Inc. à titre d'organisme d'autoréglementation;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des valeurs mobilières du Québec, a vérifié la conformité, aux articles 175 et 176 de la Loi, des documents constitutifs, des règlements généraux et des règles de fonctionnement de la Bourse de Montréal Inc.;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des valeurs mobilières du Québec estime que la Bourse de Montréal Inc. possède des ressources financières et une structure administrative adaptées à son objet;

CONSIDÉRANT QUE la Bourse de Montréal Inc. a créé une division chargée de la réglementation des marchés (« Division ») ayant pour mission principale de surveiller les fonctions et activités réglementaires de la Bourse de Montréal Inc.;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des valeurs mobilières du Québec juge opportun d'accorder la reconnaissance à la Bourse de Montréal Inc., sous réserve du respect de modalités et de conditions;

EN CONSÉQUENCE, la Commission des valeurs mobilières du Québec, en vertu de l'article 174 de la Loi, accorde la reconnaissance à la Bourse de Montréal Inc. à titre d'organisme d'autoréglementation pour exercer ses activités au Québec.

La présente reconnaissance est accordée aux modalités et aux conditions suivantes :

Aux fins de la présente décision, les termes « participant agréé » et « actionnaire » correspondent au terme « membre » au sens de la Loi, en y apportant les adaptations nécessaires.

I. ACTIONNARIAT

- a) Aucune personne, avec les personnes ayant des liens avec elle, ne peut être la détentrice ou la véritable propriétaire ni exercer le contrôle ni avoir la haute main, directement ou indirectement, sur plus de 10 % des actions d'une catégorie ou série donnée d'actions avec droit de vote de la Bourse de Montréal Inc.
- b) La Bourse de Montréal Inc. informera la Commission des valeurs mobilières du Québec (« Commission »), par écrit et sans délai, si, à sa connaissance, une personne, avec les personnes ayant des liens avec elle, est la détentrice ou la véritable propriétaire ou exerce le contrôle ou a la haute main, directement ou indirectement, sur plus de 10 % des actions d'une catégorie ou série donnée d'actions avec droit de vote de la Bourse de Montréal Inc. et prendra les mesures nécessaires pour remédier à la situation, sans délai, en conformité avec l'annexe 1 de ses statuts de constitution.
- c) La Bourse de Montréal Inc. remettra semestriellement, en date du 30 juin et du 31 décembre de chaque année et dans un délai de 30 jours, la liste de ses actionnaires à la Commission.
- d) La Bourse de Montréal Inc. informera, par écrit et sans délai, la Commission, de toute convention entre actionnaires dont elle aurait été informée.

II. STRUCTURE CORPORATIVE

- a) Les dispositions prises par la Bourse de Montréal Inc. à l'égard de la nomination, de la destitution et de la détermination des fonctions des personnes chargées de fixer les règles de la Bourse de Montréal Inc. et de voir à leur application, c'est-à-dire le conseil d'administration, les comités du conseil d'administration et le comité spécial de la réglementation (ci-après désignés « l'autorité exerçant les pouvoirs administratifs »), doivent établir un équilibre convenable entre les intérêts des différentes entités souhaitant avoir accès à la Bourse de Montréal Inc. (les « participants agréés ») et le maintien d'un nombre et d'une proportion raisonnables d'administrateurs qui n'ont pas de liens avec un participant agréé au sens des règlements de la Bourse de Montréal Inc., dans le but d'assurer la diversité du conseil. À cet effet, la Bourse de Montréal Inc. doit voir à ce qu'au moins 50 pour cent de ses administrateurs n'aient pas de liens avec un participant agréé au sens des règlements de

la Bourse de Montréal Inc. et qu'au maximum deux de ses administrateurs soient des dirigeants de la Bourse de Montréal Inc.

- b) Les dispositions prises par la Bourse de Montréal Inc. à l'égard du quorum des réunions des administrateurs doivent permettre d'assurer que le nombre et la composition des administrateurs nécessaires à constituer le quorum permettent d'assurer un équilibre convenable entre les différents intérêts représentés au sein du conseil d'administration. À cet effet, la Bourse de Montréal Inc. devra voir à ce que le quorum des réunions des administrateurs ne soit pas inférieur à la majorité des administrateurs en fonction.

- c) Sans restreindre le caractère général de ce qui précède, la structure administrative de la Bourse de Montréal Inc. doit assurer :

- i) que la composition de l'autorité exerçant les pouvoirs administratifs soit juste et significative, étant donné la nature et la structure de la Bourse de Montréal Inc., et que la composition de son comité de régie ou autre organe similaire, le cas échéant, et le mode d'approbation de ses règles, soient également justes et significatifs;
- ii) que les personnes qui n'ont pas de liens avec un participant agréé soient convenablement représentées, dans un respect d'au minimum 50 pour cent, aux comités de la Bourse de Montréal Inc. auxquels des pouvoirs sont délégués par le conseil d'administration au sens des règlements de la Bourse de Montréal Inc. Pour l'application de cette exigence à l'égard des comités existants à la date de la présente décision, une période transitoire d'un an est accordée à la Bourse de Montréal Inc.

III. ACCÈS

- a) La Bourse de Montréal Inc. doit permettre à tous les courtiers qui répondent aux exigences réglementaires applicables d'effectuer des opérations à la Bourse de Montréal Inc.
- b) Sans restreindre le caractère général de ce qui précède, la Bourse de Montréal Inc. :
 - i) doit énoncer par écrit les critères auxquels doit satisfaire une personne pour pouvoir effectuer des opérations à la Bourse de Montréal Inc.;

- ii) ne doit pas déraisonnablement interdire ou limiter l'accès à ses services d'une personne physique ou morale; et

- ii) doit tenir des registres de ce qui suit :

- toutes les demandes d'accès acceptées, en précisant les entités à qui elle a donné accès, et les motifs à l'appui de sa décision; et
- toutes les demandes d'accès refusées ou limitations d'accès, en précisant les motifs à l'appui de sa décision.

IV. FRAIS

- a) Tous les frais qu'impose la Bourse de Montréal Inc. aux participants agréés et détenteurs de permis restreint doivent être répartis de façon équitable. Les frais ne doivent pas être un obstacle à l'accès, mais doivent tenir compte du fait que la Bourse de Montréal Inc. doit disposer de revenus suffisants pour remplir ses fonctions et activités de réglementation ainsi que ses activités de bourse.
- b) La Bourse de Montréal Inc. doit fixer les frais de façon juste et équitable.
- c) La liste des frais exigés par la Bourse de Montréal Inc. est déposée annuellement à la Commission.

V. DIVISION DE LA RÉGLEMENTATION

- a) La Bourse de Montréal Inc. maintiendra une division de la réglementation distincte sous l'autorité d'un comité spécial nommé par le conseil d'administration ayant des responsabilités clairement définies de réglementation du marché et de ses participants agréés et détenteurs de permis restreint et une structure administrative distincte.
- b) La Bourse de Montréal Inc. obtiendra l'approbation préalable de la Commission avant d'effectuer tout changement à la structure organisationnelle et administrative de la Division ou du comité spécial de la réglementation qui aurait une incidence importante sur les fonctions et activités de réglementation.

- c) La Division sera pleinement autonome dans l'accomplissement de ses fonctions et dans son processus décisionnel. L'indépendance de la Division et de son personnel sera assurée et des mesures de cloisonnement strictes seront maintenues afin d'assurer l'absence de conflits d'intérêts avec les autres activités de la Bourse de Montréal Inc.
- d) La Bourse de Montréal Inc. remettra tous les ans à la Commission un rapport d'activités incluant un rapport d'activités de la Division préparé par cette dernière. Ce rapport devra comprendre l'information qui peut lui être demandée et devra rendre compte du respect des modalités et des conditions relatives à la Division et être présenté dans la forme qu'exige la Commission.
- e) La Division devra informer sans délai la Commission lorsqu'elle a des motifs raisonnables de croire à un cas d'inconduite ou de fraude de la part des participants agréés et de leurs représentants, des détenteurs de permis restreint et d'autres personnes pouvant entraîner de graves dommages pour les épargnants, les participants agréés ou leurs clients, les détenteurs de permis restreint, le Fonds canadien de protection des épargnants ou la Bourse de Montréal Inc., et notamment lorsque la solvabilité d'un participant agréé ou d'un détenteur de permis restreint est en jeu, ou que les mécanismes de supervision ou de contrôle interne d'un participant agréé pourraient comporter des lacunes importantes.
- f) La Commission doit être informée tous les mois de ce qui suit : i) toutes les nouvelles enquêtes entreprises par la Division, et notamment les personnes y participant et la nature de l'enquête; et ii) toutes les enquêtes qui ne se traduisent pas par des procédures disciplinaires et qui sont closes, et notamment la date à laquelle l'enquête a été amorcée, la conduite et les personnes en cause et le règlement de l'enquête.
- g) Une politique en matière de conflits d'intérêts devra être mise en place par la Bourse de Montréal Inc. pour permettre au personnel et aux membres du comité spécial de la réglementation de dénoncer leurs intérêts et pour prévoir la possibilité qu'une personne puisse se retirer d'un dossier et/ou d'une décision.
- h) La Division devra obtenir l'approbation préalable de la Commission avant de fournir des fonctions et activités réglementaires à d'autres bourses de valeurs, organismes d'autoréglementation, personnes exploitant des systèmes de négociation alternatifs ou autres personnes.
- i) La Division devra obtenir l'approbation préalable de la Commission avant de donner en sous-traitance une partie de ses fonctions et activités réglementaires à d'autres organismes d'autoréglementation.
- j) Sous réserve de tout changement dont peuvent convenir la Bourse de Montréal Inc. et la Commission, la Division doit être exploitée comme suit :
 - i) Les fonctions et activités de la Division doivent être indépendantes des activités à but lucratif de la Bourse de Montréal Inc. et distinctes sur le plan organisationnel. La Division doit opérer ses fonctions et activités selon le principe de l'autofinancement et doit être sans but lucratif.
 - ii) La Division doit constituer une unité d'affaires distincte de la Bourse de Montréal Inc. régie par le conseil d'administration de la Bourse de Montréal Inc. Le conseil d'administration doit établir un comité spécial (le « comité spécial de la réglementation ») chargé de superviser les fonctions et activités de la Division, composé de sept personnes dont au moins quatre doivent être des personnes qui n'ont pas de liens avec un participant agréé au sens des règles concernant le comité spécial de la réglementation de la Bourse de Montréal Inc. Le quorum doit être constitué de cinq membres du comité spécial de la réglementation dont la majorité doivent être des membres indépendants au sens des règles concernant le comité spécial de la réglementation de la Bourse de Montréal Inc.
 - iii) Le chef de l'exploitation de la Division (le « vice-président de la Division ») doit rendre compte au comité spécial de la réglementation de la Bourse de Montréal Inc. de toute question de nature réglementaire ou disciplinaire. Le vice-président de la Division, ou la personne désignée par lui, doit être présent aux réunions du comité spécial de la réglementation portant sur les

fonctions et activités de la Division, sauf indication contraire du comité spécial de la réglementation, et doit fournir, sur demande, au comité spécial de la réglementation, des renseignements concernant les fonctions et activités de la Division. Le comité spécial de la réglementation et le vice-président de la Division sont tous deux tenus de s'assurer que les fonctions et activités de la Division sont exercées convenablement.

- iv) La structure financière de la Division devra être distincte. Elle devra opérer sur une base de recouvrement de coûts. Tout surplus devra être redistribué aux participants agréés et tout déficit devra être comblé par une cotisation spéciale des participants agréés ou par la Bourse de Montréal Inc. sur recommandation du comité spécial de la réglementation au conseil d'administration.
- v) La Division doit disposer d'un budget distinct qui doit être approuvé par le conseil d'administration sur recommandation du comité spécial de la réglementation et administré par le vice-président de la Division. La Bourse de Montréal Inc. doit allouer à la Division le soutien nécessaire de ses autres services, notamment dans le domaine technique, conformément à ses budgets et à ses exigences raisonnables tout en assurant son indépendance.
- vi) La Bourse de Montréal Inc. doit s'assurer que la Division dispose des ressources nécessaires pour remplir ses fonctions de réglementation du marché et des participants agréés et détenteurs de permis restreint et déposer annuellement, à la Commission, le budget de la Division ainsi que le rapport justifiant la détermination des frais annuels facturés aux participants agréés et détenteurs de permis restreint.
- vii) La Bourse de Montréal Inc. doit adopter des politiques et des procédures visant à assurer que les renseignements confidentiels concernant les fonctions et activités de la Division demeurent confidentiels et ne soient pas divulgués de façon inappropriée aux services à but lucratif de la Bourse de Montréal Inc. ou à d'autres personnes. Elle doit aussi

déployer tous les efforts raisonnables afin de les respecter.

- viii) Le vice-président de la Division, le président, le comité spécial de la réglementation et le conseil d'administration doivent rendre compte à la Commission, sur demande, des fonctions et activités de la Division.
- ix) La Bourse de Montréal Inc. doit rendre compte à la Commission, semestriellement, de l'effectif de la Division, par fonction, en précisant les postes autorisés, comblés et vacants et de toute réduction ou tout changement important de cet effectif, par fonction.
- x) La direction de la Bourse de Montréal Inc., y compris le vice-président de la Division, doit procéder au moins une fois par année à une évaluation interne de l'exécution par la Division de ses fonctions de réglementation du marché et des participants agréés et détenteurs de permis restreint, et présenter un rapport à ce sujet au comité spécial de la réglementation, accompagné de ses recommandations quant aux améliorations possibles, le cas échéant. Le comité spécial de la réglementation doit pour sa part rendre compte au conseil d'administration de l'exécution par la Division de ses fonctions de réglementation du marché et des participants agréés et détenteurs de permis restreint. La Bourse de Montréal Inc. doit remettre des exemplaires de ces rapports à la Commission et l'informer de toute mesure proposée par suite de ces évaluations.
- xi) Les décisions du comité spécial de la réglementation dans les matières disciplinaires ou dans les procédures sommaires sont révisables conformément à la Loi.

VI. VIABILITÉ FINANCIÈRE ET RAPPORTS FINANCIERS

- a) La Bourse de Montréal Inc. maintiendra des ressources financières suffisantes à assurer le suivi quotidien de ses opérations.

b) La Bourse de Montréal Inc. sera en défaut et informera sans délai la Commission lorsque, calculé à partir de ses états financiers non consolidés :

i) Son ratio de fonds de roulement sera égal ou inférieur à 1.5 pour 1 (actif court terme liquide i.e. encaisse, placements temporaires, comptes à recevoir et placements à long terme encaissables en tout temps / passif court terme excluant les contributions reportées);

ii) Son ratio de marge brute d'autofinancement-endettement sera inférieur ou égal à 20 % (bénéfice net ajusté des éléments sans incidence sur les liquidités i.e. amortissement, impôts reportés et toutes les autres dépenses sans impact sur les liquidités / dettes à court et à long terme);

iii) Son ratio de solvabilité sera égal ou inférieur à 1.3 pour 1 (actif total / passif total excluant les contributions reportées);

iv) Son ratio de levier financier sera égal ou supérieur à 4.0 (actif total / capital).

c) Si la Bourse de Montréal Inc. est en défaut de respecter les ratios financiers pendant une période excédant trois mois, la Bourse de Montréal Inc. informera, par écrit et sans délai, la Commission des motifs de la déficience et des mesures qui seront prises pour remédier à la situation et rétablir son équilibre financier. De plus, à partir du moment où la Bourse de Montréal Inc. sera en défaut de respecter les ratios financiers pour une période excédant 3 mois et jusqu'à la fin d'une période d'au moins 6 mois suivant le moment où les déficiences auront été éliminées, la Bourse de Montréal Inc. ne procédera pas, sans avoir obtenu l'approbation préalable de la Commission, à des dépenses en immobilisations qui n'étaient pas déjà reflétées dans les états financiers ou à des prêts, bonus, dividendes ou toute autre distribution d'actifs à tout administrateur, dirigeant, compagne liée ou actionnaire.

d) La Bourse de Montréal Inc. fournira, joint aux états financiers trimestriels, un rapport faisant état de chacun des ratios, calculés mensuellement, pour les trois mois couverts par les états financiers trimestriels.

e) La Bourse de Montréal Inc. déposera ses états financiers annuels vérifiés consolidés et non consolidés ainsi que ceux de chacune de ses filiales dans les 90 jours suivant la fin de chaque exercice financier.

f) Les états financiers trimestriels consolidés et non consolidés de la Bourse de Montréal Inc. ainsi que ceux de chacune de ses filiales seront déposés dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre.

g) Les états financiers annuels vérifiés et trimestriels comprendront les informations sectorielles pour la Division et toutes autres informations financières qui seront exigées par la Commission.

VII. SYSTÈMES INFORMATIQUES

À l'égard de chacun de ses systèmes de soutien de l'enregistrement, de l'acheminement et de l'exécution des ordres, de transmission de données, d'information sur les opérations et de comparaison d'opérations et des exigences en matière d'intégrité et de capacité, la Bourse de Montréal Inc. devra aviser, sans délai et par écrit, la Commission de toutes défaillances importantes d'un système qui auraient pour impact d'affecter le bon fonctionnement du marché et de tous changements majeurs apportés à un système.

VIII. COMPENSATION ET RÈGLEMENT

La Bourse de Montréal Inc. maintiendra un système de règlement et de compensation adéquat de façon à lui permettre de rencontrer les obligations liées aux contrats négociés sur son marché. La Bourse de Montréal Inc. devra s'assurer que les services de règlement et de compensation sont dispensés par une chambre de compensation reconnue par la Commission et disposer de règles et politiques pour encadrer les problèmes liés au règlement et à la compensation des contrats négociés.

IX DÉLÉGATION DE POUVOIRS

Les délégations de pouvoirs prononcées par la Commission en vertu de la Loi, actuellement applicables à la Bourse de Montréal Inc. en vertu de la décision de dispense temporaire de reconnaissance de la Bourse de Montréal Inc. à titre d'organisme d'autoréglementation rendue le 28 septembre 2000, continueront de s'appliquer avec les adaptations nécessaires, jusqu'à ce qu'une nouvelle décision à cet effet soit rendue par la Commission. La nouvelle décision relative à la délégation de pouvoirs sera rendue dans un délai de six mois de la présente décision.

X. BUT DES RÈGLES

La Bourse de Montréal Inc. doit, sous réserve des modalités et des conditions de la présente décision en matière de reconnaissance et de la compétence et de la supervision de la Commission conformément à la législation en valeurs mobilières du Québec, par l'entremise de la Division ou autrement, établir les règles, règlements, politiques, procédures, pratiques ou autres normes semblables qui sont nécessaires ou appropriés pour régir et réglementer tous les aspects de ses activités et de ses affaires internes et doit notamment régir et réglementer expressément de façon à tenter :

- i) d'assurer le respect de la législation en valeurs mobilières;
- ii) d'empêcher les actes et pratiques frauduleux et de manipulation;
- iii) de favoriser des principes commerciaux de justice et d'équité; et
- iv) d'encourager la collaboration et la coordination des efforts des personnes physiques ou morales chargées de réglementer, de compenser, de régler et de faciliter les opérations sur valeurs mobilières et de traiter l'information concernant ces opérations.

XI. MESURES DISCIPLINAIRES À L'ENDROIT DES PARTICIPANTS AGRÉÉS ET DES DÉTENEURS DE PERMIS RESTREINT ET DE LEURS REPRÉSENTANTS

La Bourse de Montréal Inc., par l'intermédiaire de la Division, doit prendre les mesures disciplinaires qui s'imposent à l'endroit des participants agréés et des détenteurs de permis restreint et de leurs représentants en cas de violation de la législation en valeurs mobilières et des règlements, règles, politiques, procédures, pratiques et autres normes semblables de la Bourse de Montréal Inc.

XII. PROCÉDURES ÉTABLIES

La Bourse de Montréal Inc., y compris la Division, doit s'assurer que ses exigences en ce qui a trait à l'accès à la Bourse de Montréal Inc., à l'imposition de limitations ou de conditions à l'accès et au refus d'accès sont justes et raisonnables, notamment pour ce qui est des avis, de la possibilité d'être entendu ou de faire des déclarations, de la tenue de registres, de la présentation de motifs et de la possibilité d'appeler d'une décision.

XIII. PARTAGE D'INFORMATION

La Bourse de Montréal Inc., y compris la Division, doit collaborer, notamment par le partage d'information, avec la Commission et son personnel, le Fonds canadien de protection des épargnants et d'autres bourses, organismes d'autoréglementation reconnus et autorités de réglementation canadiens chargés de la supervision ou de la réglementation en valeurs mobilières, sous réserve des lois applicables en matière de partage d'information et de protection des renseignements personnels.

XIV. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Lors de la mise en application du projet de norme concernant les systèmes de négociation alternatifs, la Bourse de Montréal Inc. devra déposer toute information connexe la concernant qui sera requise en vertu de cette norme.

XV. DIVERS

Les modalités et les conditions de la présente reconnaissance seront revues par la Commission dans les 24 mois de la date de la présente décision pour s'assurer qu'elles sont toujours adaptées à sa situation.

Décision n° : 2000-C-0729

Article(s) : L-169 et L-174 à L-176

Date : 2000-11-24

Chip Master Term Trust Canadian Home Income Plan Corporation

À la suite de la demande qui lui a été adressée par la Canadian Home Income Plan Corporation, la Commission en vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, dispense la fiducie Chip Master Term Trust de l'application des articles 18, 19, 20 et 24.1 de la Loi ainsi que de l'application des articles 58, 62.1 et 166 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, afin de lui permettre d'utiliser le régime du prospectus simplifié et du prospectus préalable pour le placement de titres adossés à des créances. De plus, la Commission dispense cette fiducie de l'application de l'*Instruction générale* n° Q-1, au même effet.

Cette décision est prononcée au motif que la placement qui fait l'objet de la présente décision respecte les critères d'éligibilité applicables au placement des titres adossés à des créances qu'on retrouve dans le *Projet de Norme canadienne 44-101 – Régime du prospectus simplifié*.

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Cette décision est prononcée aux conditions suivantes :

1. la fiducie Chip Master Term Trust se conformera à partir de la date de la présente décision aux autres dispositions de la Loi et du Règlement relatives à l'usage du prospectus simplifié;
2. les titres émis par la fiducie Chip Master Term Trust consisteront uniquement en titres adossés à des créances qui sont classés par une agence d'évaluation reconnue.

La présente décision entre en vigueur le 20 octobre 2000.

Décision n° : 2000-C-0639
Article(s) : L-263, L-18 à L-20 et L-24.1
L-263, R-58, R-62.1 et R-166
IG : (Q-1)
Date : 2000-10-20

Cryocath Technologies Inc.

La Commission dispense la société Cryocath Technologies Inc. de l'application de l'*Instruction générale* n° Q-8 et l'autorise à effectuer l'entiercement des actions de son capital-actions selon les dispositions du *Projet de modalités uniformes d'entiercement applicables aux premiers appels publics à l'épargne*. Le tout est accordé dans le cadre du placement des actions ordinaires de cette société pour un montant approximatif de 40 millions \$.

Cette décision est accordée aux motifs que les porteurs de titres qui auraient été visés par l'*Instruction générale* n° Q-8 sont les mêmes qui verront leurs titres entiercés en vertu de ce projet.

Décision n° : 2000-C-0638
IG : (Q-8)
Date : 2000-10-20

Deutsche Banc Alex Brown (Payless ShoeSource, Inc.) Paine Webber

La Commission, en vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, dispense la société Deutsche Banc Alex Brown ainsi que la société Paine Webber (ci-après collectivement les « courtiers »), de l'obligation d'inscription à titre de courtier, prévue à l'article 148 de la Loi, pour leurs activités auprès de résidents du Québec dans le cadre du régime d'intéressement intitulé *Payless ShoeSource, Inc. 1996 Stock Incentive Plan* (ci-après le « régime ») mis sur pied par la société américaine Payless ShoeSource, Inc. pour le bénéfice de ses

salariés, ses administrateurs, ses dirigeants et ceux de ses filiales. Au 13 juin, il y avait environ 10 personnes visées par le régime qui résidaient au Québec.

La dispense est accordée aux motifs suivants :

- 1° le nombre restreint de personnes visées par le régime qui résident au Québec,
- 2° il n'y a pas de marché pour les titres au Québec;
- 3° l'activité des courtiers se limitera à certaines tâches dans le cadre de l'administration du régime;
- 4° les courtiers sont inscrits aux termes de la législation américaine en valeurs mobilières;
- 5° une notice d'offre en français contenant l'information prévue aux articles 107 et 109 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, sera transmise aux personnes admissibles au régime qui résident au Québec.

Décision n° : 2000-C-0459
Article(s) : L-263 et L-148
R-107 et R-109
Date : 2000-08-01

Financière Banque Nationale Inc. (Banque Nationale du Canada)

La Commission, en vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, dispense la société Financière Banque Nationale Inc. (ci-après « FBNI ») de l'application des articles 236.2 et 237.1 du *Règlement sur les valeurs mobilières* et autorise cette société à agir à titre de placeur pour compte principal dans le cadre du placement de billets de sa société mère, la Banque Nationale du Canada (ci-après la « Banque »), à l'égard de laquelle FBNI est un émetteur associé et relié en vertu de l'article 230.1 du Règlement. Le placement sera effectué par le biais d'un prospectus préalable simplifié et de suppléments de prospectus, pour un montant total maximum de 250 000 000 \$ US.

La présente décision est prononcée notamment aux motifs suivants :

- la société Marchés Mondiaux CIBC Inc., un courtier indépendant aux termes du projet de *Norme Multilatérale 33-105 relative aux conflits d'intérêts* (ci-après la « Norme 33-105 »), se verra attribuer au moins 20 % des frais de gestion totaux attribuables au placement des billets;

- FBNI ne bénéficiera aucunement du placement des billets sauf pour le paiement de ses honoraires relativement à ce placement.

La présente décision est aussi prononcée aux conditions suivantes :

1. Le prospectus devra indiquer en caractères gras la phrase suivante : « Il est conseillé aux souscripteurs éventuels de prendre connaissance des divers facteurs de risque liés au présent placement, dont le risque que la valeur d'un billet et la somme que le porteur touchera à l'échéance ou au moment du remboursement anticipé, varie en fonction de la valeur de l'indice et puisse être inférieure au montant en capital de ce billet »;
2. le prospectus devra divulguer le nom du placeur indépendant et le degré de sa participation au niveau de la vérification diligente, de la préparation du supplément de prospectus et de la fixation du prix d'offre des billets;
3. le prospectus devra décrire la relation entre la Banque et FBNI; l'information apparaîtra en caractères gras à la page frontispice du prospectus ainsi que dans le corps du texte du prospectus; et
4. le prospectus contiendra l'information indiquée à l'annexe « C » de la Norme 33-105.

Décision n° : 2000-C-0433

Article(s) : L-263, R-236.2 et R-237.1

Date : 2000-07-18

Financière Banque Nationale Inc. Banque Nationale du Canada

La Commission, en vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, dispense la société Financière Banque Nationale Inc. (ci-après « FBNI ») de l'application des articles 236.2 et 237.1 du *Règlement sur les valeurs mobilières* et autorise cette société à agir à titre de placeur pour compte principal dans le cadre du placement de billets (ci-après les « billets ») de sa société mère, la Banque Nationale du Canada (ci-après la « Banque »). La Banque est un émetteur associé et relié à FBNI, en vertu de l'article 230.1 du *Règlement*. Le placement sera effectué par le biais d'un prospectus préalable simplifié et de suppléments de prospectus, pour un montant total maximum de 250 000 000 \$ US.

La présente décision est prononcée notamment aux motifs suivants :

- la société BLC Valeurs Mobilières Inc., un courtier indépendant aux termes du projet de *Norme Multilatérale 33-105* relative aux conflits d'intérêts (ci-après la « Norme 33-105 »), se verra attribuer au moins 20 % des frais de gestion totaux attribuables au placement des billets;
- FBNI ne bénéficiera aucunement du placement des billets sauf pour le paiement de ses honoraires relativement à ce placement.

La présente décision est aussi prononcée aux conditions suivantes :

1. Le prospectus devra indiquer en caractères gras la phrase suivante : « Il est conseillé aux souscripteurs éventuels de prendre connaissance des divers facteurs de risque liés au présent placement, dont le risque que la valeur d'un billet, et la somme que le porteur touchera à l'échéance ou au moment du remboursement anticipé, varie en fonction de la valeur de l'indice et puisse être inférieure au montant en capital de ce billet »;
2. le prospectus devra divulguer le nom du placeur indépendant et le degré de sa participation au niveau de la vérification diligente, de la préparation du supplément de prospectus et de la fixation du prix d'offre des billets;
3. le prospectus devra décrire la relation entre la Banque et FBNI; l'information apparaîtra en caractères gras à la page frontispice du prospectus ainsi que dans le corps du texte du prospectus; et
4. le prospectus contiendra l'information indiquée à l'annexe « C » de la Norme 33-105.

La présente décision annule et remplace la décision n° 2000-C-0433 prononcée le 18 juillet 2000.

Décision n° : 2000-C-0464

Article(s) : L-263, R-236.2 et R-237.1

L-321

Date : 2000-08-01

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

**Financière Banque Nationale Inc.
Banque Nationale du Canada**

La Commission, en vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, dispense la société Financière Banque Nationale Inc. de l'application des articles 236.2 et 237.1 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, afin de lui permettre de participer à titre de placeur pour compte à une émission de billets à moyen terme de la Banque Nationale du Canada.

Cette décision est accordée aux conditions suivantes :

1. la portion de la commission de vente reçue par au moins un autre placeur pour compte, identifié comme le placeur pour compte indépendant, par rapport auquel la Banque Nationale du Canada n'est pas un émetteur relié ou un émetteur associé, tel que défini à l'article 230.1 du *Règlement*, n'est pas moindre que le moins élevé de :
 - a) 20 % de la commission de vente totale pour le placement; et
 - b) la portion la plus élevée de la commission de vente payée ou payable au déposant ou tout autre placeur pour compte qui n'est pas un placeur indépendant;
2. le placeur indépendant participe à la fixation du prix d'offre des billets et à la vérification diligente; et
3. le nom du placeur indépendant et sa participation au niveau de la vérification diligente, de la préparation du supplément de prospectus et de la fixation du prix d'offre des billets, devront être divulgués dans chacun des suppléments de prospectus.

Décision n° : 2000-C-0636
Article(s) : L-263, R-236.2 et R-237.1
R-230.1
Date : 2000-10-20

**Fonds Fidelity Potentiel Amérique RER
Fonds Fidelity Potentiel Amérique
Fonds Fidelity Dynamisme Canada
Fonds Fidelity Spécialisé
Télécommunications
Fonds Fidelity Spécialisé
Télécommunications RER**

À la suite de la demande de la société Fidelity Investments Canada Limited, qui agit à titre de gérant du Fonds Fidelity Potentiel Amérique RER et du Fonds Fidelity Spécialisé Télécommunications RER (ci-après collectivement les « fonds RER »), ainsi que du Fonds Fidelity Potentiel Amérique et du Fonds Fidelity Spé-

cialisé Télécommunications (ci-après individuellement le « fonds sous-jacent » ou collectivement, les « fonds sous-jacents ») et du Fonds Fidelity Dynamisme Canada, la Commission accorde les dispenses et autorisations suivantes aux fonds RER :

1. une dispense, en vertu du paragraphe 1° de l'article 19.1 de la *Norme canadienne 81-102 - Les organismes de placement collectif*, de l'application des dispositions prévues au sous-paragraphe a) du paragraphe 1° de l'article 2.5 de cette norme et des dispositions du paragraphe 1° des articles 2.1 et 2.2 de la même norme, afin de permettre aux fonds RER d'excéder les limites permises qui sont prévues aux paragraphes 3° et 4° de l'article 2.1 de cette norme, relativement à une situation de fonds de fonds et à un investissement représentant une exposition de plus de 10 % de l'actif net de chacun des fonds RER lié à la performance d'un fonds sous-jacent correspondant;
2. une dispense, en vertu du paragraphe 1° de l'article 19.1 de cette norme, de l'application des dispositions prévues au sous-paragraphe d) du paragraphe 1° de l'article 2.8 de cette norme, afin de permettre aux fonds RER de déroger de façon temporaire aux exigences de couverture prévues à ce sous-paragraphe;
3. une autorisation, en vertu du sous-paragraphe d) du paragraphe 1° de l'article 5.5 de cette norme, afin de suspendre le rachat des parts des fonds RER dans des circonstances autres que celles qui sont prévues à l'article 10.6 de cette norme;

La Commission accorde, de plus, aux fonds RER, aux fonds sous-jacents et au Fonds Fidelity Dynamisme Canada une dispense, en vertu du paragraphe 1° de l'article 19.1 de cette norme, de l'application des dispositions prévues au paragraphe f) de l'article 2.6 de cette norme, afin de leur permettre d'utiliser des conventions de rachat inversé.

Chacun des fonds RER a été constitué pour offrir aux épargnants un rendement qui est lié à celui de son fonds sous-jacent correspondant. Les fonds RER ont déposé un prospectus simplifié provisoire le 12 mai 2000 dans toutes les provinces et dans les territoires du Canada.

Les fonds RER permettront d'accroître l'exposition du REER des participants au marché des valeurs mobilières étrangers au-delà de la limite relative au contenu en biens étrangers dans les régimes enregistrés, prescrite de temps à autre par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Il appert qu'il n'y aura aucune duplication des frais et que le prospectus des fonds RER divulguera l'information relative aux fonds sous-jacents. Les contrats à livrer ou autres instruments dérivés seront conclus avec des personnes traitant à distance, évitant les conflits d'intérêts. Les porteurs des parts des fonds RER recevront les informations financières et autres informations devant être transmises aux porteurs des parts des fonds sous-jacents. Enfin, les objectifs de placement, méthodes de calcul de la valeur liquidative et le gérant sont identiques pour chacun des fonds RER et de son fonds sous-jacent correspondant. Enfin, les fonds visés par la présente décision respectent les conditions usuelles relatives à l'acquisition de conventions de rachat inversé.

La présente décision entrera en vigueur le 6 juillet 2000.

Décision n° : 2000-C-0380

IG : (NC81-102) 19.1, 1°) et 2.1, 1°)

(NC 81-102)-19.1, 1°) et 2.2, 1°)

(NC 81-102)-19.1, 1°) et 2.5, 1°) a)

(NC 81-102)-2.1, 3°) et 4°)

(NC 81-102)-19.1, 1°) et 2.6, f)

(NC 81-102)-19.1, 1°) et 2.8, 1°) d)

(NC 81-102)-5.5, 1°)

(NC 81-102)-10.6

Date : 2000-06-27

Fonds Indice Nasdaq CIBC Placements CIBC Inc.

À la suite de la demande de la société Placements CIBC Inc., le gérant du Fonds Indice Nasdaq CIBC (ci-après le « fonds »), la Commission dispense ce dernier, en vertu du paragraphe 1° de l'article 19.1 de la *Norme canadienne 81-102*, de l'application du paragraphe 1° de l'article 2.1 de cette même norme, et autorise le fonds à investir jusqu'à 100 % de son actif net dans des parts indiciaires émises par le Nasdaq-100 Trust (ci-après les « parts indiciaires »). Ces dernières sont inscrites aux fins de négociation à la cote de l'American Stock Exchange (Amex).

Cette décision est prononcée afin de permettre au fonds de respecter son objectif de placement qui est de reproduire le rendement de l'indice Nasdaq 100 (ci-après « l'indice de référence ») et afin de lui permettre de réduire les frais encourus initialement pour atteindre cet objectif.

Il est à noter que le portefeuille du fonds est géré de façon passive.

La présente décision est prononcée aux conditions suivantes :

1. la dispense faisant l'objet de la présente décision est valide jusqu'à la première des dates suivantes à survenir :
 - a) la date à laquelle l'actif net du fonds dépasse cinq millions de dollars; et
 - b) le 1^{er} mars 2000;
2. pendant la période au cours de laquelle les parts indiciaires représentent plus de 10 % du total de l'actif net du fonds, chaque porteur de parts du fonds aura le droit d'exercer, à toute assemblée des porteurs de parts du Nasdaq-100 Trust, les droits de vote se rattachant à sa partie proportionnelle des parts indiciaires détenues par le fonds;
3. le prospectus simplifié du fonds devra contenir :
 - a) une description du Nasdaq-100 Trust;
 - b) une divulgation relative au droit du fonds d'investir jusqu'à 100 % de son actif net dans les parts indiciaires selon les conditions prévues dans la présente décision;
 - c) les raisons pour lesquelles le Fonds investit dans les parts indiciaires; et
 - d) les coûts et les risques associés à cet investissement.

La présente décision entre en vigueur aujourd'hui même.

Décision n° : 2000-C-0461

IG : (NC81-102)-19, 1°) et 2.1, 1°)

Date : 2000-08-01

Fonds pharmaceutique, portefeuille 2000 Fonds technologique, portefeuille 2000 First Defined Portfolio Management Inc.

À la suite de la demande de la société First Defined Portfolio Management Inc., le gérant du Fonds pharmaceutique, portefeuille 2000 et du Fonds technologique, portefeuille 2000 (ci-après collectivement les « fonds »), la Commission accorde les dispenses suivantes à ces derniers, en vertu du paragraphe 1° de l'article 19.1 de la *Norme canadienne 81-102* :

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

1. une dispense de l'application du paragraphe 1° de l'article 2.1 de cette norme, afin de permettre aux fonds d'excéder la limite de 10 % quant à la restriction en matière de concentration; et
2. une dispense de l'article 3.3 de cette norme, afin que les frais de démarrage des fonds soient imputés aux fonds plutôt que d'être pris en charge par le promoteur.

Les fonds ont pour objectif de placement de fournir une plus-value en capital supérieure à la moyenne en achetant et en conservant un portefeuille d'actions ordinaires ou d'actions de participation de sociétés pharmaceutiques (dans le cas du Fonds pharmaceutique, portefeuille 2000) ou du secteur technologique (dans le cas du Fonds technologique, portefeuille 2000), y compris des actions d'émetteurs sous forme de certificats américains d'actions étrangères.

Les fonds ont déposé un prospectus simplifié provisoire et une notice annuelle provisoire datés du 30 juin 2000 auprès des autorités en valeurs mobilières de toutes les provinces du Canada.

La présente décision est prononcée aux motifs suivants :

- la dispense est requise pour permettre aux fonds de respecter leurs objectifs de placement;
- le prospectus simplifié divulguera clairement l'objectif ainsi que la stratégie d'investissement de ces fonds; et
- les fonds sont gérés de façon passive et, de ce fait, les frais de gestion sont inférieurs aux frais normalement payés.

La présente décision entrera en vigueur le 2 août 2000.

Décision n° : 2000-C-0460
IG : (NC81-102)-19, 1°) et 2.1, 1°)
(NC81-102)-19, 1°) et 3.3
Date : 2000-08-01

**Fonds RÉR d'actions internationales BPI
Fonds RÉR américain petites sociétés**

Signature

Fonds RÉR mondial petites sociétés

Signature

Fonds RÉR gestionnaires américains C.I.

Fonds RÉR mondial Landmark

CI Mutual Funds

La société CI Mutual Funds (ci-après « CI ») est le gérant des fonds suivants (ci-après collectivement les « fonds RÉR ») :

Fonds RÉR d'actions internationales BPI;
Fonds RÉR américain petites sociétés Signature;
Fonds RÉR mondial petites sociétés Signature;
Fonds RÉR gestionnaires américains C.I.; et
Fonds RÉR mondial Landmark;

À la suite de la demande qui lui a été adressée par CI, la Commission prononce la décision suivante :

1. elle accorde aux fonds RÉR, en vertu du paragraphe 1° de l'article 19.1 de la *Norme canadienne 81-102 - Les organismes de placement collectif*, une dispense de l'application des dispositions prévues au sous-paragraphe a) du paragraphe 1° de l'article 2.5 de cette norme et des dispositions du paragraphe 1° des articles 2.1 et 2.2 de la même norme, afin de permettre aux fonds RÉR d'excéder les limites permises qui sont prévues aux paragraphes 3° et 4° de l'article 2.1 de cette norme, relativement à une situation de fonds de fonds et à un investissement représentant une exposition de plus de 10 % de l'actif net de chacun des fonds RÉR liée à la performance d'un fonds sous-jacent correspondant (ci-après collectivement les « fonds sous-jacents » ou individuellement le « fonds sous-jacent »);
2. une dispense en vertu du paragraphe 1° de l'article 19.1 de cette norme, de l'application des dispositions prévues au sous-paragraphe d) du paragraphe 1° de l'article 2.8 de cette norme, afin de permettre aux fonds RÉR de déroger de façon temporaire aux exigences de couverture prévues à ce sous-paragraphe; et
3. une autorisation en vertu du sous-paragraphe d) du paragraphe 1° de l'article 5.5 de cette norme, afin de suspendre le rachat des parts des fonds RÉR dans des circonstances autres que celles qui sont prévues à l'article 10.6 de cette norme.

Les fonds RÉR et les fonds sous-jacents ont déposé deux projets de prospectus auprès des autorités en valeurs mobilières de toutes les provinces du Canada. L'information relative aux politiques, objectifs et risques de chaque fonds sous-jacent sera présenté dans le prospectus des fonds RÉR. La stratégie de placement de chacun des fonds RÉR sera d'investir la majorité de ses avoirs dans des instruments du marché monétaire et d'investir une portion jusqu'à concurrence du pourcentage maximum de biens étrangers prévu par les autorités fiscales directement dans les parts d'un fonds sous-jacent correspondant. De plus, chaque fonds RÉR utilisera les contrats à livrer ou d'autres produits dérivés spécifiés basés sur la performance de son fonds sous-jacent correspondant.

Relativement à la stratégie d'utilisation de produits dérivés permettant aux fonds RÉR, par l'intermédiaire de l'utilisation de contrats à livrer ou d'autres produits dérivés spécifiés, d'obtenir une exposition indirecte sur le rendement des parts des fonds sous-jacents, la décision est prononcée aux conditions suivantes :

- il n'y a aucun dédoublement des frais de gestion ou des frais de vente à l'endroit des porteurs de parts des fonds RÉR résultant de l'exposition aux fonds sous-jacents par le biais de l'utilisation de produits dérivés;
- dans le cas où les parts des fonds RÉR et celles des fonds sous-jacents sont offertes en vertu de documents d'information différents, les porteurs de chacun des fonds RÉR reçoivent sur demande au moment de l'acquisition de leurs parts, le prospectus, la notice annuelle et les états financiers du fonds sous-jacent correspondant; le prospectus simplifié et la notice annuelle mentionnent ce droit;
- les porteurs de parts des fonds RÉR recevront les documents d'information continue relatifs aux fonds sous-jacents, y compris les avis des assemblées aux porteurs de parts; et
- le prospectus simplifié des fonds RÉR contient les divulgations suivantes :
 - (a) l'objectif d'investissement et la politique d'investissement des fonds sous-jacents; et
 - (b) les porteurs de parts des fonds RÉR n'ont pas droit de vote relativement à tout changement, fondamental ou non, qui pourra être apporté aux fonds sous-jacents.

Relativement à l'investissement direct des fonds RÉR dans les fonds sous-jacents, la décision est prononcée aux conditions suivantes :

- (a) les fonds RÉR et les fonds sous-jacents font l'objet d'une gestion commune et les parts de ceux-ci sont offertes en vertu d'un prospectus déposé auprès de la Commission et accepté par elle;
- (b) les fonds RÉR limitent la proportion de leurs placements directs globaux dans les fonds sous-jacents à un pourcentage de leurs avoirs non supérieur au maximum admissible en biens étrangers selon la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada);
- (c) l'investissement des fonds RÉR dans leurs fonds sous-jacents est compatible avec les objectifs d'investissement fondamentaux des fonds RÉR;
- (d) le prospectus des fonds RÉR précise l'intention de ceux-ci d'investir dans leurs fonds sous-jacents;
- (e) les fonds RÉR peuvent modifier leurs investissements permis s'ils le font conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières applicable des juridictions visées;
- (f) aucuns frais d'acquisition ne sont exigibles des fonds RÉR relativement aux parts des fonds sous-jacents auxquelles ils ont souscrit;
- (g) il existe des dates compatibles pour le calcul de la valeur liquidative des fonds RÉR et de leurs fonds sous-jacents aux fins d'émission et de rachat des parts de ces fonds communs de placement;
- (h) les fonds sous-jacents ne comptent aucun frais de rachat ni autres frais pour le rachat, par les fonds RÉR, des parts de leurs fonds sous-jacents;
- (i) l'accord liant ou concernant les fonds RÉR et les fonds sous-jacents est conçu de façon à éviter la double facturation des frais de gestion;
- (j) aucun frais quel qu'il soit n'est payable à qui que ce soit par les fonds RÉR ou les fonds sous-jacents, ou par le gérant ou le placeur principal des fonds RÉR ou des fonds sous-jacents, ou encore par un membre du groupe des entités précitées ou d'une personne ayant des liens avec elles à l'égard du placement des fonds RÉR dans les parts des fonds sous-jacents ou du rachat de ces parts;

- (k) dans le cas où un avis est donné aux porteurs de parts des fonds sous-jacents comme le prévoient les documents constitutifs de ces fonds ou les lois applicables à ceux-ci, l'avis sera également transmis aux porteurs de parts des fonds RÉR. S'il y a convocation d'une assemblée des porteurs de parts des fonds sous-jacents, tous les documents d'information et documents de convocation préparés dans le cadre de l'assemblée seront transmis aux porteurs de parts des fonds RÉR, et ceux-ci seront habilités à demander à un représentant des fonds RÉR d'exercer les droits de vote rattachés aux parts des fonds RÉR dans les fonds sous-jacents, conformément à leurs instructions. Les représentants des fonds RÉR ne seront autorisés à en faire autant que dans la mesure où les porteurs de parts des fonds RÉR le leur auront demandé;
- (l) outre les états financiers annuels et, sur demande, les états financiers semestriels des fonds RÉR, les porteurs de parts des fonds RÉR recevront les états financiers annuels et, sur demande, les états financiers semestriels des fonds sous-jacents ou bien dans un rapport combinant les états financiers du fonds RÉR et les fonds sous-jacents, ou encore dans un rapport distinct contenant les états financiers des fonds sous-jacents; et
- (m) dans la mesure où les fonds RÉR et les fonds sous-jacents n'utilisent pas un prospectus et des états financiers combinés contenant la divulgation relative aux fonds RÉR et aux fonds sous-jacents, les porteurs de parts de chacun des fonds RÉR peuvent obtenir, sur demande, une copie du prospectus simplifié, de la notice annuelle et des états financiers du fonds sous-jacent correspondant.

La présente décision s'applique aux autres fonds qui seront gérés par CI, dont les objectifs ou la stratégie d'investissement est d'offrir un rendement basé sur celui d'autres fonds sous-jacents gérés par CI, tout en restant admissibles à 100 % aux régimes enregistrés, en autant que les conditions énumérées dans la présente décision sont respectées.

La présente décision entrera en vigueur le 19 juillet 2000.

Décision n° : 2000-C-0436

IG : (NC81-102)-19.1, 1°) et 2.1, 1°)

(NC 81-102)-19.1, 1°) et 2.2, 1°)

(NC 81-102)-19.1, 1°) et 2.5, 1°) a)

(NC 81-102)-19.1, 1°) et 2.8, 1°) d)

(NC 81-102)-5.5, 1°) d)

(NC 81-102)-2.1, 3°) et 4°)

(NC 81-102)-10.6

Date : 2000-07-18

Fonds RER de croissance mondial Merrill Lynch

Fonds 50 triple A Merrill Lynch

Fonds RER 50 triple A Merrill Lynch

Gestion de l'actif Atlas Inc.

À la suite de la demande qui lui a été adressée par la société Gestion de l'actif Atlas Inc., gestionnaire du Fonds RER de croissance mondial Merrill Lynch et du Fonds RER 50 triple A Merrill Lynch (*les fonds RER*) ainsi que du Fonds 50 triple A Merrill Lynch (*le fonds sous-jacent*), la Commission prononce les dispenses et l'autorisation suivantes à l'égard de ces fonds ainsi que des fonds futurs gérés par ce gestionnaire ayant comme objectif ou stratégie de placement de reproduire le rendement d'un fonds sous-jacent également géré par cette même société, tout en demeurant admissible pour les régimes enregistrés :

1. une dispense, en vertu du paragraphe 1° de l'article 19.1 de la *Norme canadienne 81-102*, de l'application des dispositions prévues au sous-paragraphe a) du paragraphe 1° de l'article 2.5 de cette norme et des dispositions du paragraphe 1° des articles 2.1 et 2.2 de la même norme, afin de permettre aux fonds RER d'excéder les limites permises qui sont prévues aux paragraphes 3° et 4° de l'article 2.1 de cette norme, relativement à une situation de fonds de fonds et à un investissement représentant une exposition de plus de 10 % de l'actif net d'un fonds RER, liée à la performance du fonds sous-jacent correspondant;
2. une dispense en vertu du paragraphe 1° de l'article 19.1 de cette norme, de l'application des dispositions prévues au sous-paragraphe d) du paragraphe 1° de l'article 2.8 de cette norme, afin de permettre aux fonds RER de déroger de façon temporaire aux exigences de couverture prévues à ce sous-paragraphe;

3. une autorisation en vertu du sous-paragraphe d) du paragraphe 1° de l'article 5.5 de cette norme, afin de suspendre le rachat des parts du fonds RER dans des circonstances autres que celles qui sont prévues à l'article 10.6 de cette norme;
4. une dispense en vertu du paragraphe 1° de l'article 19.1 de cette norme, de l'application des dispositions du paragraphe f) de l'article 2.6 de cette même norme, afin d'autoriser tous les fonds qui font l'objet de la présente décision à utiliser des conventions de rachat inversé; et
5. une dispense aux fonds RER, en vertu du paragraphe 1° de l'article 19.1 de cette norme, de l'application des dispositions de l'article 4.2 de cette même norme, relativement aux opérations intéressées.

Les fonds qui font l'objet de la présente décision ont déposé un prospectus simplifié provisoire et une notice annuelle provisoire auprès de la Commission en date du 19 septembre 2000.

La stratégie de placement des fonds RER sera de s'exposer aux marchés mondiaux en concluant des contrats à livrer et d'autres instruments dérivés visés dont le rendement est lié à celui des titres en portefeuille ou des parts du fonds sous-jacent ou en investissant directement dans les parts du fonds sous-jacent jusqu'à concurrence de la limite en matière de biens étrangers, la limite prévue par les autorités fiscales étant actuellement de 25 %.

Relativement à la stratégie d'utilisation de produits dérivés permettant au fonds RER, par l'intermédiaire de l'utilisation de contrats à livrer, d'obtenir une exposition indirecte sur le rendement des parts du fonds sous-jacent, la dispense est octroyée aux conditions suivantes :

- a) il n'y a aucun dédoublement des frais de gestion ou de frais de vente à l'endroit des porteurs de parts du fonds RER résultant de l'exposition au fonds sous-jacent par le biais de l'utilisation de produits dérivés;
- b) lorsque les parts du fonds RER et du fonds sous-jacent sont vendues selon les divers documents de divulgation, les détenteurs de parts du fonds RER reçoivent le prospectus, la notice annuelle et les états financiers du fond sous-jacent s'ils demandent ces documents en relation avec leur achat des parts du fonds RER; la disponibilité de ces documents doit être divulguée dans le prospectus simplifié et la notice annuelle du fonds RER;

- c) les porteurs de parts du fonds RER recevront les documents d'information continue relatifs au fonds sous-jacent, y compris les avis des assemblées aux porteurs de parts; et
- d) le prospectus simplifié du fonds RER contient les divulgations suivantes :
 - i) l'objectif d'investissement et la politique d'investissement du fonds RER sont substantiellement semblables à ceux du fonds sous-jacent; et
 - ii) les porteurs de parts du fonds RER n'ont d'autres droits de vote que ceux qui résultent de l'investissement direct du fonds RER dans le fonds sous-jacent.

Relativement à l'investissement direct du fonds RER dans le fonds sous-jacent, la dispense est octroyée aux conditions suivantes :

- a) le fonds RER et le fonds sous-jacent font l'objet d'une gestion commune;
- b) le fonds RER limite la proportion de ses placements directs globaux dans le fonds sous-jacent à un pourcentage de ses avoirs non supérieur au maximum admissible en biens étrangers selon la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada);
- c) l'investissement du fonds RER dans le fonds sous-jacent est compatible avec les objectifs d'investissement fondamentaux du fonds RER;
- d) le prospectus du fonds RER précise l'intention de celui-ci d'investir dans le fonds sous-jacent;
- e) le fonds RER peut modifier ses investissements permis s'il le fait conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières applicable des juridictions visées;
- f) aucuns frais d'acquisition ne sont exigibles du fonds RER relativement aux parts du fonds sous-jacent auxquelles il a souscrit;
- g) il existe des dates compatibles pour le calcul de la valeur liquidative du fonds RER et de son fonds sous-jacent aux fins d'émission et de rachat des parts de ces fonds communs de placement;
- h) le fonds sous-jacent ne compte aucuns frais de rachat ni autres frais pour le rachat, par le fonds RER, des parts de son fonds sous-jacent;

- i) l'accord liant ou concernant le fonds RER et le fonds sous-jacent est conçu de façon à éviter la double facturation des frais de gestion;
- j) aucuns frais quels qu'ils soient ne sont payables à qui que ce soit par le fonds RER ou le fonds sous-jacent, ou par le gérant ou le placeur principal du fonds RER ou du fonds sous-jacent, ou encore par un membre du groupe des entités précitées ou d'une personne ayant des liens avec elles à l'égard du placement du fonds RER dans les parts du fonds sous-jacent ou du rachat de ces parts;
- k) dans le cas où un avis est donné aux porteurs de parts du fonds sous-jacent, comme le prévoient les documents constitutifs de ce fonds ou les lois applicables à celui-ci, l'avis sera également transmis aux porteurs de parts du fonds RER. S'il y a convocation d'une assemblée des porteurs de parts du fonds sous-jacent, tous les documents d'information et documents de convocation préparés dans le cadre de l'assemblée seront transmis aux porteurs de parts du fonds RER et ceux-ci seront habilités à demander à un représentant du fonds RER d'exercer les droits de vote rattachés aux parts du fonds RER dans le fonds sous-jacent, conformément à leurs instructions. Les représentants du fonds RER ne seront autorisés à en faire autant que dans la mesure où les porteurs de parts du fonds RER le leur auront demandé;
- l) outre les états financiers annuels et, sur demande, les états financiers semestriels du fonds RER, les porteurs de parts du fonds RER recevront les états financiers annuels et, sur demande, les états financiers semestriels du fonds sous-jacent ou bien dans un rapport combinant les états financiers du fonds RER et le fonds sous-jacent, ou encore dans un rapport distinct contenant les états financiers du fonds sous-jacent; et
- m) en autant que le fonds RER et le fonds sous-jacent n'utilisent pas un prospectus commun et des états financiers divulguant les informations relatives au fonds RER et au fonds sous-jacent, des copies du prospectus simplifié, de la notice annuelle et des états financiers relatifs au fonds sous-jacent peuvent être obtenues sur demande par un détenteur de parts du fonds RER.

Relativement à l'usage par les fonds qui font l'objet de la présente décision de conventions de rachat inversé, la dispense est octroyée aux conditions suivantes :

- a) le fonds RER ne peut investir plus de 10 % de son actif net dans les conventions de rachat inversé;
- b) chaque convention de rachat inversé sera nantie au moyen de titres qui vaudront au moins 102 % du prix de revente consenti au fonds RER;
- c) le bien nanti sera coté quotidiennement sur le marché;
- d) les titres composant la convention de rachat inversé conclue par le fonds RER se limiteront à des titres à revenu fixe ou à des instruments monétaires émis ou garantis quant au capital et aux intérêts par le gouvernement du Canada, celui d'une province ou celui des États-Unis ou par des organismes publics de ces susdits gouvernements;
- e) chaque convention de rachat inversé aura une durée maximale de sept jours;
- f) le fonds RER ne conclura pas de convention de rachat inversé à rebours; et
- g) le prospectus et la notice annuelle du fonds RER divulgueront l'usage des conventions de rachat inversé et les conditions auxquelles elles sont assujetties.

Relativement à la dispense accordée au fonds RER relative aux opérations intéressées, la décision est accordée aux conditions suivantes :

- a) les prix offerts par les personnes liées au fonds RER dans le cadre des contrats à livrer sont au moins aussi favorables que ceux que ces mêmes personnes offrent aux tiers dont la taille est comparable au fonds RER;
- b) avant que le fonds RER ne conclue un contrat à livrer avec une personne liée, un vérificateur indépendant du fonds RER révisera le prix offert par la personne liée en comparaison du prix offert par la personne liée à d'autres groupes de fonds de taille comparable, afin de s'assurer que le prix est au moins aussi favorable;
- c) la révision par un vérificateur indépendant sera entreprise au moins au trois mois et, de plus, à chaque renouvellement ou modification de prix des contrats à livrer, pendant la durée de ceux-ci;

- d) le prospectus simplifié du fonds RER, et toutes ses versions modifiées, divulgueront le rôle du vérificateur indépendant quant à la révision des contrats à livrer ainsi que celui des personnes liées; et
- e) le fonds RER conclura des contrats à livrer avec les personnes liées seulement lorsqu'il aura reçu une confirmation de la part du vérificateur indépendant que le prix en est aussi favorable.

La présente décision entrera en vigueur le 30 octobre 2000.

Décision n° : 2000-C-0637

IG : (NC81-102)-19.1, 1°) et 2.5, 1°) a)
 (NC81-102)-19.1, 1°) et 2.1, 1°)
 (NC81-102)-19.1, 1°) et 2.2, 1°)
 (NC81-102)-2.1, 3°) et 4°)
 (NC81-102)-19.1, 1°) et 2.8, 1°) d)
 (NC81-102)-5.5 1°) d)
 (NC81-102)-10.6
 (NC81-102)-19.1, 1°) et 2.6, f)
 (NC81-102)-19.1, 1°) et 4.2
 Date : 2000-10-20

Georgia-Pacific Corporation

La Commission, en vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, dispense la société Georgia-Pacific Corporation (ci-après « G-P Corp. ») de l'obligation d'établir un prospectus et de s'inscrire à titre de courtier relativement au placement, dans le cadre des régimes mentionnés ci-dessous (ci-après collectivement les « régimes »), des titres suivants de G-P Corp. auprès des employés de cette société ou des sociétés de son groupe :

- des options d'achat d'actions ordinaires de G-P Corp., en vertu de son régime intitulé *Georgia-Pacific Corporation/Georgia Pacific Group 1997 Long-Term Incentive Plan*, tel que modifié;
- des actions ordinaires de G-P Corp., en vertu de son régime intitulé *Georgia-Pacific Group 2000 Employee Stock Purchase Plan*;

La Commission dispense également, en vertu de l'article 263 de la Loi, la société First Chicago Trust Company of New York, de l'obligation de s'inscrire à titre de courtier aux fins de ses activités relatives à l'administration des régimes.

Les dispenses sont accordées selon l'information déposée auprès de la Commission, aux motifs suivants :

- G-P Corp. n'est pas un émetteur assujéti et n'a pas l'intention de le devenir;
- les régimes respectent la réglementation américaine en valeurs mobilières;
- la société First Chicago Trust Company of New York est un courtier dûment inscrit aux États-Unis.

La présente décision est également prononcée aux conditions suivantes :

- 1° que l'aliénation de ces titres ne puisse avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les souscripteurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens ou à l'extérieur du Québec, par l'intermédiaire de la Bourse de New York ou d'un autre marché organisé;
- 2° qu'une copie d'un document établi en français expliquant les modalités des régimes soit transmise à chaque personne éligible qui résident au Québec;
- 3° qu'une copie des documents d'information respectant les normes établies par les autorités réglementaires américaines en valeurs mobilières soit remise aux personnes visées par le placement qui résident au Québec;

La présente décision entrera en vigueur le 28 juin 2000.

Décision n° : 2000-C-0381

Article(s) : L-263, L-11 et L-148

Date : 2000-06-27

Gestion de placements Trimark Inc. Fonds mutuels Trimark

À la suite de la demande qui lui a été adressée par la société Gestion de placements Trimark Inc., qui est le gérant des fonds mutuels Trimark (ci-après le gérant) et la filiale à part entière de Société financière Trimark, la Commission, en vertu du paragraphe 2° de l'article 5.5 de la *Norme canadienne 81-102 - Les organismes de placement collectif* (ci-après la « Norme 81-102 »), autorise le changement de contrôle du gérant, dans le cadre de la fusion des sociétés AMVESCAP PLC et Société financière Trimark. Au terme de la fusion, Gestion de placements Trimark Inc. deviendra une filiale indirecte en propriété exclusive de la société AMVESCAP PLC.

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Cette décision est prononcée selon l'information déposée auprès de la Commission, notamment au motif que cette fusion ne représente pas un changement significatif dans la gestion des fonds. En outre, la dispense est accordée conditionnellement au respect des dispositions applicables de la Norme 81-102.

La présente décision entrera en vigueur le 21 juillet 2000.

Décision n° : 2000-C-0437
IG : (NC81-102)-5.5, 2°)
Date : 2000-07-18

Jitec Inc.

La Commission dispense la société Jitec Inc. (ci-après « Jitec ») de l'application des exigences qui sont prévues à l'article 4 de l'*Instruction générale n° Q-3* et l'autorise de ce fait à accorder à la société Canaccord Capital Corporation, à titre de rémunération additionnelle, des bons de souscription de rémunération (ci-après les « bons de courtier ») lui permettant d'acquérir un nombre d'actions ordinaires de Jitec. La présente décision est prononcée dans le cadre d'un placement privé effectué par Jitec pour lequel un prospectus sera établi (ci-après le « placement »), à la suite d'une prise de contrôle inversée de Jitec sur la société Mines Altavista.

Cette décision est prononcée notamment pour les motifs suivants :

- l'option de rémunération accordée au placeur pour compte ne représente que 10 % des bons de souscription devant être émis dans le cadre du placement et représentera un faible pourcentage des actions ordinaires de Jitec émises et en circulation après le placement;
- la levée de l'option de rémunération résultera en un apport de fonds additionnel pour Jitec; et
- l'octroi des bons de courtier représente une forme de rémunération additionnelle pour le placeur pour compte afin de permettre à Jitec d'obtenir un taux de commission réduit de 8 %.

Décision n° : 2000-C-0434
IG : (Q-3)-4
Date : 2000-07-18

Merrill Lynch Equity Arbitrage Portfolio Merrill Lynch Investment Canada Inc.

Par suite de la demande qui lui a été adressée par la société Merrill Lynch Investment Canada Inc., le gérant du fonds Merrill Lynch Equity Arbitrage Portfolio (ci-après « Merrill Lynch Equity »), la Commission, en vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, dispense Merrill Lynch Equity de l'obligation prévue à l'article 46 de la Loi de déposer auprès de la Commission dans un délai de 10 jours, un rapport concernant les placements des actions faits sous le régime des dispenses prévues aux articles 43, 44 et 51 de la Loi. Cette dispense est accordée tenant compte de la clientèle visée par le placement et elle est accordée à la condition que Merrill Lynch Equity dépose dans les 30 jours de la fin de son exercice financier, un rapport sur les titres placés en vertu des articles 43 et 51 de la Loi, accompagné des droits prévus par le *Règlement sur les valeurs mobilières*.

La présente décision entre en vigueur aujourd'hui même.

Décision n° : 2000-C-0435
Article(s) : L-263 et L-46
L-43, L-44 et L-51
Date : 2000-07-18

Merrill Lynch Equity Arbitrage Portfolio Merrill Lynch Investment Canada Inc.

Par suite de la demande qui lui a été adressée par la société Merrill Lynch Investment Canada Inc., le gérant du fonds Merrill Lynch Equity Arbitrage Portfolio (ci-après « Merrill Lynch Equity »), la Commission, en vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, dispense Merrill Lynch Equity de l'obligation prévue à l'article 148 de la Loi, de s'inscrire à titre de courtier pour les placements d'actions additionnelles auprès des détenteurs qui ont initialement souscrit et conservé un montant minimal de 150 000 \$, sous forme d'actions de Merrill Lynch Equity.

La présente décision est prononcée aux conditions suivantes :

- le placement est effectué sans publicité; et
- au moment du placement des actions additionnelles de Merrill Lynch Equity, le coût moyen d'acquisition ou la valeur liquidative des actions de celle-ci déjà détenues par le souscripteur est d'au moins 150 000 \$.

Décision n° : 2000-C-0439
Article(s) : L-263 et L-148
Date : 2000-07-18

Nal Oil & Gas Trust (Draig Energy Ltd.)

La société Nal Oil & Gas Trust (ci-après « Nal Oil ») s'est adressée à la Commission dans le cadre de l'offre publique d'échange (ci-après « l'Offre ») qu'elle a lancée le 8 juin 2000, visant la totalité des actions ordinaires et des actions privilégiées (les actions ordinaires et les actions privilégiées étant ci-après désignées collectivement les « actions ») émises et en circulation de la société Draig Energy Ltd. (ci-après « Draig »), au prix de 0,2375 part de fiducie de Nal Oil pour chaque action ordinaire de Draig et de 0,125 part de fiducie de Nal Oil pour chaque action privilégiée de Draig.

À cet effet, Nal Oil demande à la Commission de lui accorder, en vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, une dispense de l'application de l'article 145 de la Loi, afin de lui permettre d'offrir aux porteurs de Draig qui résident aux États-Unis, une contrepartie différente de celle offerte dans le cadre de l'Offre aux porteurs de cette société qui résident au Canada.

Les parts de fiducie de Nal Oil n'étant pas inscrites selon le *Investment Company Act of 1940* (É.-U.) aux fins d'en permettre le placement aux États-Unis, l'Offre prévoit un mécanisme de revente des parts de fiducies de Nal Oil que les porteurs américains auraient eu le droit de recevoir dans le cadre de l'Offre, via The Trust Company of Bank of Montreal (ci-après le « dépositaire »), sur la Bourse de Toronto. Le produit de la vente des parts de fiducie, moins les frais, est alors distribué par le dépositaire aux actionnaires américains concernés. Selon le dépositaire, les porteurs américains de Draig détiennent environ 0,52 % des actions ordinaires de Draig.

La Commission, après avoir pris connaissance des représentations qui lui ont été soumises, accorde la dispense demandée aux motifs suivants :

- le nombre restreint de porteurs américains de Draig qui résident aux États-Unis;
- Nal Oil ne cherche pas à privilégier un groupe d'actionnaires par rapport à un autre et s'il y a une différence entre la contrepartie offerte aux termes de l'Offre aux porteurs américains de Draig, elle résulte des restrictions à la législation sur les valeurs mobilières des États-Unis;

- la contrepartie qui est offerte aux porteurs américains n'est pas sensiblement différente de celle qui est offerte aux autres porteurs de Draig, puisque les porteurs américains, qui acceptent l'Offre, recevront plutôt le produit de la vente des parts de fiducie de Nal Oil.

La présente décision entrera en vigueur le 30 juin 2000.

Décision n° : 2000-C-0378

Article(s) : L-263 et L-145

Date : 2000-06-27

Portefeuille Artisan RER de croissance maximale

Portefeuille Artisan de croissance

Portefeuilles de bons du trésor canadien Artisan

Portefeuille Artisan d'avantage mondial

Portefeuille Artisan prudent

Portefeuille Artisan de croissance maximale

Portefeuille Artisan de croissance élevée

Portefeuille Artisan RER de croissance

Portefeuille Artisan conservateur

Portefeuille Artisan RER prudent

Portefeuille Artisan le plus conservateur

Portefeuille Artisan RER de croissance

élevée

Portefeuille Artisan de la nouvelle économie

Portefeuille Artisan RER d'avantage mondial

Gestion d'actifs Assante Ltée

À la suite de la demande qui lui a été adressée par la société Gestion d'actifs Assante Ltée, la Commission, en vertu du paragraphe 1° de l'article 19.1 de la *Norme canadienne 81-102*, dispense les fonds du haut et les nouveaux fonds dont les noms apparaissent ci-après ainsi que les futurs fonds Artisan, de l'application des dispositions prévues au sous-paragraphe a) du paragraphe 1° de l'article 2.5 de cette norme et des dispositions du paragraphe 1° de l'article 2.1 et des paragraphes 1° et 2° de l'article 2.2 de la même norme, afin de permettre aux fonds d'excéder les limites permises qui sont prévues aux paragraphes 3° et 4° de l'article 2.1 de cette norme, relativement à une situation de fonds de fonds et à un investissement représentant une exposition de plus de 10 % de l'actif net des fonds du haut dans les fonds sous-jacents.

Les fonds du haut sont les suivants :

- Portefeuille Artisan RER de croissance maximale;
- Portefeuille de bons du trésor canadien Artisan;

- Portefeuille Artisan d'avantage mondial;
- Portefeuille Artisan de croissance maximale;
- Portefeuille Artisan prudent;
- Portefeuille Artisan de croissance élevée;
- Portefeuille Artisan RER de croissance;
- Portefeuille Artisan conservateur; et
- Portefeuille Artisan de croissance.

Les nouveaux fonds sont les suivants :

- Portefeuille Artisan de la nouvelle économie; et
- Portefeuille Artisan RER d'avantage mondial.

Les fonds Artisan ont déposé un prospectus simplifié provisoire et pro forma daté du 5 juillet 2000 auprès de la Commission. La stratégie de placement des fonds est d'investir 100 % de leurs avoirs dans des fonds sous-jacents.

La présente décision est prononcée pourvu que les conditions suivantes soient respectées dans chaque opération :

1. chaque portefeuille doit être émetteur assujéti ou l'équivalent aux termes de la Loi et n'avoir manqué à aucune exigence de celle-ci;
2. les objectifs de placement de chaque fonds sous-jacent doivent être compatibles avec ceux du portefeuille pertinent;
3. aucun des portefeuilles ne doit investir dans un fonds sous-jacent dont l'un des objectifs de placement consiste à investir directement ou indirectement dans d'autres organismes de placement collectif;
4. malgré la troisième condition, les quatre portefeuilles doivent se départir de tous leurs placements dans les fonds clones RER identifiés comme tels, au plus tard le 2 janvier 2001;
5. le portefeuille qui conserve des placements dans ces fonds clones RER après le 2 janvier 2001 doit cesser immédiatement d'émettre des parts au Québec;
6. malgré la troisième condition, si un fonds sous-jacent qui n'est géré ni par le gestionnaire ni par une personne du même groupe que celui-ci change d'objectif de placement pour investir directement ou indirectement dans un autre organisme de placement collectif, le portefeuille détenant des parts de ce fonds sous-jacent doit

prendre des dispositions pour s'en départir dès qu'il est commercialement raisonnable de le faire, mais en aucun cas plus de 90 jours après la prise d'effet du changement d'objectif de placement;

7. les parts de chaque portefeuille et les titres de chaque fonds sous-jacent achetés par un portefeuille doivent être offerts en vente au Québec conformément à un prospectus déposé auprès de la Commission et accepté par elle;
8. aucun portefeuille ne doit détenir plus de 20 % de parts d'une catégorie ou d'une série d'une catégorie d'un fonds sous-jacent et; en cas de dépassement de ce plafond (le « *plafond de placement* »), le portefeuille en cause doit :
 - a) dès que possible, répartir le montant excédentaire au prorata entre d'autres fonds sous-jacents détenant des éléments d'actif de la même catégorie que le fonds sous-jacent pour lequel le plafond de placement a été dépassé;
 - b) aviser les porteurs de parts de la répartition dans les 30 jours;
9. chaque portefeuille doit investir son actif (à l'exclusion des espèces et des quasi-espèces) dans les fonds sous-jacents en respectant les pourcentages déterminés indiqués dans son prospectus simplifié, sous réserve d'une modification autorisée, à la hausse ou à la baisse, pour tenir compte des fluctuations du marché. La modification autorisée ne doit pas dépasser :
 - (i) 2,5 %, pour les fonds sous-jacents dont le pourcentage déterminé est supérieur ou égal à 3 %;
 - (ii) 0,5 %, pour les fonds sous-jacents dont le pourcentage déterminé est inférieur à 3 %;(Dans chaque cas la « *modification autorisée* »);
10. si l'actif d'un portefeuille investi dans des fonds sous-jacents s'écarte de la modification autorisée, les changements nécessaires doivent être apportés à l'actif à la date d'évaluation suivante du portefeuille de façon à le ramener aux pourcentages déterminés;
11. les pourcentages déterminés et les fonds sous-jacents dans lesquels un portefeuille peut investir ne peuvent être changés à moins qu'un nouveau prospectus simplifié ou un prospectus simplifié modifié reflétant le

changement n'ait été déposé et visé, et que les porteurs de parts du portefeuille n'aient reçu un préavis écrit d'au moins 60 jours du changement proposé (l'«*avis de changement*»).

12. malgré la onzième condition, il est interdit de modifier à la hausse les pourcentages déterminés des fonds clones RER détenus par les quatre portefeuilles par rapport aux pourcentages déterminés;

13. le prospectus simplifié de chaque portefeuille doit indiquer la dénomination, les objectifs de placement et le gestionnaire des fonds sous-jacents, les pourcentages déterminés et la modification autorisée de chaque fonds sous-jacent; il doit aussi contenir l'avis de changement prévu par la onzième condition et indiquer les exigences qui s'y appliquent;

14. malgré la onzième condition, les quatre portefeuilles ne sont pas tenus de déposer de modification de prospectus ni de donner d'avis de changement pour le retrait du fonds clone RER si :

a) le prospectus simplifié de chacun des portefeuilles indique la dénomination des fonds sous-jacents qui remplaceront les fonds clones RER ou dans lesquels seront investis les fonds placés dans les fonds clones RER (les «*fonds de remplacement*») au plus tard le 2 janvier 2001, ainsi que les pourcentages déterminés révisés;

b) le gestionnaire de chacun des portefeuilles dépose dans SEDAR (sous le numéro de projet 281125) une attestation écrite portant que tous les fonds clones RER visés, ci-dessus, ont été retirés des portefeuilles, et indiquant la dénomination de tous les fonds de remplacement ainsi que les pourcentages déterminés révisés;

15. malgré la onzième condition, lorsqu'un portefeuille est tenu de retirer un fonds sous-jacent pour se conformer à la sixième condition, le fonds sous-jacent ne peut être changé à moins qu'un nouveau prospectus simplifié ou un prospectus simplifié modifié reflétant le changement n'ait été déposé et visé, et que les porteurs de parts du portefeuille n'aient reçu un préavis écrit d'au moins 30 jours du changement proposé;

16. le prospectus simplifié de chaque portefeuille doit indiquer :

a) que toute remise sur les frais de gestion devant être accordée au gestionnaire par le gestionnaire d'un fonds sous-jacent, par des personnes de son groupe ou par des personnes ayant des liens avec lui à l'égard des placements du portefeuille dans ce fonds sera retenue par le gestionnaire et non répercutée sur le portefeuille;

b) le pourcentage du total des frais de gestion facturés par le gestionnaire qui est payé ou qui est dû aux gestionnaires des fonds sous-jacents et le pourcentage qui est payé ou qui est dû au gestionnaire, aux personnes de son groupe ou à des personnes ayant des liens avec lui;

17. toute remise sur les frais de gestion accordée au gestionnaire, à des personnes de son groupe ou à des personnes ayant des liens avec lui doit être indiquée dans les notes afférentes aux états financiers des portefeuilles;

18. l'avis de changement doit :

a) contenir l'information figurant dans le prospectus simplifié à propos du paiement de la remise sur frais de gestion devant être accordée au gestionnaire par les gestionnaires des fonds sous-jacents;

b) indiquer si la commission de suivi ou la remise sur les frais de gestion devant être accordée par le fonds sous-jacent a été modifiée ou augmentée;

19. les commissions de suivi relatives aux placements des portefeuilles dans des fonds sous-jacents qui sont payées au gestionnaire, aux personnes de son groupe ou à des personnes ayant des liens avec lui ne doivent pas dépasser le montant qui serait payé par les gestionnaires des fonds sous-jacents à des courtiers vendant des parts de ces fonds, conformément à l'information contenue dans le prospectus simplifié des fonds sous-jacents et dans le prospectus simplifié des portefeuilles;

20. le prospectus simplifié doit indiquer les commissions de suivi payées par le gestionnaire, les personnes de son groupe ou des personnes ayant des liens avec lui à l'égard des parts des portefeuilles, en pourcentage du montant total des commissions de suivi payées au gestionnaire, aux personnes de son groupe ou à des personnes ayant des liens avec lui par les gestionnaires des fonds sous-jacents à l'égard des titres des fonds sous-jacents achetés par les portefeuilles;

21. les fréquences de calcul de la valeur liquidative d'un portefeuille et de ses fonds sous-jacents doivent être compatibles aux fins de l'émission et du rachat des parts du portefeuille et des fonds sous-jacents;
 22. aucuns frais ne sont exigibles des portefeuilles pour l'achat de titres de leurs fonds sous-jacents;
 23. aucuns frais de rachat ni autres frais ne doivent être perçus par un fonds sous-jacent pour le rachat, par un portefeuille, des parts du fonds qu'il détient;
 24. les arrangements entre les portefeuilles et les fonds sous-jacents ou les arrangements les concernant doivent faire en sorte d'éviter le dédoublement des frais de gestion;
 25. mis à part la remise sur les frais de gestion et les commissions de suivi perçues conformément au présent document de décision, et exception faite des frais de gestion indiqués dans le prospectus simplifié, aucuns frais ne sauraient être payés à quiconque par les portefeuilles, les fonds sous-jacents, le gestionnaire ou le placeur principal des portefeuilles ou des fonds sous-jacents, ni par les personnes de leur groupe ou les personnes ayant des liens avec eux, à l'égard des titres des fonds sous-jacents achetés, détenus ou rachetés par les portefeuilles;
 26. tout avis donné aux porteurs de parts d'un fonds sous-jacent, conformément aux actes constitutifs du fonds sous-jacent ou aux lois qui lui sont applicables, doit aussi être remis aux porteurs de parts de chaque portefeuille qui détient des parts du fonds sous-jacent, les droits de vote afférents aux parts des fonds sous-jacents étant transférés aux porteurs de parts du portefeuille pertinent; si une assemblée des porteurs de parts du fonds sous-jacent est convoquée, l'information et les avis connexes doivent être fournis aux porteurs de parts du portefeuille pertinent, qui pourront donner des directives au gestionnaire pour l'exercice des droits de vote afférents aux parts des fonds sous-jacents détenues par le portefeuille; si une question relative à un fonds sous-jacent nécessite un scrutin des porteurs de titres du fonds sous-jacent (exception faite des affaires courantes traitées à l'assemblée annuelle des fonds sous-jacents constitués en sociétés – par ex. l'élection des administrateurs et la nomination des vérificateurs), le gestionnaire doit, soit convoquer une assemblée des porteurs de parts de chaque portefeuille qui détient des titres du fonds sous-jacent, soit donner aux porteurs de parts de chaque portefeuille la possibilité de voter par procuration, sans convoquer d'assemblée; le gestionnaire doit faire en sorte que les droits de vote afférents aux titres du fonds sous-jacent détenus par le portefeuille soient exercés dans la même proportion que les voix exprimées par les porteurs de parts du portefeuille;
 27. les portefeuilles doivent indiquer dans leur prospectus simplifié que celui-ci et leur notice annuelle seront mis à la disposition des porteurs de parts sur demande et que les porteurs de parts recevront les états financiers annuels et, sur demande, les états financiers semestriels, des portefeuilles, accompagnés (i) d'un résumé approprié de l'information concernant les fonds sous-jacents dans lesquels les portefeuilles ont des placements, ou (ii) sur demande, des états financiers annuels ou semestriels de chaque fonds sous-jacent visé, présentés soit sous forme d'états financiers combinés du portefeuille et du fonds sous-jacent, soit séparément;
 28. chaque placement effectué par un portefeuille dans un fonds sous-jacent doit être le fruit de l'exercice du jugement en matière d'affaires de personnes responsables ayant uniquement à l'esprit l'intérêt des portefeuilles;
 29. la dispense octroyée par la présente décision expire un an après la publication de la version finale de tout texte normatif ou instruction des décideurs ayant le même objet que l'article 2.5 de la *Norme canadienne 81-102*.
- La présente décision entrera en vigueur le 23 octobre 2000.
- Décision n° : 2000-C-0640
IG : (NC81-102)-19.1, 1°) et 2.5, 1°) a)
(NC81-102)-19.1, 1°) et 2.1, 1°)
(NC81-102)-19.1, 1°) et 2.2, 1°) et 2°)
(NC81-102)-2.1, 3°) et 4°)
Date : 2000-10-20
- Portefeuille de Fonds équilibrés Canada Trust**
Portefeuille de Fonds canadiens de croissance Alliance Canada Trust
Portefeuille de Fonds de croissance de revenu Alliance Canada Trust
Portefeuille de Fonds RER équilibrés Alliance Canada Trust
Portefeuille de Fonds RER canadiens de croissance Alliance Canada Trust

Portefeuille de Fonds RER de croissance de revenu Alliance Canada Trust
Portefeuille de Fonds RER mondiaux de croissance Alliance Canada Trust
Portefeuille de Fonds mondiaux de croissance Alliance Canada Trust
Portefeuille de Fonds équilibrés Alliance Canada Trust
Portefeuille de Fonds canadiens de croissance Canada Trust
Portefeuille de Fonds de revenu modéré Canada Trust
Portefeuille de Fonds de croissance de revenu Canada Trust
Portefeuille de Fonds RER équilibrés Canada Trust
Portefeuille de Fonds RER canadiens de croissance Canada Trust
Portefeuille de Fonds RER de croissance de revenu Canada Trust
Portefeuille de Fonds RER mondiaux de croissance Canada Trust
Portefeuille de Fonds mondiaux de croissance Canada Trust
Groupe de gestion de placement CT Inc.
Gestion de Placements TD Inc.

La Commission accorde l'agrément prévu à l'article 5.5, 1°) b) de la *Norme 81-102* à la société Groupe de gestion de placement CT Inc., le gérant des fonds Canada Trust mentionnés en titre (ci-après les « fonds cédants ») et à la société Gestion de Placements TD Inc., le gérant des fonds Ligne Verte et des fonds de portefeuille géré fondsexpert (ci-après les « fonds restants »), relativement à la fusion des fonds cédants avec les fonds restants et les autorise à procéder à des opérations de pré-fusion, le tout selon l'information déposée auprès de la Commission. La présente décision est prononcée à la condition que les porteurs des parts de ces fonds se prononcent en faveur de la fusion.

La présente décision entrera en vigueur le 3 août 2000.

Décision n° : 2000-C-0462
 IG : (NC-81-102)-5.5, 1°) b)
 Date : 2000-08-01

Resource Holdings Ltd.
Angus J. Kinnear
National Aviation Holdings, Inc.
(Canada 3000 Inc.)

La Commission dispense les porteurs de la société Canada 3000 Inc. énumérés ci-dessous, de l'application de l'*Instruction générale* n° Q-8, et afin de permettre à la société Canada 3000 Inc. d'utiliser les dispositions de l'*Avis des autorités canadiennes en valeurs mobilières*

portant sur le projet de modalités uniformes d'entiercement applicables aux premiers appels publics à l'épargne (B.C.V.M.Q., 2000-03-17, Vol. XXXI, n° 11, page 7 & Annexe D), dans le cadre du premier appel public à l'épargne par prospectus de cette société au Québec.

La présente décision est prononcée aux motifs suivants :

- les actions ordinaires de cette société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto et selon les paramètres de l'avis mentionné plus haut dans la présente décision, cette société est un « émetteur dispensé »;
- le placement sera effectué dans toutes les provinces du Canada et l'utilisation du projet permettra, à cet égard, l'application d'une même norme.

Les porteurs visés par l'*Instruction générale* n° Q-8 et par la présente décision sont :

- Resource Holdings Ltd.
- Angus J. Kinnear
- National Aviation Holdings, Inc.

Décision n° : 2000-C-0379
 IG : (Q-8)
 Date : 2000-06-27

SMTC Corporation **SMTC Manufacturing Corporation of Canada**

La Commission, en vertu de l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, dispense la société SMTC Manufacturing Corporation of Canada (ci-après « SMTC Canada ») des obligations d'information continue prévues aux articles 68 à 103 de la *Loi aux conditions* suivantes :

1. SMTC Corporation (ci-après « SMTC ») expédie à tous les porteurs d'actions échangeables résidant au Québec, tous les documents d'information continue transmis à ses porteurs d'actions ordinaires qui résident aux États-Unis, y compris, sans restreindre la portée de ce qui précède, copies de ses rapports annuels, ses états financiers annuels et des documents de sollicitation de procurations;
2. SMTC dépose auprès de la Commission tous les documents à être déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, y compris copies des formulaires 10-K, 10-Q, 8-K et toute circulaire de sollicitation de procurations préparée dans le cadre des assemblées de ses actionnaires;

3. SMTC satisfasse toutes les exigences du Nasdaq en ce qui a trait à l'information occasionnelle à l'égard de changements importants et dépose auprès de la Commission tout communiqué de presse ou avis de changement important relatif à ses affaires et que SMTC Canada continue d'être assujettie aux obligations de l'article 73 de la Loi en ce qui a trait aux changements importants survenus dans ses affaires qui seraient importants pour les porteurs des actions échangeables bien qu'ils ne constituent pas un changement important pour les porteurs d'actions ordinaires de SMTC;
4. SMTC Canada fournisse aux porteurs d'actions échangeables une déclaration à l'effet que, conformément à la décision de la Commission, SMTC Canada et ses initiés sont dispensés de certaines dispositions en matière de divulgation prévues dans la Loi, en spécifiant les exigences de la Loi dont ils sont dispensés et en identifiant la documentation qui sera produite en remplacement;
5. SMTC inclue dans tout envoi futur de documents de sollicitation de procurations aux porteurs d'actions échangeables une explication claire et précise indiquant les motifs pour lesquels les documents transmis concernent SMTC seulement et non SMTC Canada. Une telle déclaration devra inclure une référence à l'équivalence économique entre les actions échangeables et les actions ordinaires ainsi qu'une explication des droits de vote directs afférents aux actions échangeables dans les assemblées des porteurs d'actions ordinaires de SMTC;
6. dans le cas où SMTC Canada envoie une circulaire à ses porteurs d'actions échangeables en vue d'une assemblée de ses actionnaires, SMTC Canada peut omettre d'y inclure l'information prescrite par la législation à la condition qu'une information comparable à l'égard de SMTC soit incluse dans la circulaire;
7. SMTC demeure le propriétaire réel, direct ou indirect de la totalité des actions émises et en circulation de SMTC Canada.

De plus, la Commission dispense SMTC Canada ainsi que ses initiés qui ne sont pas des initiés de SMTC des obligations de déclarations d'initiés.

Enfin, la Commission dispense SMTC et SMTC Canada des exigences du paragraphe 1° de l'article 37.5 du *Règlement sur les valeurs mobilières* malgré le fait qu'ils ne soient pas actuellement des émetteurs assujettis au Québec, afin de permettre l'utilisation du régime de fixation de prix après l'octroi du visa prévu aux articles 37.5, 37.6 et 37.7. Cette dernière dispense est accordée aux motifs suivants :

- la capitalisation boursière de SMTC et de SMTC Canada, une fois leur premier appel public à l'épargne excédera 75 000 000 \$;
- le régime de fixation de prix après l'octroi du visa permettra de coordonner les placements canadiens et américains.

Décision n° : 2000-C-0438

Article(s) : L-263 et L-68 à L-103

Date : 2000-07-18

Valeurs Mobilières Swift Trade Inc.

ATTENDU que le 24 mai 2000, la Commission, en vertu de l'article 323 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, a prononcé la décision n° 2000-C-0293 à l'effet de suspendre jusqu'au 19 juin 2000, la décision n° 2000-CA-0741 prononcée le 4 avril 2000 par le directeur de la conformité et de l'application à l'égard de la société Valeurs Mobilières Swift Trade Inc. (ci-après « Swift Trade »);

ATTENDU que l'audience devant la Commission relativement à cette société qui avait été fixée au 19 juin 2000 a été reportée au 12 juillet 2000, puis au 30 août 2000, puis au 27 septembre 2000, puis au 2 novembre 2000 et enfin au 4 décembre 2000, pro forma;

ATTENDU que vu les remises d'audience, la Commission a prononcé, en vertu des articles 321 et 323 de la Loi, la décision n° 2000-C-0351 du 16 juin 2000, la décision n° 2000-C-0412 du 12 juillet 2000 et la décision n° 2000-C-0523 du 29 août 2000, ayant pour effet de suspendre l'application de la décision n° 2000-CA-0741, prononcée le 4 avril 2000 par le directeur de la conformité et de l'application pour une période se terminant au 27 septembre 2000;

ATTENDU que lors de l'audience pro forma du 27 septembre 2000, la Commission a prononcé la décision n° 2000-C-0586, ayant pour effet de suspendre l'application de la décision n° 2000-CA-0741 datée du 4 avril 2000 relativement à la partie de cette décision concernant la décision n° 2000-CA-0483 du 25 février 2000, pour une période se terminant le 2 novembre 2000, vu le retrait par Swift Trade, de sa demande de révision concernant la partie de la décision n° 2000-CA-0741 relative à la décision n° 2000-CA-0484 du 25 février 2000;

ATTENDU que lors de l'audience pro forma du 2 novembre 2000, la Commission a prononcé la décision n° 2000-C-0667, ayant pour effet de suspendre la décision n° 2000-CA-0741 du 4 avril 2000 relativement à la partie de cette décision qui concerne la décision n° 2000-CA-0483 du 25 février 2000, jusqu'au 4 décembre 2000;

ATTENDU que lors de l'audience pro forma du 4 décembre 2000, la Commission a accordé une nouvelle remise d'audience, du consentement des parties, au 22 janvier 2001, pro forma;

ATTENDU que lors de cette audience, Swift Trade a demandé à la Commission de prolonger la suspension de l'effet de la décision n° 2000-CA-0741 du 4 avril 2000 relativement à la partie de cette décision qui concerne la décision n° 2000-CA-0483 du 25 février 2000, jusqu'au 22 janvier 2001;

ATTENDU que le directeur de la conformité et de l'application ne s'oppose à cette demande;

ATTENDU que la Commission estime à cet égard qu'il y aurait lieu de suspendre à nouveau cette décision jusqu'au 22 janvier 2001;

EN CONSÉQUENCE, la Commission, en vertu des articles 321 et 323 de la Loi, suspend la décision n° 2000-CA-0741 datée du 4 avril 2000 relativement à la partie de cette décision concernant la décision n° 2000-CA-0483 du 25 février 2000, pour une période additionnelle se terminant le 22 janvier 2001. La Commission pourra, s'il y a lieu, prolonger la suspension de cette décision pour une période additionnelle.

Décision n° : 2000-C-0757

Article(s) : L-321 et L-323

Date : 2000-12-04

2.2 Décisions du directeur général

3. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

4. POURSUITES JUDICIAIRES

4.1 Poursuites criminelles

4.2 Poursuites pénales

4.3 Poursuites civiles

5. INTERDICTIONS

5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

5.2 Interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de courtier en valeurs

5.3 Levées d'interdiction

6. PLACEMENTS

6.1a Prospectus provisoires

Alberta Energy Company Ltd.

Visa du prospectus simplifié provisoire du 4 décembre 2000 concernant le placement de titres de placement à 8,50 % échéant le 20 décembre 2040.

Le visa prend effet le 4 décembre 2000.

Courtier(s) :

RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
Merrill Lynch Canada Inc.
Marchés mondiaux CIBC Inc.
Financière Banque Nationale Inc.
Scotia Capitaux Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.

Numéro de projet Sédar : 318248

Banque Royale du Canada

Visa du prospectus simplifié provisoire du 30 novembre 2000 concernant le placement de 10 600 000 actions ordinaires.

Le visa prend effet le 30 novembre 2000.

Courtier(s) :

RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
BMO Nesbitt Burns Inc.
Marchés mondiaux CIBC Inc.
Scotia Capitaux Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.
Valeurs Mobilières Crédit Suisse First Boston Canada Inc.
Goldman Sachs Canada Inc.
J.P. Morgan Valeurs Mobilières Canada Inc.
Merrill Lynch Canada Inc.
Financière Banque Nationale Inc.
Valeurs Mobilières HSBC(Canada) Inc.
UBS Bunting Warburg Inc.

Numéro de projet Sédar : 317277

Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadiens

Visa du prospectus simplifié provisoire du 30 novembre 2000 concernant le placement de 2 650 000 parts, au prix de 11,45 \$ la part.

Le visa prend effet le 30 novembre 2000.

Courtier(s) :

RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
 Marchés mondiaux CIBC Inc.
 Merrill Lynch Canada Inc.
 Scotia Capitaux Inc.
 Financière Banque Nationale Inc.
 Valeurs Mobilières TD Inc.
 BMO Nesbitt Burns Inc.
 Valeurs Mobilières HSBC(Canada) Inc.

Numéro de projet Sédar : 317315

Medicure Inc.

Visa du prospectus provisoire du 29 novembre 2000 concernant le placement d'unités.

Le visa prend effet le 30 novembre 2000.

Courtier(s) :

Groome Capital.com Inc.

Numéro de projet Sédar : 317062

Richcor Resources Ltd.

Bioxel Pharma Inc.

Visa du prospectus provisoire du 29 novembre 2000 concernant le placement de 740 000 actions ordinaires de Richcor et 370 000 bons de souscription d'actions ordinaires de Richcor pouvant être émis lors de l'exercice de 740 000 bons de souscription spéciaux de série A et 5 232 000 actions ordinaires de Richcor pouvant être émis lors de l'exercice de 5 232 000 bons de souscription spéciaux de série B de Richcor.

Le visa prend effet le 1^{er} décembre 2000.

Courtier(s) :

Groome Capital.com Inc.

Numéro de projet Sédar : 317057 & 317087

6.1b Prospectus définitifs

Corporation Financière Household Limitée

Visa pour le prospectus simplifié du 1^{er} décembre 2000 de Corporation Financière Household Limitée concernant le placement d'un emprunt de 1 000 000 000 \$ en billets à moyen terme.

Le visa prend effet le 4 décembre 2000.

Courtier(s) :

RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
 Marchés mondiaux CIBC Inc.
 Scotia Capitaux Inc.
 BMO Nesbitt Burns Inc.

Numéro de projet Sédar : 314357

Fiducie cartes de crédit Gloucester

Visa pour le prospectus simplifié du 30 novembre 2000 de Fiducie cartes de crédit Gloucester concernant le placement de billets de catégorie A 6,222 % de 295 750 000, série 2000-2 et de billets accessoires 8,171 % de 54 250 000, série 2000-2.

Le visa prend effet le 30 novembre 2000.

Courtier(s) :

Valeurs Mobilières TD Inc.
 BMO Nesbitt Burns Inc.
 Marchés mondiaux CIBC Inc.
 Merrill Lynch Canada Inc.
 RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.

Numéro de projet Sédar : 313663

Fiducie de Capital RBC et Banque Royale du Canada

Visa pour le prospectus du 29 novembre 2000 de Fiducie de Capital RBC et Banque Royale du Canada concernant le placement de 750 000 titres de la Fiducie de capital - série 2011 (RBC truCS) à 1 000 \$ la part et des actions privilégiées série R de la Banque Royale du Canada pouvant être émises en échange des RBC TruCS, conformément aux dispositions d'échange.

Le visa prend effet le 30 novembre 2000.

Courtier(s) :

RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
 BMO Nesbitt Burns Inc.
 Marchés mondiaux CIBC Inc.
 Scotia Capitaux Inc.
 Valeurs Mobilières TD Inc.
 Merrill Lynch Canada Inc.
 Financière Banque Nationale Inc.
 Goldman Sachs Canada Inc.
 Valeurs Mobilières HSBC(Canada) Inc.

Numéro de projet Sédar : 308146 et 308150

Fonds de la Banque de HongKong

Visa pour le prospectus simplifié du 1^{er} décembre 2000 concernant le placement de parts de :

Fonds en titres du marché monétaire canadien de la HSBC
 Fonds en titres du marché monétaire en dollars US de la HSBC
 Fonds en prêts hypothécaires de la HSBC
 Fonds en obligations canadiennes de la HSBC

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Fonds RER obligations internationales de la HSBC
Fonds équilibré canadien de la HSBC
Fonds de revenu en dividendes de la HSBC
Fonds en actions de la HSBC
Fonds de croissance de titres de sociétés à faible capitalisation de la HSBC
Fonds en actions internationales de la HSBC
Fonds RER actions internationales de la HSBC
Fonds en actions américaines de la HSBC
Fonds RER actions américaines de la HSBC
Fonds européen de la HSBC
Fonds du marché du Sud-Est asiatique de la HSBC
Fonds en titres des nouveaux marchés de la HSBC
Fonds international titres technologiques de la HSBC

Le visa prend effet le 4 décembre 2000.

Numéro de projet Sédar : 304523

Fonds Équilibré de la C.S.F.P.M.Q.

Visa pour le prospectus simplifié du 29 novembre 2000 concernant le placement de parts.

Le visa prend effet le 5 décembre 2000.

Numéro de projet Sédar : 287774

Fonds Merrill Lynch

Visa pour le prospectus simplifié du 27 novembre 2000 concernant le placement de parts de catégorie A et parts de catégorie F de :

Fonds du marché monétaire canadien Merrill Lynch
Fonds des bons du Trésor canadiens Merrill Lynch
Fonds du marché monétaire américain Merrill Lynch
Fonds équilibré canadien sélect Merrill Lynch
Fonds de valeur équilibré canadien Merrill Lynch
Fonds d'obligations canadiennes Merrill Lynch
Fonds de valeur de base canadien Merrill Lynch
Fonds de croissance canadien Merrill Lynch
Fonds d'obligations canadiennes à haut rendement Merrill Lynch
Fonds fiduciaire de revenu canadien Merrill Lynch
Fonds canadien de sociétés à petite capitalisation Merrill Lynch
Fonds de valeur américain Merrill Lynch
Fonds de croissance fondamentale américain Merrill Lynch
Fonds RER d'indices américains Merrill Lynch

Fonds de marchés financiers en développement Merrill Lynch
Fonds Euro Merrill Lynch
Fonds de croissance mondial Merrill Lynch
Fonds de secteurs mondiaux Merrill Lynch
Fonds RER de secteurs mondiaux Merrill Lynch
Fonds de valeur mondial sélect Merrill Lynch
Fonds RER de valeur mondial sélect Merrill Lynch
Fonds de croissance international sélect Merrill Lynch
Fonds RER de croissance international sélect Merrill Lynch
Fonds RER d'indices internationaux Merrill Lynch
Fonds des stratégies liées à Internet Merrill Lynch
Fonds RER des stratégies liées à Internet Merrill Lynch

Le visa prend effet le 28 novembre 2000.

Numéro de projet Sédar : 305355

Fonds Optima Stratégie (Les)

Visa pour le prospectus simplifié du 29 novembre 2000 concernant le placement de parts de :

Fonds monétaire Optima Stratégie
Fonds de revenu à court terme canadien Optima Stratégie
Fonds de revenu fixe canadien Optima Stratégie
Fonds de revenu fixe international Optima Stratégie
Fonds RER de revenu fixe international Optima Stratégie
Fonds de sociétés de petites capitalisations d'actions canadiennes Optima Stratégie
Fonds de valeur d'actions canadiennes Optima Stratégie
Fonds de croissance d'actions canadiennes Optima Stratégie
Fonds diversifié d'actions canadiennes Optima Stratégie
Fonds de valeur d'actions américaines Optima Stratégie
Fonds de croissance d'actions américaines Optima Stratégie
Fonds diversifié d'actions américaines Optima Stratégie
Fonds RER diversifié d'actions américaines Optima Stratégie
Fonds de valeur d'actions internationales Optima Stratégie
Fonds de croissance d'actions internationales Optima Stratégie
Fonds diversifié d'actions internationales Optima Stratégie

Fonds RÉR diversifié d'actions internationales
Optima Stratégie
Fonds immobilier Optima Stratégie

Le visa prend effet le 4 décembre 2000.

Numéro de projet Sédar : 301993

Groupe de Fonds de Placements SEI

Visa pour le prospectus simplifié du 28 novembre 2000 concernant le placement de parts de catégorie O, de parts de catégorie I et de parts de catégorie P de :

Fonds de marché monétaire
Fonds canadien à revenu fixe
Fonds d'actions canadiennes
Fonds d'actions de grandes sociétés américaines
Fonds d'actions de petites sociétés américaines
Fonds d'actions EAEO
Fonds d'actions marchés émergents
Fonds d'obligations mondiales à rendement accru
Fonds synthétique indiciel S&P 500
Fonds synthétique indiciel international

Le visa prend effet le 30 novembre 2000.

Numéro de projet Sédar : 304158

Groupe de Fonds Industrial

Visa pour le prospectus simplifié du 30 novembre 2000 concernant le placement d'actions de :

Fonds d'actions Industriel Limitée

Le visa prend effet le 5 décembre 2000.

Numéro de projet Sédar : 306509

Groupe de Fonds Sentry Select

Visa pour le prospectus simplifié du 14 juillet 2000 concernant le placement de parts de :

Fonds 2001 de technologie Internet Sentry Select
Fonds 2001 de la biotechnologie Sentry Select
Fonds 2001 des communications sans fil Sentry Select
Fonds 2001 de gestion des fortunes Sentry Select

Le visa prend effet le 17 juillet 2000.

Numéro de projet Sédar : 279346

Ressources Majescor Inc.

Visa pour le prospectus du 4 décembre 2000 de Ressources Majescor Inc. concernant le placement de 2 000 unités A chacune composée de 1 600 actions ordinaires accréditives et de 400 actions ordinaires au prix de 1 000 \$ l'unité A et de 400 unités B chacune composée de 1 000 actions ordinaires et de bons de souscription de 1 000 actions ordinaires au prix de 500 \$ l'unité B.

Le visa prend effet le 6 décembre 2000.

Courtier(s) :

Corporation Canaccord Capital

Numéro de projet Sédar : 307653

Ressources Sirios Inc.

Visa pour le prospectus du 1^{er} décembre 2000 de Ressources Sirios Inc. concernant le placement de 1 063 unités « A » et 215 unités « B » au prix de 1 000 \$ l'unité. Chaque unité « A » étant composé de 4 000 actions ordinaires accréditives, de 1 000 actions ordinaires au prix de 0,20 \$ l'action et de 1 000 bons de souscription, chacun permettant de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,26 \$ l'action jusqu'au 31 mai 2002. Chaque unité « B » étant composée de 5 000 actions ordinaires au prix de 0,20 \$ l'action et de 5 000 bons de souscription, chacun permettant de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,26 \$ l'action jusqu'au 31 mai 2002.

Le visa prend effet le 4 décembre 2000.

Courtier(s) :

Alpha Capital Inc.

Numéro de projet Sédar : 307723

Série d'O.P.C. de Répartition Primerica Concert

Visa pour le prospectus simplifié du 29 novembre 2000 concernant le placement de parts de :

Fonds de portefeuille canadien croissance active Primerica
Fonds de portefeuille international croissance active Primerica
Fonds de portefeuille international RER croissance active Primerica
Fonds de portefeuille canadien à forte croissance Primerica
Fonds de portefeuille international à forte croissance Primerica
Fonds de portefeuille canadien de croissance Primerica

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Fonds de portefeuille international de croissance Primerica
Fonds de portefeuille canadien équilibré Primerica
Fonds de portefeuille canadien conservateur Primerica
Fonds de portefeuille canadien à revenu Primerica

Le visa prend effet le 1^{er} décembre 2000.

Numéro de projet Sédar : 304420

Société de Gestion AGF Limitée (La)

Visa pour le prospectus simplifié du 1^{er} décembre 2000 de La Société de Gestion AGF Limitée concernant le placement de 5 500 000 actions de catégorie B sans droit de vote au prix de 25,00 \$ l'action.

Le visa prend effet le 1^{er} décembre 2000.

Courtier(s) :

Valeurs Mobilières TD Inc.
BMO Nesbitt Burns Inc.
Merrill Lynch Canada Inc.
Scotia Capitaux Inc.
Marchés mondiaux CIBC Inc.
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
Griffiths McBurney & Associés

Numéro de projet Sédar : 314449

6.1c Modifications du prospectus

Fonds Clarington

Visa pour la modification n° 1 du 17 novembre 2000 du prospectus simplifié du 28 août 2000 concernant le placement de parts de :

Fonds américain d'actions Clarington

Cette modification fait suite au changement du conseiller en valeurs.

Le visa prend effet le 24 novembre 2000.

du conseiller en valeurs

Numéro de projet Sédar : 283531

Fonds de Placement Stratégie Globale

Visa pour la modification n° 2 du 20 novembre 2000 du prospectus simplifié du 7 janvier 2000 concernant le placement de parts de :

Fonds RER de sociétés mondiales Stratégie Globale
Fonds RER mondial équilibré Stratégie Globale

Cette modification résulte du fait que le gérant est une filiale en propriété exclusive de Société de gestion AGF Limitée.

Le visa prend effet le 28 novembre 2000.

Numéro de projet Sédar : 176350

Fonds de Placement Stratégie Globale

Visa pour la modification n° 2 du 20 novembre 2000 du prospectus simplifié du 21 juillet 2000 concernant le placement de parts de :

Fonds canadien de croissance Stratégie Globale
Fonds de sociétés canadiennes Stratégie Globale
Fonds de perspectives canadiennes Stratégie Globale
Fonds canadien de petites capitalisations Stratégie Globale
Fonds or + Stratégie Globale
Fonds multirevenu Stratégie Globale
Fonds obligataire Stratégie Globale
Fonds du marché monétaire Stratégie Globale
Fonds RER européen + Stratégie Globale (auparavant le Fonds diversifié européen + Stratégie Globale)
Fonds RER Japon + Stratégie Globale (auparavant le Fonds diversifié Japon + Stratégie Globale)
Fonds RER d'actions mondiales Stratégie Globale (auparavant le Fonds diversifié d'actions mondiales Stratégie Globale)
Fonds RER obligataire mondial Stratégie Globale (auparavant le Fonds obligataire mondial diversifié Stratégie Globale)
Fonds européen + Stratégie Globale
Fonds d'actions américaines Stratégie Globale
Fonds de sociétés mondiales Stratégie Globale
Fonds d'actions mondiales Stratégie Globale
Fonds de perspectives mondiales Stratégie Globale
Fonds mondial équilibré Stratégie Globale et du Fonds obligataire mondial Stratégie Globale

Cette modification fait suite au changement de conseiller en placement pour certains fonds.

Le visa prend effet le 28 novembre 2000.

Numéro de projet Sédar : 216957

Fonds de Placement Stratégie Globale

Visa pour la modification n° 2 du 20 novembre 2000 du prospectus simplifié du 20 mars 2000 concernant le placement de parts de :

Fonds de croissance et de revenu Stratégie Globale

Cette modification fait suite au changement de conseiller en placement.

Le visa prend effet le 28 novembre 2000.

Numéro de projet Sédar : 233505

Fonds de placement Stratégie Globale

Visa pour la modification n° 2 du 20 novembre 2000 du prospectus simplifié du 7 janvier 2000 concernant le placement de parts de :

Fonds RER de sociétés mondiales Stratégie Globale
Fonds RER mondial équilibré Stratégie Globale

Cette modification fait suite à l'acquisition de Fonds de Placement Stratégie Globale par Société de gestion AGF Limitée.

Le visa prend effet le 1^{er} décembre 2000.

Numéro de projet Sédar : 235240

Fonds Rothschild Select Série Stratégie Globale

Visa pour la modification n° 1 du 27 novembre 2000 du prospectus simplifié du 20 septembre 2000 concernant le placement de parts de :

Fonds d'actions canadiennes SG
Fonds canadien équilibré SG
Fonds obligataire international SG
Fonds d'actions américaines SG
Fonds d'actions internationales SG

Cette modification fait suite à un changement de conseiller en placement.

Le visa prend effet le 4 décembre 2000.

Numéro de projet Sédar : 282860

Fonds Templeton, Franklin, Bissett et Mutual

Visa pour la modification du 10 novembre 2000 au prospectus simplifié du 23 mai 2000 tel que présenté au prospectus simplifié amendé du 10 novembre 2000 concernant le placement de parts de :

Fonds de croissance Templeton, Ltée (actions de série A)

Fonds RER de croissance Templeton
Fonds international d'actions Templeton
Fonds RER international d'actions Templeton
Fonds de marchés émergents Templeton
Fonds RER de marchés émergents Templeton
Fonds mondial de petites sociétés Templeton
Fonds RER mondial de petites sociétés Templeton

Fonds mondial équilibré Templeton
Fonds RER mondial équilibré Templeton
Fonds international équilibré Templeton
Fonds mondial d'obligations Templeton
Fonds canadien d'actions Templeton
Fonds canadien de répartition de l'actif Templeton

Fonds équilibré Templeton
Fonds canadien d'obligations Templeton
Fonds de bons du Trésor Templeton
Fonds de croissance de grandes sociétés américaines Franklin
Fonds américain de croissance dynamique Franklin

Fonds de croissance de petites sociétés américaines Franklin
Fonds RER de croissance de petites sociétés américaines Franklin
Fonds mondial de sciences de la santé et de biotechnologie Franklin
Fonds mondial de télécoms Franklin
Fonds de technologie Franklin
Fonds du marché monétaire américain Franklin
Fonds Balise Mutual
Fonds RER Balise Mutual

Cette modification fait suite à une mise à jour du prospectus simplifié.

Le visa prend effet le 24 novembre 2000.

Numéro de projet Sédar : 247311

Société Ethical Funds Inc.

Visa pour la modification n° 1 du 1^{er} octobre 2000 du prospectus simplifié du 20 juin 2000 concernant le placement de parts de :

Fonds Ethical Funds Équilibré

Cette modification fait suite à la résiliation de la convention de conseils en placement.

Le visa prend effet le 11 octobre 2000.

Numéro de projet Sédar : 263177

Société Ethical Funds Inc.

Visa pour la modification n° 2 du 12 octobre 2000 du prospectus simplifié du 20 juin 2000 concernant le placement de parts de :

Fonds Ethical du Pacifique

Cette modification fait suite à un changement de gestionnaire.

Le visa prend effet le 31 octobre 2000.

Numéro de projet Sédar : 263177

6.1d Modifications de la notice d'offre

Reader's Digest Association inc. (The)

Approbation à la modification de la notice d'offre du 19 octobre 2000 déposée auprès de la Commission relativement au changement de prix de souscription des actions ordinaires de la société.

6.2 Dispenses de prospectus

Ace Limited

Dispense Ace Limited de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier pour le placement d'actions ordinaires de la société auprès de ses salariés et dirigeants, et de ceux de sociétés du même groupe dans le cadre de son régime intitulé « Régime d'achat d'actions des employés d'Ace Limited » aux conditions suivantes :

1° que l'aliénation de ces titres ne puisse avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les souscripteurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens ou à l'extérieur du Québec;

2° qu'une copie des documents d'information respectant les normes américaines soit remise aux personnes visées par le placement.

Dispense Ace Limited de l'application des dispositions prévues aux paragraphes 4° et 10° de l'article 2.1 de l'Instruction générale n° Q-3 pour ledit placement, dans le cadre de son régime présenté à la Commission tant et aussi longtemps que la société ne sera pas un émetteur assujéti au Québec et qu'elle respectera les normes américaines.

Banque Toronto-Dominion (La)

Dispense La Banque Toronto-Dominion de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement d'actions privilégiées auprès des porteurs d'actions privilégiées série 4 et série 5 de CT Financial Services Inc., et pour le placement de débentures auprès des porteurs de débentures série 2 et série 3 de Canada Trustco Mortgage Company, dans le cadre de la consolidation de la structure de capital de La Banque Toronto-Dominion et de ses filiales, pourvu que l'aliénation des actions privilégiées ou des débentures, selon le cas, soit réputée constituer un placement, sauf si :

- a) au moment de l'aliénation, La Banque Toronto-Dominion est un émetteur assujéti et l'était pendant les 12 mois précédant immédiatement l'opération;
- b) aucun effort inhabituel n'est fait en vue de préparer le marché ou de créer une demande pour les actions privilégiées ou les débentures;
- c) aucune commission ni rémunération extraordinaire n'est payée à l'égard de l'opération;
- d) de l'information sur la première aliénation exemptée effectuée par La Banque Toronto-Dominion a été donnée au directeur des marchés des capitaux;
- e) aucun vendeur de titres qui est un initié à l'égard de La Banque Toronto-Dominion ou aucun dirigeant de celle-ci n'a de motif raisonnable de croire que La Banque Toronto-Dominion a commis une infraction à la législation applicable.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Biophage inc.

Dispense de l'obligation d'établir un prospectus pour le placement à l'extérieur du Québec de 790 688 actions de catégorie «A» auprès de Barbados Dentrige Trust, Barbados Chatham Trading S.A. Trust, Adelite Communication Corporation et Crystal Ontrack Co. Ltd., le tout conformément aux informations déposées auprès de la Commission.

Numéro de projet Sédar : 318501

Capital Golden Gram inc.

Dispense de l'obligation d'établir un prospectus pour le placement à l'extérieur du Québec de 2 000 000 d'unités, chaque unité étant constituée d'une action ordinaire et de 1 bon de souscription au prix de 0,15 \$ l'unité.

Numéro de projet Sédar : 300155

Caprion Pharmaceuticals Inc.

Dispense de l'obligation d'établir un prospectus pour le placement à l'extérieur du Québec 1 155 926 actions privilégiées catégorie A série 1.

Numéro de projet Sédar : 317355

Dumont Nickel Inc.

Dispense de l'obligation d'établir un prospectus pour le placement à l'extérieur du Québec de 887 500 unités A chacune composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription au prix de 0.20 \$ l'unité A et de 1 500 000 unités B chacune composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription au prix de 0.20 \$ l'unité B.

Numéro de projet Sédar : 311971

Groupe CGI Inc.

Dispense de l'obligation d'établir un prospectus pour le placement à l'extérieur du Québec d'un maximum de 125 000 actions à droit de vote subalterne de Classe A auprès des actionnaires de RSI Realtime Consulting Inc. et d'un droit de souscription d'achat de 10 000 actions à droit de vote subalterne de Classe A auprès de Renato Russo et Helmut Mayer, conformément aux informations déposées auprès de Commission.

Cette décision annule et remplace la décision n° 2000-MC-3552 datée du 23 novembre 2000.

Numéro de projet Sédar : 311405

Groupe CGI Inc.

Dispense de l'obligation d'établir un prospectus pour le placement à l'extérieur du Québec d'un maximum de 145 000 actions à droit de vote subalterne de Classe A auprès des actionnaires de RSI Realtime Consulting Inc. et d'un droit de souscription d'achat de 10 000 actions à droit de vote subalterne de Classe A auprès d'Helmut Mayer, à titre de représentant du trust familial des Mayer et auprès de Renato Russo, à titre de représentant du trust familial des Russo.

Numéro de projet Sédar : 317387

Intecom Canada Inc.

Dispense Intecom Canada Inc. de l'obligation d'établir un prospectus et l'inscription à titre de courtier pour le placement de 702 563 actions échangeables en actions ordinaires de Intecom Inc. auprès des actionnaires de Pyderion Contact Technologies Inc. en échange de leurs titres, conformément aux informations déposées auprès de la Commission à la condition que l'aliénation de ces titres ne puisse avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les souscripteurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens ou à l'extérieur du Québec.

Intecom Inc.

Dispense Intecom Inc. de l'obligation d'établir un prospectus et l'inscription à titre de courtier pour le placement de 548 939 actions ordinaires auprès des actionnaires de Pyderion Contact Technologies Inc. en échange de leurs titres, conformément aux informations déposées auprès de la Commission à la condition que l'aliénation de ces titres ne puisse avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les souscripteurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens ou à l'extérieur du Québec.

Intecom Inc.

Dispense Intecom Inc. de l'obligation d'établir un prospectus et l'inscription à titre de courtier pour le placement de 953 465 actions spéciales pour le bénéfice des détenteurs d'actions échangeables auprès du Trust La Laurentienne du Canada Inc., aux termes de la convention d'agence.

JDA Software Group Inc.

Dispense JDA Software Group Inc. de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier pour le placement d'actions ordinaires auprès de ses salariés et dirigeants et de ceux de sociétés du même groupe dans le cadre de son régime intitulé « Régime d'actionariat des employés de 1999 » et pour le placement d'options de souscription d'actions ordinaires auprès de ses salariés, dirigeants et consultants et de ceux de sociétés du même groupe dans le cadre de son régime intitulé « Régime d'options d'achat d'actions de 1996 », aux conditions suivantes;

- 1° que l'aliénation de ces titres ne puisse avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les souscripteurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens ou à l'extérieur du Québec;
- 2° qu'une copie des documents d'information respectant la réglementation prescrite par les normes américaines soit remise aux personnes visées par le placement.

Dispense JDA Software Group Inc. de l'application des dispositions prévues aux paragraphes 2°, 3°, 4°, 6° et 10° de l'article 2.1 de l'Instruction générale n° Q-3 pour ledit placement, dans le cadre de ses régimes présentés à la Commission tant et aussi longtemps que la société ne sera pas un émetteur assujéti au Québec et qu'elle respectera la réglementation prescrite par les normes américaines.

MediGene AG

Dispense MediGene AG et sa filiale, constituée uniquement aux fins de la fusion, de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement de droits de recevoir des actions ordinaires de MediGene AG et d'actions ordinaires de MediGene AG auprès des porteurs de Neuro Vir Therapeutics, Inc., en échange de leurs titres, le tout conformément à l'information déposée auprès de la Commission..

L'aliénation de ces titres ne peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les souscripteurs ou ceux-ci et les personnes avec qui ils ont des liens ou à l'extérieur du Québec.

Nokia Corporation

Dispense Nokia Corporation de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier pour le placement d'actions et d'actions de dépôt américain (ADS) de la société auprès de ses salariés et dirigeants, et de ceux de sociétés du même groupe dans le cadre de son régime intitulé « Nokia Stock option Plan 1999 » aux conditions suivantes ;

- 1° que l'aliénation de ces titres ne puisse avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les souscripteurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens ou à l'extérieur du Québec;
- 2° qu'une copie des documents d'information respectant les normes américaines et finlandaises soit remise aux personnes visées par le placement.

Dispense Nokia Corporation de l'application des dispositions prévues aux paragraphes 4° et 10° de l'article 2.1 de l'Instruction générale n° Q-3 pour ledit placement, dans le cadre de son régime présenté à la Commission tant et aussi longtemps que la société ne sera pas un émetteur assujéti au Québec et qu'elle respectera les normes américaines et finlandaises.

Ressources Freewest Canada Inc.

Dispense Ressources Freewest Canada Inc. de l'obligation d'établir un prospectus pour le placement de 1 000 unités chacune composée de 3 600 actions accréditives, de 400 actions ordinaires et de bons de souscription de 4 000 actions ordinaires au prix de 1 000 \$ l'unité auprès d'au plus 50 souscripteurs aux conditions prévues dans la notice d'offre du 30 novembre 2000.

Ressources Murgor Inc.

Dispense Ressources Murgor Inc. de l'obligation d'établir un prospectus pour le placement de 500 unités chacune composée de 4 000 actions accréditives, de 1 000 actions ordinaires et de bons de souscription de 5 000 actions ordinaires au prix de 1 000 \$ l'unité auprès d'au plus 50 souscripteurs aux conditions prévues dans la notice d'offre du 30 novembre 2000.

Société en commandite d'actions accréditives Petrovest VII

Dispense Société en commandite d'actions accréditives Petrovest VII de l'obligation d'établir un prospectus pour le placement de 1 000 parts auprès d'au plus 50 souscripteurs aux conditions prévues dans la notice d'offre du 13 novembre 2000.

Tece Inc.

Dispense Tece Inc. de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier pour le placement de droits d'échange de ses actions ordinaires pour des actions échangeables de 3786137 Canada Inc. qui seront émises aux détenteurs d'actions et d'obligations convertibles de Tec Technology Evaluation.com qui accepteront l'offre d'échange à être lancée par Tece Inc.

L'aliénation de ces titres ne peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus sauf entre les souscripteurs ou entre ceux-ci et des personnes avec qui ils ont des liens ou à l'extérieur du Québec.

Technologies InnerAccess Inc. (Les)

Dispense Les Technologies InnerAccess Inc. de l'obligation d'établir un prospectus pour le placement de 674 000 bons de souscription spéciaux auprès d'au plus 25 souscripteurs aux conditions prévues dans la notice d'offre du 13 septembre 2000. La présente dispense est octroyée sous condition que Les Technologies InnerAccess Inc. dépose auprès de la Commission et envoie à ses porteurs, dans les délais prévus aux articles 75 et 76 de la Loi, les états annuels vérifiés et les états semestriels non vérifiés, en la forme déterminée par règlement pour les états financiers prévus aux articles 75 et 76 de la Loi.

L'aliénation de ces titres ne peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus avant l'expiration d'un délai de douze mois de leur souscription, sauf entre les souscripteurs ou ceux-ci et les personnes avec qui ils ont des liens, à la condition en ce dernier cas, que la Commission en soit avisée cinq jours avant l'opération. Après le délai de douze mois, l'aliénation peut avoir lieu sans un prospectus pourvu que l'émetteur ait qualité d'émetteur assujetti. De plus, si le vendeur est un initié, l'émetteur assujetti doit avoir satisfait à ses obligations d'information qui en découlent pendant les douze mois précédant l'aliénation.

Technologies InnerAccess Inc. (Les)

Dispense Les Technologies InnerAccess Inc. de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement de 564 000 bons de souscription spéciaux auprès de ses employés et des membres de leurs familles, le tout conformément aux informations déposées auprès de la Commission.

L'aliénation de ces titres ne peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus avant l'expiration d'un délai de douze mois de leur souscription, sauf entre les souscripteurs ou ceux-ci et les personnes avec qui ils ont des liens, à la condition en ce dernier cas, que la Commission en soit avisée cinq jours avant l'opération. Après le délai de douze mois, l'aliénation peut avoir lieu sans un prospectus pourvu que l'émetteur ait qualité d'émetteur assujetti. De plus, si le vendeur est un initié, l'émetteur assujetti doit avoir satisfait à ses obligations d'information qui en découlent pendant les douze mois précédant l'aliénation.

Technologies InnerAccess Inc. (Les)

Dispense Les Technologies InnerAccess Inc. de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement de 110 000 bons de souscription spéciaux auprès des membres de la famille de René Cauchon, le tout conformément aux informations déposées auprès de la Commission.

L'aliénation de ces titres ne peut avoir lieu sans un prospectus ou une dispense de prospectus avant l'expiration d'un délai de douze mois de leur souscription, sauf entre les souscripteurs ou ceux-ci et les personnes avec qui ils ont des liens, à la condition en ce dernier cas, que la Commission en soit avisée cinq jours avant l'opération. Après le délai de douze mois, l'aliénation peut avoir lieu sans un prospectus pourvu que l'émetteur ait qualité d'émetteur assujetti. De plus, si le vendeur est un initié, l'émetteur assujetti doit avoir satisfait à ses obligations d'information qui en découlent pendant les douze mois précédant l'aliénation.

Western Facilities Fund

Dispense Western Facilities Fund de l'obligation d'établir un prospectus et de l'inscription à titre de courtier concernant le placement de 19 805 079 unités auprès des porteurs actuels de ses unités.

6.3 Avis de placement**Caxton Global Pref.NVTG**

Placement de 131 actions privilégiées, sans droit de vote, au prix de 227,41 \$ US l'action.

Souscripteur :

Mirabaud Canada Inc., pour le portefeuille de tiers dont ils assurent seul la gestion

Date du placement : Le 20 octobre 2000

Cognicase Inc.

Placement de 187 032 actions ordinaires, pour une valeur globale de 3 000 000 \$.

Souscripteurs :

Denis Robert Elias
Roger Noël
Banque Nationale du Canada

Date du placement : Le 3 novembre 2000

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Corporation Eatsleepmusic.com

Placement de 1 000 000 bons de souscription spéciaux, chacun donnant droit à une ordinaire et d'un bon de souscription d'actions ordinaires, au prix de 0,75 \$ le bon spécial.

Souscripteurs :

Dark Star Investments
Brian McIver Holding Inc.
John B. Kelly
Kurt J. Slep
Derek J. Slep

Date du placement : Le 6 novembre 2000

CoSine Communications Inc.

Placement de 13 000 actions ordinaires, au prix de 23 \$ US l'action.

Souscripteurs :

Conseillers en placement T.A.L. Ltée, pour le portefeuille de tiers dont ils assurent seuls la gestion
Gestion de portefeuille Natcan Inc., pour le portefeuille de tiers dont ils assurent seuls la gestion

Date du placement : Le 25 septembre 2000

Delta Systems, Inc.

Placement de 60 000 bons de souscription spéciaux, chacun donnant droit à une action ordinaire et un demi-bon de souscription d'une action ordinaire, au prix de 2,50 \$ le bon spécial.

Souscripteur :

Boeckh Capital Corporation

Date du placement : Le 3 novembre 2000

Evergreen Solar, Inc.

Placement de 10 000 actions ordinaires, au prix de 14 \$US l'action.

Souscripteur :

Conseillers en placement T.A.L. Ltée, pour le portefeuille de tiers dont ils assurent seuls la gestion

Date du placement : Le 1^{er} novembre 2000

Exchange Tower Limited

Placement d'une obligation hypothécaire de premier rang série A, 7,779 % l'an, échéant le 1^{er} décembre 2005, d'une valeur globale de 20 000 000 \$.

Souscripteur :

CDPQ Mortgage Corporation

Date du placement : Le 6 novembre 2000

Foreign Equity Fund

Placement de 139 024,373 parts, au prix de 19,16 \$ la part.

Souscripteur :

Employees of PCI Chemicals Canada Inc.
Pension Plan

Date du placement : Le 31 octobre 2000

Foreign Equity Fund

Placement de 117 286,029 parts, au prix de 19,50 \$ la part.

Souscripteur :

Employees of PCI Chemicals Canada Inc.
Pension Plan

Date du placement : Le 3 novembre 2000

Les Mines McWatters Inc.

Placement de 1 000 unités, chacune étant composée de débentures convertibles, 7 % l'an, échéant le 31 décembre 2004, de débentures, 10 % l'an, échéant le 31 décembre 2004, de 1 000 bons de souscription d'une action ordinaire, au prix de 3 000 \$ l'unité.

Souscripteurs :

Standard Bank London Limited
Macquarie Inc.
Fonds de solidarité des travailleurs du Québec
Société de développement des entreprises minières et d'exploration, société en commandite
Société de développement des entreprises minières et d'exploration II, société en commandite

Date du placement : Le 9 novembre 2000

Mines Cancor Inc.

Placement de 222 222 actions ordinaires, accompagnées de 222 222 bons de souscription d'une action ordinaire, au prix de 0,45 \$ l'action.

Souscripteur :

SODEMEX

Date du placement : Le 13 novembre 2000

Redtree Capital Limited Partnership II

Placement de 104 parts de la société en commandite, au prix de 5 000 \$ la part.

Souscripteurs :

Sheiner Equities Ltd.
Maisar Investments Inc.
Roycan & Co

Date du placement : Le 31 octobre 2000

Reflex Systems Inc.

Placement de 125 000 bons de souscription spéciaux, chacun donnant droit à une action ordinaire et d'un bon de souscription d'une action ordinaire, au prix de 1,20 \$ le bon spécial.

Souscripteurs :

Daniel Roy

Date du placement : Le 6 novembre 2000

Semafo Inc.

Placement de 4 879 418 actions ordinaires, au prix de 1,225 \$ l'action.

Souscripteurs :

Managem S.A.
ONA International S.A.

Date du placement : Le 21 juillet 2000

Sentinel Hill Alliance Atlantis Equicap Millennium Limited Partnership

Placement de 10 parts de la société en commandite, au prix de 16 000 \$ la part.

Souscripteur :

Peter Diedrich

Date du placement : Le 6 octobre 2000

Syscan International Inc.

Placement de 288 500 bons de souscription spéciaux, chacun donnant droit à une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'une action ordinaire, au prix de 2,60 \$ le bon spécial.

Souscripteurs :

Joan W. Courey
Herbert Black
Gestion Roux-Therrien Inc.

Date du placement : Le 15 mars 2000

The Paladin Fund. L.P.

Placement de 26 parts de la société en commandite, au prix de 25 000 \$ US la part.

Souscripteurs :

2723921 Canada Inc.
Maro Holdings Company

Date du placement : Le 31 octobre 2000

Virtual Integration Technology

Placement de 423 728 actions privilégiées série C, convertible en action ordinaire, au prix de 2,36 \$ US l'action.

Souscripteur :

Telesystem Software Ventures Limited Partnership

Date du placement : Le 21 avril 2000

6.4 Refus**6.5 Divers****Corporation Financière Household Limitée**

Dispense Corporation Financière Household Limitée de l'application de l'article 33 de la Loi en l'autorisant à faire durer deux ans à partir de la date du visa du prospectus simplifié le placement d'un emprunt de 1 000 000 000 \$;

dispense Corporation Financière Household Limitée, dans son prospectus simplifié, de présenter les attestations prévues aux articles 61 et 62 du Règlement, et la totalité ou une partie des informations prévues aux rubriques 1, 5, 6 et 9 et à la rubrique 9.1 le cas échéant, de l'Annexe IV du Règlement;

Ces dispenses sont conditionnelles à l'établissement et au dépôt d'un supplément conforme aux dispositions du régime de prospectus préalable prévu à l'Instruction générale n° C-44 à l'occasion du placement de 1 000 000 000 \$ en billets à moyen terme;

dispense Corporation Financière Household Limitée de l'inscription à titre de courtier concernant le placement de 1 000 000 000 \$ en billets à moyen terme par voie de prospectus, à la condition que le coût total de souscription soit d'au moins 150 000 \$ par personne ou auprès d'acquéreurs avertis.

ERRATUM

Bulletin 2000-11-24 Vol. XXXI n°47

Le titre aurait dû se lire comme suit :

ConjuChem

ConjuChem Inc.

Dispense ConjuChem ~~ConjuChem~~ Inc. dans le cadre du placement, de l'application des articles 4B et 5 de l'Instruction générale n° Q-3, afin de lui permettre d'accorder aux preneurs fermes, une option leur permettant de couvrir leur position dans le cas d'une attribution excédentaire ou d'effectuer des opérations visant à fixer ou à stabiliser le cours de la valeur qui fait l'objet du placement. Cette option sera consentie pour une période de 60 jours à compter de la date de la clôture du

placement et portera sur au plus 15 % des titres faisant l'objet du placement.

Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadiens

Dispense Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadiens de l'obligation, prévue à l'article 40.1 de la Loi, d'établir une version française des documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire qu'elle entend déposer vers le 30 novembre 2000, compte tenu que la version française de ces documents sera déposée lors du dépôt du prospectus simplifié dans sa forme définitive.

6.6 Dépôt de suppléments

Télécommunications Aliant Inc.

Réception des suppléments de fixation de prix n° 1, 2 et 3 datés du 13 octobre 1999 et du 21 novembre 2000 au prospectus simplifié définitif de Télécommunications Aliant Inc. daté du 8 octobre 1999, visant le placement de billets à moyen terme. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de la Commission.

Numéro de projet Sédar : 209176

7. OFFRES PUBLIQUES

7.1 Avis

C.I. Fund Management Inc. (Corporation financière Mackenzie Inc.)

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 17 novembre 2000 concernant l'offre publique d'échange de C.I. Fund Management Inc. visant la totalité des actions ordinaires en circulation de La Corporation financière Mackenzie Inc. au prix de 28,25 \$ en espèces ou 1,7 action ordinaire de C.I. Fund Management Inc. par action ordinaire de La Corporation financière Mackenzie Inc., sous réserve de la contrepartie en espèces maximale de 600 000 000 \$.

L'offre expire le 22 décembre 2000 à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

7.2 Dispenses

7.3 Refus

8. COURTIERS, CONSEILLERS EN VALEURS ET LEURS REPRÉSENTANTS

8.1 Inscriptions des courtiers et des conseillers en valeurs

8.2 Inscriptions

Inscription à titre de représentant des personnes suivantes pour le compte de Financière Banque Nationale Inc. :

- **Borduas, Stéphane**
- **Brousseau, Liliane**
- **Clément, Joseph**
- **Dragon, Marie-France**
- **Gueto, Rocio**
- **Houle, Vincent**
- **Lestage, Julie**
- **Martel, Sébastien**
- **Paul, Frédéric**
- **Pichette, Éric Luc**
- **Vaudry, Suzanne**

Inscription à titre de représentant des personnes suivantes :

- **Anderson, Jaret Colin**
UBS Bunting Warburg Inc.
- **Baskerville, Susan Ann**
BMO Nesbitt Burns Ltée
- **Baum, Daniel Martin**
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
- **Bean, Shari-Lynn Maria Elizabeth**
Scotia Capitaux Inc.
- **Bettez, Kim**
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
- **Boisvert, Nathalie**
Courtage à escompte Banque Nationale Inc.
- **Bruneau, Christian**
Groupe Option Retraite Inc. (Le)
- **Cancellara, John Anthony**
BMO Nesbitt Burns Ltée
- **Canie, Ronald Bernard**
Scotia Capitaux Inc.
- **Champagne, Isabelle**
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
- **Chliaropoulos, Anastasia**
Merrill Lynch Canada Inc.

- **D'Ambrosio, Pasquale**
Merrill Lynch Canada Inc.
- **D'Astous, Guy**
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
- **Demers, Annick**
Goldman Sachs Canada Inc.
- **Engulu, Itifo**
Services Investisseurs CIBC Inc.
- **Girard, Philippe**
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
- **Hébert, Louise**
Groupe Option Retraite Inc. (Le)
- **Huot, François**
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
- **Kalaydjian, John Edward**
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
- **Kountourakis, John**
Valeurs Mobilières PEAK Inc.
- **Lagacé, Patrick**
Scotia Capitaux Inc.
- **Lévesque, Martin**
Courtage à escompte Banque Nationale Inc.
- **Murdock, Nanci Katherine**
Groome Capital.com Inc.
- **Passias, Dimitrios**
Corporation de Valeurs Mobilières
Dundee
- **Peres, Tamara**
MacDougall, MacDougall & MacTier Inc.
- **Pribaz, Peter Joseph**
Planification Financière CIBC Inc.
- **Ross, James Andrew**
Services d'Investissement TD
Waterhouse (Canada) Inc.
- **Samne, Roger**
Valeurs Mobilières DPM Inc.
- **Tsakiris, Filomila Felitsa**
BMO Nesbitt Burns Ltée
- **Valade, André Joseph**
Scotia Capitaux Inc.

8.3 Inscriptions conditionnelles

8.4 Agréments

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes :

- **Barnicutt, Mark Andrew**
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
- **Beck, David Michael**
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
- **Gagnon, François**
Gestion Placements Desjardins Inc.
- **Groome, Richard**
Fonds de Croissance Emerging 3rd
Millenium Inc.
- **Gueto, Rocio**
Financière Banque Nationale Inc.
- **Ruest, Yves**
BLC Valeurs Mobilières Inc.

8.5 Reprises d'activités

8.6 Interruptions d'activités

Interruption d'activités à titre de représentant de la personne suivante, vu la cessation de cette activité :

- **Osborne, Peter**
Gestion MD Limitée

8.7 Radiations

Société de Gestion Privée Gordon Inc.

Radiation de l'inscription de la société à titre de courtier en valeurs de plein exercice, vu la cessation de cette activité.

Radiation de l'inscription à titre de représentant des personnes suivantes, vu la cessation de cette activité :

- **Allard, Robert**
Leduc & Associés Valeurs Mobilières Inc.
- **Arsenault, Hélène**
Placements Banque Nationale Inc.
- **Baribeau, Louis**
ScotiaMcLeod Inc.

- **Bennett, Isabelle**
Nesbitt Burns Ltée
- **Bogyay, Hubertus**
MCA Valeurs Mobilières Inc.
- **Bouchard, Carole**
Merrill Lynch Canada Inc.
- **Boulay, Pierre Daniel**
Gestion MD Limitée
- **Brien, Yvon**
Valeurs Mobilières Dubeau Ltée
- **Bussière, Mary Ann Margaret**
Charles Schwab Canada, Co.
- **Castonguay, Jean M.**
Bimcor Inc.
- **Corbo, Bernardino**
Financière Banque Nationale Inc.
- **Dancose Grisé, Claudette**
Placements Banque Nationale Inc.
- **Domodossola, Daniele Antonio**
Valeurs Mobilières TD Inc.
- **Fewster, Stephanie Cecilia**
Valeurs Mobilières TD Inc.
- **Frame, Deborah**
Placements Elantis Inc.
- **Giguère, Michelin**
Merrill Lynch Canada Inc.
- **Guay, Marie-France**
Trust Général du Canada
- **Laboursodière, Pierre**
Planification Financière CIBC Inc.
- **Lancôt, Gilles**
Planification Financière CIBC Inc.
- **Laflamme, Patrice**
Nesbitt Burns Ltée
- **Laurendeau, Christian**
Merrill Lynch Canada Inc.
- **Lévesque, Raymond**
Capital Midland Walwyn Inc.
- **Loranger, René**
Placements Banque Nationale Inc.
- **Malin, Marvin Hirsch**
ScotiaMcLeod Inc.
- **Masson, Lori Kathleen**
Gestion MD Limitée
- **McKee, Ana Maria**
Valeurs Mobilières TD Inc.

- **Michaud, Claude**
Whalen, Béliveau & Associés Inc.
- **Mortimer, Steven Andrew**
Gestion MD Limitée
- **Talbot, Lorraine**
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
- **Tarnowski, John Anthony**
Valeurs Mobilières TD Inc.
- **Trudelle, Pierre**
Gestion MD Limitée
- **Vachon, Martin**
Financière Banque Nationale Inc.

8.8 Cessations de fonctions

Cessation de fonctions à titre de dirigeant responsable de l'établissement principal au Québec des personnes suivantes :

- **Gagnon, François**
Fiducie Desjardins Inc.
- **Payeur, Pierre**
Gestion Placements Desjardins Inc.

Cessation de fonctions à titre de dirigeant des personnes suivantes :

- **Davidson, Olive Margaret**
Gestion de Placements TD Inc.
- **Laurendeau, Claude**
Placements Montrusco Bolton Inc.
- **Litt, Satnam Singh**
Services Investisseurs CIBC Inc.
- **Macklin, Donald Edward**
Placements Montrusco Bolton Inc.

8.9 Dispenses

Dispense de l'obligation prévue à l'article 204 du Règlement concernant le lieu de résidence.

- **Epstein, Bryan**
- **Pribaz, Peter Joseph**
- **Reynoso, Randy Alan Gorospe**

Ces personnes sont dispensées de résider au Québec aux conditions suivantes :

- elles résident près de la frontière;
- elles sont inscrites à titre de représentant d'un courtier en valeurs inscrit auprès des Commissions de valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario.

8.10 Exercice d'une autre activité

8.11 Refus

8.12 Divers

Capital Newcrest Inc.

Approbation d'une prise de position importante de 100 pour cent dans le capital-actions du courtier en valeurs de plein exercice Capital Newcrest Inc. par La Banque Toronto Dominion. Cette prise de position importante se fait via la société Newcrest Holdings Inc.

- **Gagnon, François**
Gestion Placements Desjardins Inc.

Une dérogation est permise aux dispositions de l'article 16 de l'Instruction générale n° Q-9 concernant monsieur François Gagnon soit un de ses dirigeants, autre qu'un membre du conseil d'administration, et occupera également une fonction de dirigeant pour Fiducie Desjardins Inc.

9. INFORMATION SUR VALEURS EN CIRCULATION

9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

9.2 Dispenses

Fondaction, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

Prorogation de 30 jours des délais prévus aux paragraphes 2° et 3° de l'article 34 de la Loi, concernant le placement d'actions ordinaires.

Fonds Cundill

Prorogation de 60 jours des délais prévus à l'article 34 de la Loi, concernant le placement de parts de :

Fonds américain Industriel
Fonds canadien équilibré Cundill
Fonds des Amériques Universal
Fonds équilibré Industriel
Fonds canadien Sécurité Cundill
Fonds canadien équilibré Universal
Fonds d'obligations Industriel
Fonds mondial équilibré Cundill
Fonds canadien de croissance Universal
Fonds de croissance Dividendes Industriel
Fonds Renaissance Cundill
Fonds de ressources canadiennes Universal
Fonds de croissance Industriel
Fonds de valeur Cundill
Fonds européen d'occasions d'investissement Universal
Fonds Horizon Industriel
Fonds de retraite Industriel
Fonds d'Extrême-Orient Universal
Fonds avantage rendement Industriel
Fonds Avenir Universal
Fonds international d'actions Universal
Fonds du Japon Universal
Fonds de métaux précieux Universal
Fonds canadien Ivy
Fonds de gestionnaires sélects Universal
Fonds de gestion de l'encaisse Industriel
Fonds Entreprise Ivy
Fonds américain valeur sûre Universal
Fonds d'actions étrangères Ivy
Fonds de croissance et de revenu Ivy
Fonds américain à forte croissance Universal
Fonds d'hypothèques Ivy

Fonds mondial de répartition de l'actif Universal
Fonds de revenu Industriel
Fonds mondial équilibré REÉR Universal
Fonds mondial à forte croissance Universal
Fonds mondial de croissance REÉR Universal
Fonds mondial rendement élevé Universal
Fonds de titres hypothécaires Industriel
Fonds mondial de revenu REÉR Universal
Fonds mondial immobilier Universal
Fonds mondial de ressources Universal
Fonds Mondial Science et Technologie Universal
Fonds à court terme Industriel
Fonds mondial stratégique d'obligations Universal
Fonds mondial de valeur Universal
Fonds américain du marché monétaire Universal.

Fonds de Croissance Zénith à valeur stable

Prorogation de 62 jours des délais prévus à l'article 34 de la Loi, concernant le placement de parts.

Groupe CFS Inc.

Dispense Groupe CFS Inc. de l'envoi aux porteurs inscrits d'actions privilégiées rachetables de catégorie A, des états financiers trimestriels et du rapport annuel incluant les états financiers annuels vérifiés de la société.

Stelco Inc.

Dispense les dirigeants des filiales ou des sociétés du même groupe que l'émetteur, dont l'actif consolidé n'excède pas 10 p. cent de l'actif consolidé du groupe et dont le chiffre d'affaires et le bénéfice d'exploitation consolidés n'excèdent pas 10 p. cent du chiffre d'affaires et du bénéfice d'exploitation consolidés du groupe, de déclarer à la Commission leur emprise ou toute modification de leur emprise sur les titres de l'émetteur.

Cependant, cette dispense ne s'applique qu'aux dirigeants qui sont initiés à l'égard de l'émetteur du seul fait qu'ils ont des dirigeants d'une telle filiale ou société du même groupe et en autant qu'ils n'ont accès à aucune information privilégiée sur l'émetteur assujetti et qu'ils ne participent pas à ses décisions.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

9.3 Refus

9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Amerada Hess Corporation

Révoque l'état d'émetteur de Amerada Hess Corporation.

CenAlta Energy Services Inc.

Révoque l'état d'émetteur de CenAlta Energy Services Inc.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Digital Processing Systems, Inc.

Révoque l'état d'émetteur de Digital Processing Systems, Inc.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Groupe Credit Newcourt Inc.

Révoque l'état d'émetteur assujetti de Groupe Credit Newcourt Inc.

Rose Corporation (The)

Révoque l'état d'émetteur de The Rose Corporation.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Sun-Rype Products Ltd.

Révoque l'état d'émetteur de Sun-Rype Products Ltd.

9.5 Divers

IGT Pharma Inc.

Décide que la société IGT Pharma Inc. devient émetteur assujetti au motif qu'elle est tenue à des obligations d'information continue équivalentes en Colombie-Britannique et l'autorise à faire valoir une période de 15 ans et 10 mois pendant laquelle elle a satisfait à ces obligations.

**ANNEXES -
AUTRES INFORMATIONS**

A. Dépôt de documents d'information*Rapports trimestriels*

	Date du document		
ADVANTECH MARKETING INTERNATIONAL INC.	2000-09-30	FONDS DE DIVIDENDES ALTAMIRA INC. (#5793)	2000-09-30
ALGONQUIN POWER INCOME FUND	2000-09-30	FONDS DE METAUX PRECIEUX ET DE METAUX STRATEGIQUES ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30
ALSTOM	2000-09-30	FONDS DE REVENU A COURT TERME GLOBAL ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30
ANORMED INC.	2000-09-30	FONDS DE REVENU ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30
APOLLO GAS INCOME FUND	2000-09-30	FONDS DE REVENU CANADIEN A COURT TERME ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30
ATAPA MINERALS LIMITED	2000-09-30	FONDS DE REVENU ET DE CROISSANCE ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30
ATOMIC TCT	2000-09-30	FONDS DIVERSIFIE MONDIAL ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30
BIONICHE LIFE SCIENCES INC.	2000-09-30	FONDS EQUILIBRE ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30
BURNTSAND INC.	2000-09-30	FONDS INDICIEL AMERICAIN A MOYENNE CAPITALISATION PRECISION ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30
CAISSE D'ECONOMIE DESJARDINS DES EMPLOYES DE C.A.E.-R.R.C	2000-09-30	FONDS INDICIEL CANADIEN PRECISION ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30
CANADIAN NORTHSTAR CORPORATION	2000-09-30	FONDS INDICIEL DOW 30 PRECISION ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30
CASUARINA CORPORATION	2000-09-30	FONDS INDICIEL EUROPEEN PRECISION ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30
CDA INTERNATIONAL INC.	2000-09-30	FONDS INDICIEL PACIFIQUE PRECISION ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30
CHIP FOUR TERM TRUST	2000-09-30	FONDS INDICIEL RER AMERICAIN PRECISION ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30
CORPORATION INTERNATIONAL JAVA JOE'S	2000-09-30	FONDS INDICIEL RER EUROPEEN PRECISION ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30
CROSSOFF INCORPORATED	2000-09-30	FONDS INDICIEL RER INTERNATIONAL PRECISION ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30
DUMONT NICKEL INC.	2000-09-30	FONDS LOISIRS ET DIVERTISSEMENTS ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30
DYNATEC CORPORATION	2000-09-30	FONDS MONDIAL DE PETITES SOCIETES ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30
EDISPATCH.COM WIRELESS DATA INC.	2000-09-30	FONDS MONDIAL DE SERVICES FINANCIERS ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30
ENTREPRISES ARMBRO INC. (LES)	2000-09-30	FONDS NORD-AMERICAIN DE REPRISE ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30
FIDUCIE DE CAPITAL RBC	2000-09-30	FONDS OBLIGATAIRE A HAUT RENDEMENT ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30
FIFTY-PLUS.NET INTERNATIONAL INC.	2000-09-30	FONDS RER COMMERCE ELECTRONIQUE ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30
FONDS AMERICAIN DE GRANDES SOCIETES ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30	FONDS RER D'OCCASSIONS D'AFFAIRES JAPONAISES ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30
FONDS AMERICAIN SELECT ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30	FONDS RER SCIENCE ET TECHNOLOGIE ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30
FONDS ASIE-PACIFIQUE ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30	FONDS RESSOURCES ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30
FONDS COMMERCE ELECTRONIQUE ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30	FONDS SCIENCE ET TECHNOLOGIE ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30
FONDS D'ACTIONS ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30	FONDS SCIENCES DE LA SANTE ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30
FONDS D'ACTIONS EUROPEENNES ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30	GENDIS INC.	2000-10-31
FONDS D'OBLIGATIONS ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30	GREATER TORONTO AIRPORTS AUTHORITY	2000-09-30
FONDS D'OBLIGATIONS D'ETAT A COURT TERME ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30	GRIFFIN CORPORATION (THE)	2000-09-30
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30	GUYANOR RESSOURCES S.A.	2000-09-30
FONDS D'OCCASIONS D'AFFAIRES JAPONAISES ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30	IGT PHARMA INC.	1999-09-30
FONDS DE BONS DU TRESOR ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30	IGT PHARMA INC.	1999-12-31
FONDS DE CAPITAL ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30	IGT PHARMA INC.	2000-03-31
FONDS DE CROISSANCE ALTAMIRA LIMITEE (#5793)	2000-09-30		
FONDS DE DECOUVERTES MONDIALES ALTAMIRA (#5793)	2000-09-30		

IGT PHARMA INC.	2000-09-30	CAISSE POPULAIRE DE ST-SYLVERE (LA)	2000-08-31
INDUSTRIES LEADER INC.	2000-09-30	CAISSE POPULAIRE DE STANSTEAD (LA)	2000-07-31
INFOINTERACTIVE INC.	2000-09-30	(50044)	
LABORATOIRES BIO-MED INC. (LES)	2000-09-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE	2000-08-31
LATERAL VECTOR RESOURCES INC.	2000-09-30	L'ESTUAIRE (CHARLEVOIX)	
MARSHALL MINERALS CORPORATION	2000-09-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE	2000-08-31
MINES D'ARGENT ECU INC. (LES)	2000-09-30	CHATEAU- RICHER	
MIRAMAR MINING CORPORATION	2000-09-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE	2000-08-31
MOXIE EXPLORATION LTD.	2000-09-30	L'ANGE- GARDIEN	
NEWKIDCO INTERNATIONAL INC.	2000-09-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE	2000-07-31
NORANDA INC.	2000-09-30	L'ANSE- SAINT-JEAN	
NORTHERN TELEPHONE LTD.	2000-09-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE	2000-08-31
NOUVEAU FONDS DE PLUS-VALUE	2000-09-30	LA TRINITE-DES-MONTS	
ALTAMIRA		CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE	2000-08-31
PASON SYSTEMS INC.	2000-09-30	LANORAIE	
PEBERCAN INC.	2000-09-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE	2000-08-31
PIREL INC.	2000-09-30	LOURDES	
RECHERCHE 2000 INC.	2000-11-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE	2000-07-31
RESSOURCES METCO INC.	2000-09-30	MATAPEDIA	
RESSOURCES MINIERES RADISSON INC.	2000-09-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE	2000-07-31
RESSOURCES NSR INC.	2000-09-30	PETIT SAGUENAY	
RESSOURCES SIRIOS INC.	2000-09-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE	2000-07-31
ROLLAND INC.	2000-09-30	RIVIERE-BLEUE	
SOCIETE D'EXPLORATION MINIERE GOLDEN	2000-09-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE	2000-07-31
BRIAR LIMITEE		RIVIERE-ETERNITE	
SOCIETE D'INVESTISSEMENT ALTA FUND	2000-09-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE	2000-08-31
(#5793)		SAINT-PIERRE (I.O.)	
SOUTHAM INC.	2000-09-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE	2000-08-31
SPEQ DEVELOPPEMENT 2000 INC.	2000-11-30	SAINT-SEVERIN	
SPEQ PIREL INC.	2000-09-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE	2000-08-31
TELUS COMMUNICATIONS (B.C.) INC.	2000-09-30	SAINT-SIMON-LES-MINES	
TELUS COMMUNICATIONS INC.	2000-09-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE	2000-08-31
TELUS CORPORATION	2000-09-30	ST-LAURENT, I.O. (LA)	
TIVERTON PETROLEUMS LTD	2000-09-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE	2000-07-31
TOTAL ENERGY SERVICES LTD.	2000-06-30	ST-DAVID	
TOTAL ENERGY SERVICES LTD.	2000-09-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE	2000-08-31
UNIBROUE INC.	2000-09-30	STE-LOUISE, L'ISLET (LA)	
VENTUS ENERGY LTD.	2000-09-30	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU	2000-07-31
XEROX CORPORATION	2000-09-30	VILLAGE HURON	
		CAISSE POPULAIRE DESJARDINS NEDELEC	2000-09-30
		CAISSE POPULAIRE STE-GENEVIEVE (LA)	2000-08-31
		CLADDAGH GOLD LIMITED	2000-06-30
		E*TRADE GROUP, INC.	2000-09-30
		FLETCHER CHALLENGE FINANCE CANADA	2000-06-30
		INC.	
		GROUPE INFORMATIQUE DTM INC.	2000-07-31
		IGT PHARMA INC.	2000-06-30
		PLACEMENTS ARDEN INC. (LES)	2000-07-31
		VIDEON CABLESYSTEMS INC.	2000-08-31

États financiers annuels

ANGIOTECH PHARMACEUTICALS, INC.	2000-09-30
BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE (LA)	2000-10-31
CAISSE D'ECONOMIE DES POLICIERS	2000-08-31
(ERES) DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE	
MONTREAL	
CAISSE D'ECONOMIE DU LAC ST-LOUIS (LA)	2000-07-31
CAISSE POPULAIRE DE CHAMPLAIN (LA)	2000-08-31
(10009)	
CAISSE POPULAIRE DE LAC-A-LA-TORTUE	2000-08-31
CAISSE POPULAIRE DE LEVIS (LA)	2000-08-31
CAISSE POPULAIRE DE ST-CHARLES (LA)	2000-08-31
CAISSE POPULAIRE DE ST-JUST,	2000-08-31
MONTMAGNY (LA)	
CAISSE POPULAIRE DE ST-JUSTIN (LA)	2000-08-31

Rapports annuels

CAISSE D'ECONOMIE DES POLICIERS	2000-08-31
(ERES) DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE	
MONTREAL	
CAISSE D'ECONOMIE DU LAC ST-LOUIS (LA)	2000-07-31
CAISSE POPULAIRE DE CHAMPLAIN (LA)	2000-08-31
(10009)	
CAISSE POPULAIRE DE LAC-A-LA-TORTUE	2000-08-31

CAISSE POPULAIRE DE ST-CHARLES (LA)	2000-08-31	FONDS DE LA BIOTECHNOLOGIE ET DES	1999-12-31
CAISSE POPULAIRE DE ST-JUST, MONTMAGNY (LA)	2000-08-31	SCIENCES DE LA SANTE SENTRY SELECT 1999	
CAISSE POPULAIRE DE ST-JUSTIN (LA)	2000-08-31	FONDS DE PERSPECTIVES CANADIENNES	2000-09-30
CAISSE POPULAIRE DE ST-SYLVERE (LA)	2000-08-31	STRATEGIE GLOBALE (#3985)	
CAISSE POPULAIRE DE STANSTEAD (LA) (50044)	2000-07-31	FONDS DE PERSPECTIVES MONDIALES	2000-09-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE L'ESTUAIRE (CHARLEVOIX)	2000-08-31	STRATEGIE GLOBALE (#3985)	
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE L'ANGE- GARDIEN	2000-08-31	FONDS DE REPARTITION TACTIQUE	1999-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE L'ANSE- SAINT-JEAN	2000-07-31	GLOBALE APOGEE (#14334)	
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LANORAIE	2000-08-31	FONDS DE REVENU A COURT TERME	1999-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LOURDES	2000-08-31	APOGEE (#14334)	
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE MATAPEDIA	2000-07-31	FONDS DE REVENU A RENDEMENT	1999-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE PETIT SAGUENAY	2000-07-31	SUPERIEUR APOGEE (#14334)	
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE RIVIERE-BLEUE	2000-07-31	FONDS DE REVENU APOGEE (#14334)	1999-12-31
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE RIVIERE-ETERNITE	2000-07-31	FONDS DE SOCIETES CANADIENNES	2000-09-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-SEVERIN	2000-08-31	STRATEGIE GLOBALE (#3985)	
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-SIMON-LES-MINES	2000-08-31	FONDS DE SOCIETES MONDIALES	2000-09-30
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE STE- LOUISE, L'ISLET (LA)	2000-08-31	STRATEGIE GLOBALE (#3985)	
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU VILLAGE HURON	2000-07-31	FONDS DU MARCHE MONETAIRE	2000-09-30
CAISSE POPULAIRE STE-GENEVIEVE (LA)	2000-08-31	STRATEGIE GLOBALE (#3985)	
CLADDAGH GOLD LIMITED	2000-06-30	FONDS EQUILIBRE STRATEGIQUE APOGEE (#14334)	1999-12-31
E*TRADE GROUP, INC.	2000-09-30	FONDS EUROPEEN+ STRATEGIE GLOBALE (#3985)	2000-09-30
FONDS CANADIEN DE CROISSANCE A PETITE CAPITALISATION APOGEE (#14334)	1999-12-31	FONDS MONDIAL EQUILIBRE STRATEGIE GLOBALE (#3985)	2000-09-30
FONDS CANADIEN DE CROISSANCE STRATEGIE GLOBALE (#3985)	2000-09-30	FONDS MULTIREVENU STRATEGIE GLOBALE (#3985)	2000-09-30
FONDS CANADIEN DE PETITES CAPITALISATION STRATEGIE GLOBALE (#3985)	2000-09-30	FONDS OBLIGATAIRE MONDIAL STRATEGIE GLOBALE (#3985)	2000-09-30
FONDS CANADIEN DE VALEUR APOGEE (#14334)	1999-12-31	FONDS OBLIGATAIRE STRATEGIE GLOBALE (#3985)	2000-09-30
FONDS D' ACTIONS AMERICAINES STRATEGIE GLOBALE (#3985)	2000-09-30	FONDS OR+ STRATEGIE GLOBALE (#3985)	2000-09-30
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES APOGEE (#14334)	1999-12-31	FONDS RER AMERICAIN DE CROISSANCE A MOYENNE CAPITALISATION APOGEE (#14334)	1999-12-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES APOGEE (#14334)	1999-12-31	FONDS RER AMERICAIN DE VALEUR APOGEE (#14334)	1999-12-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES STRATEGIE GLOBALE (#3985)	2000-09-30	FONDS RER D' ACTIONS INTERNATIONALES APOGEE (#14334)	1999-12-31
FONDS DE COMMERCE ELECTRONIQUE ET DE TECHNOLOGIE INTERNET SENTRY SELECT 1999	2000-09-30	FONDS RER D' ACTIONS MONDIALES APOGEE (#14334)	1999-12-31
FONDS DE CROISSANCE ET DE REVENU STRATEGIE GLOBALE (#3985)	2000-09-30	FONDS RER D' ACTIONS MONDIALES STRATEGIE GLOBALE (#3985)	2000-09-30
		FONDS RER DE SOCIETES MONDIALES STRATEGIE GLOBALE (#3985)	2000-09-30
		FONDS RER EUROPEEN + STRATEGIE GLOBALE (#3985)	2000-09-30
		FONDS RER JAPON + STRATEGIE GLOBALE (#3985)	2000-09-30
		FONDS RER MONDIAL EQUILIBRE STRATEGIE GLOBALE (#3985)	2000-09-30
		FONDS RER OBLIGATAIRE MONDIAL STRATEGIE GLOBALE (#3985)	2000-09-30
		GROUPE INFORMATIQUE DTM INC.	2000-07-31
		IGT PHARMA INC.	2000-06-30
		SOCIETE D' EXPLORATION MINIERE GOLDEN BRIAR LIMITEE	1999-12-31

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

*Circulaires en vue de la sollicitation
de procuration*

CLADDAGH GOLD LIMITED
E*TRADE GROUP, INC.
EGI CANADA CORPORATION
MARSHALL MINERALS CORPORATION
PROCREA BIOSCIENCES INC.
RESTAURANTS SPORTSCENE INC. (LES)

Dossiers d'information

E*TRADE GROUP, INC.	2000-09-30
FLETCHER CHALLENGE FINANCE CANADA INC.	2000-06-30
HALTERM INCOME FUND	1999-12-31
IGT PHARMA INC.	2000-06-30
JDS UNIPHASE CANADA LTD.	2000-06-30
MINES D'ARGENT ECU INC. (LES)	1999-12-31
RESTAURANTS SPORTSCENE INC. (LES)	2000-08-31

B. Déclarations d'initiés

Liste des symboles

- Relations avec l'émetteur assujetti

- 0 : Relation(s) de l'initié avec l'émetteur assujetti non indiquée(s) sur la déclaration
- 1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres (ou ceux émis par une société du même groupe - LSCC)
- 2 : Filiale d'un émetteur assujetti
- 3 : Porteur de titres qui détient en propriété ou qui exerce une emprise ou la haute main sur plus de 10 % des titres d'un émetteur assujetti (Loi sur les banques et Québec - 10 % d'une catégorie de titres) comportant le droit de vote ou le droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation
- 4 : Administrateur d'un émetteur assujetti
- 5 : Membre de la haute direction d'un émetteur assujetti
- 6 : Administrateur ou membre de la haute direction d'un porteur de titres visée en 3
- 7 : Administrateur ou membre de la haute direction d'une société du même groupe (d'une filiale dans le cas du Québec et de la Loi sur les banques) que l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6
- 8 : Initié présumé selon la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes ou la Loi sur les banques

- Nature de l'emprise

- p : propriété
- c : contrôle

- Nature de l'opération

- 00 : Nature de l'opération non indiquée sur la déclaration
- 10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché sauf la levée d'une option
- 11 : Placement privé (actions nouvelles)
- 20 : Acquisition ou aliénation effectuée privé-ment
- 22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat
- 25 : Modification de la nature de l'emprise
- 30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un plan
- 35 : Dividende en actions
- 40 : Acquisition ou aliénation d'une option d'achat

- 45 : Acquisition ou aliénation d'une option de vente
- 46 : Expiration d'une option
- 50 : Acquisition ou aliénation par don
- 55 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs
- 60 : Vente à découvert
- 65 : Attribution de bons de souscription
- 66 : Attribution de droits de souscription
- 70 : Exercice de bons de souscription
- 71 : Expiration de bons de souscription
- 72 : Expiration de droits de souscription
- 75 : Exercice de droits de souscription
- 76 : Levée d'options
- 78 : Conversion ou échange
- 82 : Restructuration de capital
- 84 : Division ou regroupement d'actions
- 85 : Rachat - annulation
- 87 : Offre publique de rachat
- 90 : Contrepartie d'un bien
- 95 : Contrepartie de services
- 96 : Attribution d'options
- 97 : Autre (fournir explications dans commentaires)
- 99 : Correction d'information (déclaration rectifiée)

-
- DI : Déclaration initiale
 - PI. : Porteur inscrit
 - P.R.D. : Plan de réinvestissement de dividendes
 - P.S.A. : Plan de souscription d'action
 - P.S.S.D. : Plan de souscription d'action auprès de ses salariés et dirigeants
 - R.E.E.R. : Régime enregistré d'épargne-retraite

- a : Prix approximatif
- m : Prix moyen

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Re- la- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
AASTRA TECHNOLOGIES LIMITED							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
COOK, DAVID RAYMOND	7	2000-08-22	PDI			-	30700
		2000-11-15	P10		5000	10,500	
		2000-11-16	P10		5000	10,500	20700
<i>OPTIONS (ACT. ORD.)</i>							
COOK, DAVID RAYMOND	7	2000-08-22	PDI			-	30000
ACETEX CORPORATION							
<i>OPTIONS (ACT. ORD.)</i>							
MILLER, DONALD	4	2000-11-10	P00		75000	14,300	250000
AIR CANADA							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
BREDT, WILLIAM	5	2000-02-21	P76	293		6,420	
		2000-02-21	P76		293	15,600	
		2000-02-21	P76	952		7,880	
		2000-02-21	P76		952	15,650	
		2000-02-21	P76	910		4,725	
		2000-02-21	P76		910	15,600	
		2000-02-25	P76	4464		6,090	
		2000-02-25	P76		4464	17,850	
		- -	P99	196		-	196
COMTOIS, CELINE Y.	7	2000-03-31	P99	19		-	
		2000-04-30	P30	23		15,370	
		2000-05-31	P30	18		17,950	
		2000-06-30	P30	7		19,610	
		2000-06-30	P30	17		20,010	
		2000-07-31	P30	17		19,570	158
GRAHAM, ELIZABETH	5	1998-06-03	P99	759		-	
		2000-02-28	P76	878		2,790	
		2000-02-28	P76		878	17,950	
		2000-02-28	P76	1231		6,420	
		2000-02-28	P76		1231	17,950	
		2000-02-28	P76	1403		7,880	
		2000-02-28	P76		1403	17,950	
		2000-02-28	P76	2646		4,725	
		2000-02-28	P76		2646	17,950	759
IACONI, PAT	7	2000-03-31	P99	351		-	
		2000-04-30	P30	33		15,370	
		2000-05-31	P30	30		17,950	
		2000-06-30	P30	42		19,610	
		2000-06-30	P30	27		20,010	
		2000-07-31	P30	27		19,570	614
WELSCHEID, SUSAN	5	2000-03-31	P30	54		16,320	
		2000-03-31	P99	164		-	
		2000-04-30	P30	57		15,370	
		2000-05-31	P30	49		17,950	
		2000-06-30	P30	71		20,010	
		2000-07-31	P30	44		19,570	
		2000-08-30	P10		849	19,000	
		2000-08-30	P10		1776	19,000	
		2000-08-30	P10		1101	19,000	

Commission des valeurs mobilières du Québec

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Rela- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
		2000-08-30	P10		941	19,000	
		2000-08-30	P10		1100	19,000	
		2000-08-30	P10		1291	19,000	
		2000-08-30	P10		849	19,000	
		2000-08-30	P76	849		4,725	
		2000-08-30	P76	1776		7,770	
		2000-08-30	P76	1101		6,420	
		2000-08-30	P76	941		7,880	
		2000-08-30	P76	1100		6,575	
		2000-08-30	P76	1291		12,780	
		2000-08-30	P76	849		6,090	575
OPTIONS (ACT. ORD.)							
BREDT, WILLIAM	5	2000-02-21	P76		293	-	
		2000-02-21	P76		952	-	
		2000-02-21	P76		910	-	
		2000-02-25	P76		4464	-	61759
GRAHAM, ELIZABETH	5	2000-02-28	P76		878	-	
		2000-02-28	P76		1231	-	
		2000-02-28	P76		1403	-	
		2000-02-28	P76		2646	-	65937
WELSCHEID, SUSAN	5	2000-08-30	P76		849	-	
		2000-08-30	P76		1776	-	
		2000-08-30	P76		1101	-	
		2000-08-30	P76		941	-	
		2000-08-30	P76		1100	-	
		2000-08-30	P76		1291	-	
		2000-08-30	P76		849	-	48339
AIT ADVANCED INFORMATION TECHNOLOGIES CORPORATION							
OPTIONS (ACT. ORD.)							
ASHE, BERNARD J.	45	2000-10-30	P96	40000		1,220	235000
BOATE, ALAN	5	2000-10-19	P96	100000		1,050	185000
CHURGIN, ALLAN BARRY	348	2000-10-30	P96	15000		1,220	60000 *
DAMP, PAUL	45	2000-10-30	P96	30000		1,220	125000
LESHER, RICHARD	48	1997-11-13	PDI			-	45000
		2000-10-30	P96	15000		1,220	60000
LUMLEY, EDWARD C.	45	2000-10-30	P96	15000		1,220	60000 *
MACMILLAN, GRAHAM	45	2000-10-30	P96	15000		1,220	85000
MOLOUGHNEY, WAYNE	5	2000-10-30	P96	10000		1,220	40000
OESTREICH, ANDREW	5	2000-10-30	P96	30000		1,220	74000
REED, BRIAN	5	2000-11-01	P96	15000		1,100	93000
RICHARDSON, GORDON J.	5	2000-10-30	P96	10000		1,220	46000
SANDLER, STEPHEN H.	45	2000-10-30	P96	15000		1,220	100000
WEINSTEIN, DEBORAH L.	48	1997-11-13	PDI			-	45000
		2000-10-30	P96	15000		1,220	60000

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Rela- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
ALBERTA ENERGY COMPANY LTD.							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
AMIRAULT, PAUL MICHAEL	7	2000-11-28	P10		2000	61,250	
		2000-11-28	P10		1050	61,250	
		2000-11-28	P10		200	61,200	
		2000-11-28	P76	2000		27,550	
		2000-11-28	P76	1250		39,600	0
HASKAYNE, RICHARD FRANCIS	7						
RBC DOMINION SEC.	PI	2000-11-20	C10		4200	60,350	
		2000-11-21	C10		3560	59,500	10000
JAMES, GUY COLIN LANGSTON	7						
RESEARCH CAPITAL	PI	2000-11-24	C10		5000	61,900	
		2000-11-24	C76	5000		21,880	0
MAYBIN, JOHN EDWIN	7						
RBC DOMINION SEC.	PI	2000-12-05	C10		776	65,000	100
<i>OPTIONS (ACT. ORD.)</i>							
AMIRAULT, PAUL MICHAEL	7	2000-11-28	P76		2000	-	
		2000-11-28	P76		1250	-	14550
JAMES, GUY COLIN LANGSTON	7	2000-11-24	P76		5000	-	42000
ALCAN ALUMINIUM LIMITEE							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
ALCAN ALUMINIUM LIMITEE	1	2000-11-01	P22	46900		31,875US	
		2000-11-01	P22	4300		32,063US	
		2000-11-01	P22	28800		32,125US	
		2000-11-01	P22	20000		32,000US	
		2000-11-01	P22	15200		31,688US	
		2000-11-01	P22	133800		31,750US	
		2000-11-01	P22	1000		31,813US	
		2000-11-01	P22	100000		48,569	
		2000-11-02	P22	133500		30,875US	
		2000-11-02	P22	61100		31,063US	
		2000-11-02	P22	23700		31,000US	
		2000-11-02	P22	92700		31,125US	
		2000-11-02	P22	89000		30,980US	
		2000-11-02	P22	50000		47,499	
		2000-11-03	P22	53400		30,750US	
		2000-11-03	P22	46600		30,688US	
		2000-11-03	P22	14900		30,813US	
		2000-11-03	P22	54400		30,875US	
		2000-11-03	P22	45600		31,000US	
		2000-11-03	P22	50000		47,284	
		2000-11-06	P22	4800		31,438US	
		2000-11-06	P22	37300		31,938US	
		2000-11-06	P22	131700		32,000US	
		2000-11-06	P22	40300		31,875US	
		2000-11-06	P22	50000		31,750US	
		2000-11-06	P22	5900		31,813US	
		2000-11-06	P22	50000		48,758	
		2000-11-07	P22	50000		31,875US	
		2000-11-07	P22	19800		31,938US	
		2000-11-07	P22	205200		32,000US	

Commission des valeurs mobilières du Québec

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Rela- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
	2000-11-07	P22	50000		48,946		
	2000-11-08	P22	30400		31,688US		
	2000-11-08	P22	19600		31,750US		
	2000-11-08	P22	11500		31,938US		
	2000-11-08	P22	138500		32,000US		
	2000-11-08	P22	100000		49,399		
	2000-11-09	P22	5800		31,813US		
	2000-11-09	P22	23500		31,875US		
	2000-11-09	P22	60600		31,938US		
	2000-11-09	P22	163900		32,000US		
	2000-11-09	P22	26500		49,399		
	2000-11-10	P22	39900		31,938US		
	2000-11-10	P22	130900		31,875US		
	2000-11-10	P22	29200		31,813US		
	2000-11-10	P22	50000		32,000US		
	2000-11-10	P22	50000		49,328		
	2000-11-13	P22	89100		31,250US		
	2000-11-13	P22	21400		31,500US		
	2000-11-13	P22	24000		31,313US		
	2000-11-13	P22	14500		31,625US		
	2000-11-13	P22	3100		31,563US		
	2000-11-13	P22	5200		31,750US		
	2000-11-13	P22	5700		31,688US		
	2000-11-13	P22	50000		48,420		
	2000-11-14	P22	56000		31,625US		
	2000-11-14	P22	41200		31,750US		
	2000-11-14	P22	99600		31,688US		
	2000-11-14	P22	50000		48,927		
	2000-11-27	P22	46500		47,500		
	2000-11-27	P22	55100		47,450		
	2000-11-27	P22	6700		47,400		
	2000-11-27	P22	5000		47,300		
	2000-11-27	P22	30200		47,250		
	2000-11-27	P22	107600		47,200		
	2000-11-27	P22	5000		47,150		
	2000-11-27	P22	25000		47,100		
	2000-11-27	P22	5000		47,050		
	2000-11-27	P22	25700		47,000		
	2000-11-27	P22	10000		46,950		
	2000-11-27	P22	10000		46,900		
	2000-11-27	P22	5000		46,800		
	2000-11-27	P22	10000		46,750		
	2000-11-27	P22	53200		30,752US		
	2000-11-28	P22	20000		47,750		
	2000-11-28	P22	22000		47,700		
	2000-11-28	P22	39100		47,650		
	2000-11-28	P22	53300		47,600		
	2000-11-28	P22	10000		47,550		
	2000-11-28	P22	46100		47,500		

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Rela- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
		2000-11-28	P22	10000		47,450	
		2000-11-28	P22	20000		47,350	
		2000-11-28	P22	50000		47,150	
		2000-11-28	P22	4500		47,000	
		2000-11-28	P22	325000		30,935US	
		- -	P85		4050000	-	0
ALIMENTS HIGH LINER INCORPOREE (LES)							
ACTIONS ORDINAIRES							
DEXTER, ROBERT PAUL MARITIME TRAVEL LTD.	4 PI	2000-11-16	C10	400		4,000	81400
ALIMENTS MAPLE LEAF INC. (LES)							
ACTIONS ORDINAIRES							
ALIMENTS MAPLE LEAF INC. (LES)	1	2000-11-30	P85	64700		8,740	
		2000-11-30	P85		64700	-	0
ALLIANCES ARTQUEST INTERNATIONAL INC.							
ACTIONS CAT. <A>							
HARLAND, HENRI GROUPE ALLIBIRD CANADA	346 PI	2000-04-01	C78		457500	-	42500
ACT. SUBALT. CAT. 							
HARLAND, HENRI 9025-0390 QUÉBEC INC.	346 PI	2000-02-02	C20		2000	1,450	
		2000-02-15	C10	30000		3,200	
		2000-02-15	C10	20000		2,820	
		2000-04-05	C10		100500	3,410	0
GROUPE ALLIBIRD CANADA		2000-04-01	C78	457500		-	685500
ALTAREX CORP.							
ACTIONS ORDINAIRES							
INVESTISSEMENTS BIOCAPITAL, SOCIETE EN COMMANDITE	3	2000-11-27	P84		2350875	-	
		2000-11-27	P00		63500	2,390	720125
AMALGAMATED INCOME LIMITED PARTNERSHIP							
PARTS							
BOATMAN, CHRISTOPHER WILLIAM JAMES	45	2000-11-03	P10	500		3,950	
		2000-11-06	P10	500		3,950	
		2000-11-21	P10	2800		3,950	
		2000-11-23	P10	1100		3,950	42004
ANGIOTECH PHARMACEUTICALS, INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
HUNTER, WILLIAM	45	2000-11-30	P76	20684		2,750	
		2000-11-30	P76	4311		10,000	261939
OPTIONS (ACT. ORD.)							
HUNTER, WILLIAM	45	2000-11-30	P76		20684	-	
		2000-11-30	P76		4311	-	368505

Commission des valeurs mobilières du Québec

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Rela- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
ANORMED INC.							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
ADAMS, WILLIAM JAMES R.E.E.R.	5 PI	2000-11-21	C10		20000	15,850	
		2000-11-21	C76	20000		2,000US	10000
HENSON, GEOFFREY	5	2000-11-27	P10		25000	10,015US	45000
MULLARKY, TAMMY LYNNE	5	2000-11-22	P10		12300	10,250US	
		2000-11-22	P10		7700	10,200US	
		2000-11-22	P76	20000		2,000US	0
<i>OPTIONS (ACT. ORD.)</i>							
ADAMS, WILLIAM JAMES	5	2000-11-21	P76		20000	-	110000
MULLARKY, TAMMY LYNNE	5	2000-11-21	P76		20000	-	68250
ANTHEM PROPERTIES CORP.							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
ANTHEM PROPERTIES CORP.	1	2000-11-22	P22	5000		5,750	
		2000-11-24	P22	5000		5,950	
		2000-11-24	P22	5000		6,000	
		2000-11-27	P22	5000		6,000	
		2000-11-28	P22	2000		5,950	
		2000-11-29	P22	2000		5,950	
		- -	P85		24000	-	0
ASSANTE CORPORATION							
<i>OPTIONS (ACT. D.V.S.)</i>							
NAIRNE, MICHAEL	45	2000-12-01	P96	34511		8,250	34511
ASTRAL MEDIA INC.							
<i>ACTIONS CAT. <A>, S.D.V.</i>							
HORN, SIDNEY	6	2000-11-16	P10		1200	42,000	0
AXCAN PHARMA INC.							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
CAISSE DE DEPOT ET PLACEMENT DU QUEBEC	3	2000-11-21	P10	4700		14,740	
		2000-11-22	P10	5000		14,140	210900
BANQUE DE MONTREAL							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
FORREST, PATRICK C.	7	2000-11-28	P10	200		71,880	524
HYDON, GEOFFREY MICHAEL	5	2000-12-01	P76	4000		31,000	
		2000-12-01	P76		4000	71,100	0
MCCRANEY, GEORGE EDWARD R.R.S.P.	7 PI	2000-11-30	C10		1000	71,000	0
TUCKER, WHITMAN D.	7						
THE CHRISTMAS HOUSE	PI	2000-11-29	C25		900	-	9100
<i>OPTIONS (ACT. ORD.)</i>							
HYDON, GEOFFREY MICHAEL	5	2000-12-01	P76		4000	-	22000

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						
	Rela- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
				Acquisition	Aliénation		
BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE (LA)							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
ELLIOTT, JACK	5	2000-11-22	PDI			-	1656
GOODRICH, MAURICE KEITH	4	2000-01-27	P30	391		30,250	
		2000-01-27	P30	20		28,630	
		2000-04-25	P30	395		33,150	
		2000-04-26	P30	20		31,020	
		2000-07-24	P30	344		36,900	
		2000-07-27	P30	20		36,510	
		2000-10-29	P30	24		39,742	
		2000-11-01	P30	352		43,500	12326
HARRINGTON, ROBYN LEWIS	5	- -	P10		630	19,200LS m	0
PAUL HARRINGTON	PI	- -	C10		250	18,000LS	0
HOSEY ALAN PETER	58	2000-11-03	P35	8		39,740	1104
SITTAMBALAM, ANDY	5	2000-11-15	PDI			-	2108
<i>OPTIONS (ACT. ORD.)</i>							
ELLIOTT, JACK	5	2000-11-22	PDI			-	13000
MICK, GRANT	5	2000-11-22	PDI			-	4000
SITTAMBALAM, ANDY	5	2000-11-15	PDI			-	16000
BANQUE NATIONALE DU CANADA							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
BOURGIE, PIERRE	4	2000-11-15	P10	413		23,200	8423
COUTU, FRANÇOIS JEAN	4	2000-11-15	P10	268		23,200	4812
LECLAIR, SUZANNE	4	2000-11-15	P10	278		23,200	3289
MONTAMBAULT, LEONCE	4	2000-11-15	P10	467		23,200	8929
BANQUE ROYALE DU CANADA							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
COURSON, CATHERINE ANNE	5	2000-09-27	P84	739		-	1479
DESSAULLES, GEORGES HENRI	5	2000-09-28	P35	1778		-	
		2000-11-28	P10		600	50,000	2956
DOUGHERTY, DAVID WILLIAM	5	2000-09-27	P35	1199		-	
		2000-11-24	P10		10000	46,900	
		2000-11-24	P76	10000		15,680	2398
RESSOP	PI	2000-09-27	C35	391		-	
		2000-09-30	C30	148		34,460 m	930
DOWNIE, DAVID CRAIG	5	2000-11-28	P35	287		-	574
GRAND, LARRY DONALD	7						
RBC DOMINION SEC.	PI	2000-09-28	C84	42093		-	
		2000-11-24	C35	525		48,029	84711
LEWIS, SIMON	5	1998-12-31	P30	397		-	
		1999-12-31	P30	497		68,998 m	1758
MACDONALD, GARY HUGH	7	1999-10-14	P10	75		63,130	
		1999-10-14	P10	30		63,660	
		1999-12-31	P10	806		72,220	2701
MACLAREN, BRUCE WILLIAM	5	2000-03-24	P25	420		-	
		2000-05-25	P10		400	77,900	
		2000-09-06	P10		100	88,100	832
P.S.S.D.	PI	2000-03-24	C25		420	-	118
MANTLE, STEVEN	7	2000-11-24	P35	90		48,029	14416
VAN ALSTYNE, TIMOTHY WILLIAM	7	2000-11-23	PDI			-	1272

Commission des valeurs mobilières du Québec

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Re- la- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
OPTIONS (ACT. ORD.)							
BACON, WENDI JANE	5	2000-11-28	P96	8400		49,280	22400
BARTLETT, CAROL ANN	5	2000-09-27	P35	9000		-	
		2000-11-28	P96	16700		49,280	34700
COURSON, CATHERINE ANNE	5	2000-09-27	P84	16200		-	
		2000-11-28	P96	8400		49,280	40800
DESSAULLES, GEORGES HENRI	5	2000-09-28	P35	21850		-	43700
DOUGHERTY, DAVID WILLIAM	5	2000-09-27	P35	39400		-	
		2000-11-24	P76		10000	-	
		2000-11-28	P00	16700		49,280	85500
DOWNIE, DAVID CRAIG	5	2000-11-28	P35	4400		-	
		2000-11-28	P76		1100	39,010	
		2000-11-28	P76		1100	39,640	
		2000-11-28	P96	7100		49,280	13700
HATLEY, JUDITH MADELINE STUART	5	2000-09-27	P35	46400		-	
		2000-11-28	P96	16700		49,280	109500
JOHNSON, DOUGLAS JOHN MILES	5	2000-09-27	P84	5000		-	
		2000-11-28	P96	6700		49,280	16700
ONESI, AUGUSTO SERGE	5	2000-11-28	P96	6700		49,280	24700
OTTO, CHARLOTTE R.	4	2000-11-21	PDI			-	0
		2000-11-24	P99	6000		47,650	6000
PITZ, PAMELA GAIL	5	2000-09-27	P35	30675		-	
		2000-11-28	P96	16700		49,280	78050
SINGER, DAVID	5	2000-09-27	P84	15600		-	
		2000-11-28	P96	8400		49,280	39600
TALLMAN, GORDON GUY	3	2000-11-28	P96	16700		49,280	112300
BANQUE TORONTO-DOMINION (LA)							
ACTIONS ORDINAIRES							
CALVIN, ROBERT DENYS	5						
INVESTOR COMPANY	PI	2000-01-31	C30	230		20,740	
		2000-11-30	C30	4096		38,950	17295
CARLETON, IAN ROSS	5						
INVESTOR COMPANY	PI	2000-11-20	C30	1792		38,950	4548
FEEHAN, CLIFFORD GERALD	5						
INVESTOR COMPANY	PI	2000-11-20	C30	4096		38,950	
		2000-11-21	C30	4007		39,697	
		2000-12-05	C30	7		41,700	18662
HARGARTEN, TODD	5						
INVESTOR COMPANY	PI	2000-11-23	C10	1792		38,950	3946
HOLMES, MICHAEL DAVID	5	2000-11-24	P10	1900		39,300	2070
KANGA, FAROUKH EDUL	5						
INVESTOR + COMPANY	PI	2000-11-20	C30	2559		38,950	8841
MACDONALD, MICHAEL DAVIS	5	2000-11-30	P10	980		40,600	980
TD WATERHOUSE	PI	2000-11-30	C10	240		40,600	940
MANN, ERIC LANNY	5	2000-11-23	P10	1072		38,950	
		2000-12-04	P10		2200	39,700	
		2000-12-05	P10		500	42,000	3382
MCDONALD, STEPHEN DOUGLAS	5						
INVESTOR COMPANY	PI	2000-10-03	C99		18847	-	
		2000-11-21	C76	42000		10,125	99049
TD TRUST COMPANY		2000-10-03	C99	1116		-	1116

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Re- la- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
PUSTAI, STEPHEN KENNETH INVESTOR COMPANY	5 PI	2000-11-20	C10	2600		39,100	2600
SERPE, JOSEPH INVESTOR COMPANY	5 PI	2000-11-20	C30	2048		38,950	9048
SHIRREFF, BRUCE MARK INVESTOR COMPANY	5 PI	2000-11-29	C10	61		41,100	6800
OPTIONS (ACT. ORD.)							
LADE, MARK	5	2000-11-20	PDI			-	4200
MCDONALD, STEPHEN DOUGLAS	5	2000-10-03	P99		22800	-	
		2000-11-21	P76		42000	-	
		2000-11-24	P76		8000	39,950	270800
		2000-02-01	PDI		-	-	0
PUSTAI, STEPHEN KENNETH	5	2000-02-01	P96	13900		-	13900
BARRINGTON PETROLEUM LTD. OPTIONS (ACT. ORD.)							
ANDERSON, DARCY RAY	5	2000-10-27	P96	150000		,820	400000
BC GAS INC. ACTIONS ORDINAIRES							
BOYLE, MICHAEL W.P. P.S.S.D.	8 PI	2000-11-11	C30	2		30,900	965
DOYLE, THOMAS D. P.S.S.D.	8 PI	2000-11-11	C30	35		30,900	19245
FINGARSON, JOHN L. P.S.S.D.	8 PI	2000-11-11	C30	18		30,900	2470
VERGETTE, ROBERT D. P.S.S.D.	8 PI	2000-11-11	C30	2		30,900	1745
OPTIONS (ACT. ORD.)							
KADLEC, ROBERT EDWARD	4	2000-11-30	P76		4000	14,125	164000
BCE INC. ACTIONS ORDINAIRES							
BAGNALL, GRAHAM EDWARD	7	- -	P99	145		-	
		2000-09-01	P30	11		-	3431
COURTIER	PI	2000-11-24	C10		5468	42,300	
		2000-11-24	C76	5468		4,935	2138
BCE INC.	1	2000-11-20	P22	220000		40,114	
		2000-11-21	P22	279900		39,823	
		2000-11-22	P22	325400		40,414	
		2000-11-23	P22	100000		40,171	
		2000-11-24	P22	300000		42,301	
		2000-11-27	P22	655100		42,875	
		2000-11-28	P22	295700		42,483	
		2000-11-29	P22	360400		41,870	
		- -	P85		2536500	-	0
		CURRIE, RICHARD JAMES	4	2000-10-16	P30	6	
LISOGURSKI, MICHAEL	7	2000-09-01	P30	16		-	16
MCARTHUR, JOHN H.	4	2000-07-17	P30	5		36,943	
		2000-10-16	P30	5		35,458	756
NEWALL, JAMES EDWARD MALCOLM	4	2000-07-17	P30	10		36,943	
		2000-10-16	P30	10		35,458	1210

Commission des valeurs mobilières du Québec

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Re- la- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
STINIS, PAUL	7	2000-11-07	P78	181		-	
		2000-11-14	P10	100		41,400	
		2000-11-30	P97		100	-	260
YOUNG, VICTOR L. UNITÉS D' ACTIONS	4	2000-10-16	P30	14		35,458	4914
CURRIE, RICHARD JAMES	4	2000-09-30	P30	697		35,050	
		2000-10-15	P30	84		35,850	10875
KAUFMAN, DONNA S.	4	2000-06-30	P30	249		35,100	
		2000-07-15	P30	21		37,000	
		2000-09-30	P30	499		35,050	
		2000-10-15	P30	24		35,850	3369
KIERANS, THOMAS EDWARD	4	2000-06-30	P30	249		35,100	
		2000-07-15	P30	8		37,000	
		2000-09-30	P30	250		35,050	
		2000-10-15	P30	10		35,850	1509
MAXWELL, JUDITH	4	2000-06-30	P30	249		35,100	
		2000-07-15	P30	1		37,000	
		2000-09-30	P30	250		35,050	
		2000-10-15	P30	3		35,850	647
MCARTHUR, JOHN H.	4	2000-06-30	P30	901		35,100	
		2000-07-15	P30	81		37,000	
		2000-09-30	P30	677		35,050	
		2000-10-15	P30	92		35,850	11761
NEWALL, JAMES EDWARD MALCOLM	4	2000-06-30	P30	734		35,100	
		2000-07-15	P30	93		37,000	
		2000-09-30	P30	697		35,050	
		2000-10-15	P30	103		35,850	13154
PLAN - BELL CANADA	PI	2000-06-30	C30	256		35,100	
		2000-07-15	C30	31		37,000	
		2000-09-30	C30	257		35,050	
		2000-10-15	C30	35		35,850	4434
SAINT-PIERRE, GUY	4	2000-09-30	P30	533		35,050	
		2000-10-15	P30	85		35,850	10775
PLAN - BELL CANADA	PI	2000-09-30	C30	114		35,050	
		2000-10-15	C30	6		35,850	839
TELLIER, PAUL M.	4	2000-06-30	P30	249		35,100	
		2000-07-15	P30	8		37,000	
		2000-09-30	P30	499		35,050	
		2000-10-15	P30	10		35,850	1758
PLAN - BELL CANADA	PI	2000-06-30	C30	256		35,100	
		2000-07-15	C30	50		37,000	
		2000-09-30	C30	228		35,050	
		2000-10-15	C30	54		35,850	6789
YOUNG, VICTOR L.	4	2000-06-30	P30	249		35,100	
		2000-07-15	P30	41		37,000	
		2000-09-30	P30	250		35,050	
		2000-10-15	P30	45		35,850	5660
OPTIONS (ACT. ORD.)							
BAGNALL, GRAHAM EDWARD	7	2000-11-24	P76		5468	-	14488
CURRIE, RICHARD JAMES	4	2000-11-22	P30	15000		40,000	15000
KAUFMAN, DONNA S.	4	2000-11-22	P30	15000		40,000	15000
KIERANS, THOMAS EDWARD	4	2000-11-22	P30	15000		40,000	15000

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Rela- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
MAXWELL, JUDITH	4	2000-11-22	P30	15000		40,000	15000
MCARTHUR, JOHN H.	4	2000-11-22	P30	22500		25,728US	22500
NEWALL, JAMES EDWARD MALCOLM	4	2000-11-22	P30	15000		40,000	15000
SAINT-PIERRE, GUY	4	2000-11-22	P30	15000		40,000	15000
TELLIER, PAUL M.	4	2000-11-22	P30	15000		40,000	15000
YOUNG, VICTOR L.	4	2000-11-22	P30	15000		40,000	15000
BEAU CANADA EXPLORATION LTD							
ACTIONS ORDINAIRES							
CANFUND VE INVESTORS L.P.	3	2000-11-03	P22		13204320	2,150	0
BENVEST CAPITAL INC.							
ACT. ORD. SÉRIE <A>							
BENVEST CAPITAL INC.	1	2000-09-15	P85	200		2,500	
		2000-09-22	P85	500		2,500	
		2000-09-25	P85	38600		2,500	
		2000-09-26	P85	9900		2,500	
		2000-09-27	P85	50000		2,500	
		2000-09-29	P85	500		2,400	99700
BROOME, J. GILL	5	1997-09-01	PDI			-	0
		1998-09-02	P20	45500		2,198	45500
OPTIONS (ACT. ORD. SÉRIE <A>)							
BROOME, J. GILL	5	1997-09-01	PDI			-	0
		1998-02-27	P96	100000		2,200	100000
BERKLEY PETROLEUM CORP.							
ACTIONS ORDINAIRES							
KROL, RICHARD	5	2000-11-17	P10	1000		7,050	
		2000-11-20	P10	2000		7,350	
		2000-11-20	P10	1000		7,250	
		2000-11-21	P10	1000		7,000	
		2000-11-21	P10	1000		6,900	
		2000-11-21	P10	1000		6,750	
		2000-11-22	P10	1000		6,550	35004
ROSE, MICHAEL LESLIE	5	2000-11-28	P10	2000		6,700	
		2000-11-30	P10	2000		6,950	
		2000-11-30	P10	300		6,950	
		2000-11-30	P10	2700		6,950	1349882
BIONICHE LIFE SCIENCES INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
ALKEMADE, STANLEY JOHN	4	2000-11-28	P95	4082		2,450	118778
COUSINEAU, ALAIN	4	2000-11-28	P95	4082		2,450	26572
BOWATER INCORPORATED							
ACTIONS ORDINAIRES							
NEMIROW, ARNOLD M.	45	2000-11-27	P10		20000	52,500US	
		2000-11-27	P76	20000		27,266US	31000
ACTIONS FICTIVES (PHANTOM)							
NEMIROW, ARNOLD M.	45	2000-10-01	P97	273		-	2895
OPTIONS (ACT. ORD.)							
NEMIROW, ARNOLD M.	45	2000-11-27	P76		20000	-	504000

Commission des valeurs mobilières du Québec

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Re- la- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
BRASSERIE SLEEMAN LTEE							
ACTIONS ORDINAIRES							
AMIRAULT, PETER LOUIS	5	2000-11-23	P10	15715		6,500	
		2000-11-27	P10	8835		6,570	47650
BRIDGEPOINT INTERNATIONAL INC.							
ACT. ORD. CAT. <A>							
GOBEIL, PAUL	4	1996-06-05	P20	3002		1,090	183182
OPTIONS (ACT. ORD. CAT. <A>)							
GOBEIL, PAUL	4	1998-11-19	P96	145000		,200	245000
BRIDGES.COM INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
T130 ENTERPRISES LTD.	35	2000-11-01	P10		900	3,750	
		2000-11-07	P10		700	3,500	
		2000-11-07	P10		3400	3,400	
		2000-11-10	P10		4300	3,500	
		2000-11-10	P10		2500	3,550	
		2000-11-14	P10		1700	3,450	
		2000-11-22	P10		5100	3,050	
		2000-11-22	P10		1000	3,100	
		2000-11-23	P10		4300	3,000	
		2000-11-24	P10		800	3,000	
		2000-11-28	P10		2000	3,300	
		2000-11-29	P10		1100	3,200	
		2000-11-30	P10		2200	3,200	925200
BRIQUE BRAMPTON LIMITEE							
ACT. SUBALT. CAT. <A>							
BRIQUE BRAMPTON LIMITEE	1	2000-11-24	P22	12100		5,750	
		2000-11-28	P22	600		5,700	
		2000-11-30	P22	3000		5,700	
		2000-11-30	P22	500		5,700	413000
BURLINGTON RESOURCES CANADA ENERGY LTD.							
ACTIONS ORDINAIRES							
LOF, MAXWELL ANDREW WILLIAM	5	1999-11-18	P78		2250	-	
		2000-11-01	P50		20	57,000	
		2000-11-15	P50		20	62,650	710
FIDELITY	PI	1999-11-18	C97	256		-	256
MORELAND, BRIAN THOMAS	5	1999-11-19	P78		8912	-	
		2000-04-14	P50		50	57,350	
		2000-11-16	P10		1900	65,700	
		2000-11-20	P10		969	65,550	
		2000-11-21	P50		50	65,500	0
FIDELITY	PI	1999-11-19	C97	812		-	
		1999-12-31	C30	108		54,000	
		2000-11-20	C10		920	65,550	0

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						
	Re- la- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
				Acquisition	Aliénation		
CAMVEC CORPORATION							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
BOYDELL, KIMBERLY ANNE	8	2000-01-07	PDI			-	0
		2000-03-24	P10	100		2,150	100
<i>OPTIONS (ACT. ORD.)</i>							
BOYDELL, KIMBERLY ANNE	8	2000-01-07	PDI			-	0
		2000-06-27	P30	5000		1,980	5000
CANADA 3000 INC.							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
CHARLEBOIS, VICTOR	5						
ESPP - CIBC MELLON	PI	2000-11-20	C10	245		9,810	661
DOYLE, CHRISTOPHER J.	5	2000-11-01	P99		294	-	280
E.S.S.P.- CIBC MELLON	PI	2000-11-01	C99	294		-	
		2000-11-20	C10	163		9,810	457
ELLIOTT, LAWRENCE	5						
E.S.S.P.- CIBC MELLON	PI	2000-11-20	C10	271		9,810	271
KENNEDY DONALD PATRICK	5						
ESPP - CIBC MELLON	PI	2000-11-20	C10	346		9,810	935
KINNEAR, ANGUS J.	345						
ESPP - CIBC MELLON	PI	2000-11-20	C10	306		9,810	584
LAPOINTE, MICHEL	5						
ESPP - CIBC MELLON	PI	2000-11-20	C10	272		9,810	520
PIDGEON, ALAN	5						
ESPP - CIBC MELLON	PI	2000-11-20	C10	102		9,810	195
RAWSON, BRADLEY CAMPBELL	5						
ESPP - CIBC MELLON	PI	2000-11-20	C10	204		9,810	470
SLATER, ALETTA	5						
ESPP - CIBC MELLON	PI	2000-11-20	C10	73		9,810	140
TURK, LINDA	5						
ESSP - CIBC MELLON	PI	2000-11-20	C10	102		9,810	275
CANADIAN HYDRO DEVELOPERS, INC.							
<i>OPTIONS (ACT. ORD.)</i>							
ARC CAPITAL LTD.	4						
KEVIN BROWN	PI	2000-10-23	C96	25000		1,900	25000
ARC EQUITY MANAGEMENT (FUND 2) LTD.	4						
KEVIN BROWN	PI	2000-10-23	C96	75000		1,900	75000
CANADIAN NATURAL RESOURCES LIMITED							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
ADAMS, GREGORY GEORGE	5	2000-01-01	P30	1245		35,250	
		2000-01-07	P10		5000	35,050	
		2000-01-14	P10		10000	35,080	
		2000-01-18	P10		5000	38,050	
		2000-01-19	P76	20000		11,250	
		2000-03-02	P10	4000		31,000	
		2000-08-15	P76	5000		15,250	
		2000-08-18	P10		5000	46,000	
		2000-08-28	P76	5000		15,250	
		2000-08-31	P10		5000	48,750	
		2000-09-08	P76	6000		15,250	
		2000-09-08	P76	4000		18,500	

Commission des valeurs mobilières du Québec

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant		
	Re- la- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire			
				Acquisition	Aliénation				
CUSSON, REAL MICHEL	5	2000-09-18	P10		2000	52,500			
		2000-09-26	P76	4000		15,250			
		2000-09-29	P10	325		50,400			
		2000-11-23	P76	1000		18,500	38000		
		2000-11-28	P10		3100	43,850			
		2000-11-29	P10		1900	43,600	72747		
OPTIONS (ACT. ORD.)									
ADAMS, GREGORY GEORGE	5	1995-02-01	P96	20000		11,250			
		1995-10-26	P96	20000		15,250			
		1995-12-06	P96	5000		18,500			
		1996-11-13	P96	17500		34,650			
		1998-01-27	P96	17500		27,400			
		1998-09-14	P96	9500		22,000			
		1998-12-15	P96	10500		22,000			
		2000-01-11	P96	25000		33,750			
		2000-01-19	P76		20000	-			
		2000-08-15	P76		5000	-			
		2000-08-28	P76		5000	-			
		2000-09-08	P76		4000	-			
		2000-09-08	P76		6000	-			
		2000-09-26	P76		4000	-			
		2000-11-23	P76		1000	-	80000		
		CANADIAN RESOURCES INCOME TRUST							
		PARTS							
SCOTIAMCLEOD INC.	8	2000-11-20	P10	3500		7,550			
		2000-11-21	P10	5400		7,550	33800		
CANADIEN PACIFIQUE LIMITEE									
ACTIONS ORDINAIRES									
GAMEY, RONALD KENNETH WOOD GUNDY	5	2000-11-28	C10		10000	43,000	36772		
	PI								
CANWEST GLOBAL COMMUNICATIONS CORP.									
ACTIONS D.V.S.									
ASPER, ISRAEL HAROLD CANWEST COMM. CORP. THE ASPER FOUNDATION	345	2000-11-16	C11		304842	25,000	3462874		
	PI								
					125800	25,000	0		
ACTIONS D.V.M.									
ASPER, ISRAEL HAROLD CANWEST COMM. CORP.	345	2000-11-16	C78		1254932	-	76785976		
	PI								
ACTIONS S.D.V.									
ASPER, ISRAEL HAROLD CANWEST COMM. CORP.	345	2000-11-14	C11		1014426	25,000			
			C35	1014426				25,000	
			C50	1254932				-	
			C78	1254932				-	0
CASCADES INC.									
OPTIONS (ACT. ORD.)									
PELLETIER, ELISE	45	1999-12-16	P96	8889		8,775	18247		

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						
	Nombre de titres ou valeur nominale globale						Solde courant
	Re- la- tions	Date	Na- ture	Acquisition Aliénation		Prix unitaire	
CELESTICA INC.							
ACTIONS D.V.S.							
CANAVOR, JEFF	7						
CELESTICA EMP. NOMINEE	PI	2000-07-24	C10		750	98,650	9000
GAINER, GERRY	7	2000-11-29	P25		260	92,350	3709
C.E.S.O.P.	PI	2000-12-01	C30	60		-	81
ROBINS, SIMON	7	2000-11-20	P10	320		89,550	320
C.E.S.O.P.	PI	2000-11-28	C30	84		-	134
SHEA, DANIEL P.	5	2000-11-29	P10	400		96,300	400
WRIGHT, NIGEL S.	6	2000-12-01	PDI			-	10000
CENOSIS INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
HARLAND, HENRI	4						
GROUPE ALLIBIRD CANADA	PI	2000-01-18	C10		17000	1,460US	
		2000-01-19	C10		13000	1,550US	
		2000-01-20	C10		25000	1,760US	
		2000-01-26	C10		25000	3,450US	
		2000-02-02	C10		9684	3,220US	20316
CFM MAJESTIC INC.							
OPTIONS (ACT. ORD.)							
PLOWS, PETER MARTIN	5	2000-11-21	PDI			-	0
		2000-11-21	P96	100000		6,700	100000
CLARICA, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE							
ACTIONS ORDINAIRES							
GILL, BRIAN	5	2000-08-08	P30	21		31,950	
		2000-08-22	P30	19		34,400	
		2000-09-07	P30	21		35,250	
		2000-09-19	P30	18		35,600	
		2000-10-03	P30	18		36,000	
		2000-10-17	P30	19		35,100	
		2000-10-31	P30	18		36,010	
		2000-11-14	P30	18		36,950	
		2000-11-28	P30	250		38,150	1561
CO-STEEL INC.							
UNITÉS D'ACTIONS DIFFÉRÉES							
HEFFERNAN, JOHN JOSEPH	4						
P.S.S.D.	PI	2000-11-21	C30	72		6,950	
		2000-11-23	C30	72		6,950	2331
KORTHALS, ROBERT W.	4						
P.S.S.D.	PI	2000-11-23	C30	144		6,950	5424
SCHIPPER, LIONEL HOWARD	4						
P.S.S.D.	PI	2000-11-21	C30	144		6,950	2161
COMINCO LTEE							
ACTIONS ORDINAIRES							
BUTLER, REGINALD MICHAEL	6	1986-04-16	PDI			-	0
		2000-11-21	P10	1000		17,850	1000
KEEVIL, NORMAN BELL JR.	45						
ONOMO INVESTMENT	PI	2000-11-28	C10	4000		18,450	4000

Commission des valeurs mobilières du Québec

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Re- la- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
COMMERCE SUREFIRE INC.							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
RENAUD, RICHARD JOSEPH TNG CAPITAL INC.	46 PI	2000-11-30 2000-11-30	C10 C10	5000 15000		3,250 3,000	180200
COMMUNICATIONS ATLANTIS ALLIANCE INC.							
<i>ACTIONS CAT. , S.D.V.</i>							
COLLINS, SANDRA	5	2000-10-13 2000-12-01	PDI P25			- -	585 535
R.E.E.R.	PI	2000-12-01	C25	50	50	-	50
LINAS, JEFF	5	2000-09-22	PDI			-	1040
MOREA, ANNE	5	1998-02-09	PDI			-	100
<i>OPTIONS (ACT. CAT., S.D.V.)</i>							
COLLINS, SANDRA	5	2000-10-13 2000-11-17	PDI P96			- 22,850	0 3000
EAST, TED	5	2000-11-17	P96	7000		22,850	7000
FRENCH, SUZANNE	5	1998-04-28 2000-11-17	PDI P96			- 22,850	0 3000
GROT, ANNETTE	5	2000-06-01 2000-11-17	PDI P96			- 22,850	0 3000
LINAS, JEFF	5	2000-09-22 2000-11-17	PDI P96			- -	1000 4000
MCINNES, LAURIE	5	2000-11-17	P96	3000		22,850	3000
MENDICINO, FRANK	5	2000-11-17	P96	3000		22,850	3000
MOREA, ANNE	5	1998-02-09 2000-11-17	PDI P96			- 22,850	0 3000
PARTRIDGE, DAVID	5	2000-11-17	P96	3000		22,850	3000
PAYETTE, CHANTAL	5	2000-09-21 2000-11-17	PDI P96			- 22,850	0 5000
PIGOTT, MRGUERITE	5	2000-05-01 2000-11-17	PDI P96			- 22,850	0 3000
RIVETT, GAIL	5	2000-04-04 2000-11-17	PDI P96			- 22,850	0 3000
SLONE, MARK	5	2000-11-17	P96	3000		22,850	3000
TAYLOR, MELISSA	5	1999-05-04 2000-11-17	PDI P96			- 22,850	0 3000
COMPAGNIE D'IMMOBILIER REVENUE LIMITEE							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
GAZIT 1997 INC.	3	2000-11-23 2000-11-24 2000-11-24 2000-11-24 2000-11-27 2000-11-27 2000-11-28 2000-11-29	P10 P10 P10 P10 P10 P10 P10 P10	6400 3500 4000 4700 700 8000 3900 8300		2,160 2,250 2,210 2,200 2,200 2,210 2,160 2,170	

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Re- la- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
		2000-11-29	P10	16200		2,200	
		2000-11-30	P10	1000		2,100	
		2000-11-30	P10	8700		2,120	
		2000-11-30	P10	2800		2,190	
		2000-12-01	P10	19800		2,200	668100
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA							
ACTIONS ORDINAIRES							
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA	1	2000-11-22	P22	1000		46,700	
		2000-11-22	P22	2000		46,500	
		2000-11-22	P22	2000		46,300	
		2000-11-22	P22	2000		46,250	
		2000-11-22	P22	2000		46,150	
		2000-11-22	P22	2000		45,850	
		2000-11-22	P22	10000		45,700	
		2000-11-22	P22	4000		45,900	
		2000-11-22	P22	10000		45,750	
		2000-11-22	P85		35000	-	
		2000-11-24	P22	100		46,750	
		2000-11-24	P22	4000		47,000	
		2000-11-24	P85		4100	-	
		2000-11-30	P22	25000		48,200	
		2000-11-30	P22	10000		48,300	
		2000-11-30	P85		35000	48,229	0
MARSHALL, PETER	5	2000-02-04	P30	40		34,700	
		2000-03-01	P30	37		34,000	
		2000-04-10	P30	30		40,900	
		2000-05-05	P30	30		42,200	
		2000-06-06	P30	31		40,800	
		2000-06-06	P30	4		38,450	
		2000-07-07	P30	26		43,900	
		2000-07-07	P30	3		45,350	
		2000-08-04	P30	27		46,450	
		2000-09-07	P30	29		43,500	
		2000-10-03	P30	4		43,150	
		2000-10-06	P30	29		43,500	
		2000-11-24	P10		4500	47,400	
		2000-11-24	P76	4500		27,425	1049
OPTIONS (ACT. ORD.)							
MARSHALL, PETER	5	2000-11-24	P76		4500	-	62500

Commission des valeurs mobilières du Québec

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Rela- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
COMPAGNIE PETROLIERE IMPERIALE LTEE							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
COMPAGNIE PETROLIERE IMPERIALE LTEE	1	2000-11-27	P22	57800		40,235	
		2000-11-27	P22	132331		40,250	
		2000-11-28	P22	63000		40,093	
		2000-11-28	P22	144236		40,000	
		2000-11-29	P22	72800		39,284	
		2000-11-29	P22	166673		39,450	
		2000-11-30	P22	64600		39,162	
		2000-11-30	P22	147899		39,050	
		2000-12-01	P22	67100		39,949	
		2000-12-01	P22	153623		40,500	
		- -	P85		1070062	-	0
EXXON MOBIL CORPORATION	3						
ROYTOR & CO.	PI	2000-11-27	C22		132331	40,250	
		2000-11-28	C22		144236	40,000	
		2000-11-29	C22		166673	39,450	
		2000-11-30	C22		147899	39,050	
		2000-12-01	C22		153623	40,500	279070928
COMPAGNIE SEAGRAM LTEE (LA)							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
BRONFMAN, CHARLES ROSNER	345	2000-12-04	P20		99000	49,658US	
		2000-12-04	P76	99000		23,656US	1000
FAMILY TRUST	PI	2000-11-22	C20		20364000	80,500	
		2000-11-22	C20	20364000		80,500	
		2000-11-24	C20		20364000	78,100	
		2000-11-24	C20	20364000		78,100	
		2000-11-29	C78		20364000	77,850	
		2000-11-29	C78	20364000		77,850	104398768
<i>OPTIONS (ACT. ORD.)</i>							
BRONFMAN, CHARLES ROSNER	345	2000-12-04	P76		99000	-	631700
COMPAGNIES LOBLAW LIMITEE (LES)							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
ANDREWS, A. BRUCE	7	- -	P10		250	42,750	
		2000-11-23	P10		330	53,000	
		- -	P30	126		-	0
GREEN, STEWART E.	5	2000-05-05	P76	18600		7,792	
		2000-05-08	P10		1473	40,300	
		2000-05-08	P10		4600	40,276	
		2000-05-08	P50		3000	-	
		2000-05-09	P10		5100	40,253	
		2000-05-10	P10		8900	40,362	
		2000-05-11	P10		3000	41,093	
		2000-05-15	P10		2500	43,000	6527
KENT, BRUCE C.	7	2000-11-20	P76	3000		7,500	
		2000-11-30	P10		1500	53,600	1762
MARSHALL, S. JANE	7	- -	P99		22	-	0
E.S.O.P.	PI	- -	C30	6		-	
		- -	C99	22		-	31

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						
	Re- lations	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
				Acquisition	Aliénation		
MAVRINAC, RICHARD P. E.S.O.P.	5 PI	- - - - - -	P99 C30 C99	214 1304	1304	- - -	0 1518
SESLIJA, GEORGE D. E.S.O.P.	5 PI	2000-11-24 - - - - - -	P10 P99 C99 C30	1465 141	7500 1465	52,702 - - -	0 1606
OPTIONS (ACT. ORD.)							
ANDREWS, A. BRUCE	7	2000-01-11 2000-11-24	P96 P46	15560		32,000 -	18560
GREEN, STEWART E.	5	2000-05-05 2000-11-23 2000-11-23	P76 P46 P46		2000 18600 12630	- - -	61840
KENT, BRUCE C.	7	2000-11-20	P76		3000	-	35325
MARSHALL, S. JANE	7	2000-11-23 2000-11-23 2000-11-23	P46 P46 P46		7368 2400 350	- - -	49312
MAVRINAC, RICHARD P.	5	2000-11-23 2000-11-23 2000-11-23	P46 P46 P46		10527 4000 1404	- - -	56234
COMPTON PETROLEUM CORPORATION							
ACTIONS ORDINAIRES							
SMITH, JEFFREY T.	4	2000-10-12	P99	2000		2,830	17000
CONCEPTS HERITAGE INTERNATIONAL INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
KENNEDY, RICHARD ROY	4	2000-07-26 2000-08-02 2000-08-03 2000-08-04	P97 P97 P97 P97		150000 250000 100000 50000	,115 ,135 ,157 ,197	850000
SON ÉPOUSE KENNORTH HOLDINGS INC	PI	- - 2000-07-26 2000-08-03 2000-08-03 2000-08-04 2000-08-04 - - 2000-08-08 2000-08-09 2000-08-09 2000-08-11 2000-08-14 2000-08-14 2000-08-15	C97 C97 C97 C97 C97 C97 C97 C97 C76 C97 C97 C97 C76 C97 C97	1300000 200000 100000 150000 100000 350000 100000 500000 350000 50000 550000 250000	350000	- ,115 ,152 ,152 ,182 ,182 - ,230 ,105 ,350 ,420 ,145 ,480 ,700	0 1500000
CORPORATION ACKTION							
ACTIONS ORDINAIRES							
ONTARIO TEACHERS' PENSION PLAN BOARD STATE STREET TRUST CO.	3 PI	2000-11-20 2000-11-22 2000-11-23 2000-11-24	C10 C10 C10 C10	1100 1000 300 300		13,870 13,820 14,370 14,300	1785960

Commission des valeurs mobilières du Québec

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Re- lations	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
CORPORATION FINANCIERE CANADA-VIE							
ACTIONS ORDINAIRES							
TAGGART, FRED JAMES	7	2000-11-28	P10	400		39,400	400
CORPORATION HARTCO							
ACTIONS ORDINAIRES							
H & N FAMILY SUBCO INC.	3	2000-11-07	P10	2500		1,000	
		2000-11-07	P10	5000		1,000	
		2000-11-07	P10	1000		,970	
		2000-11-07	P10	3000		,990	
		2000-11-07	P10	63600		1,000	
		2000-11-08	P10	1000		1,000	
		2000-11-10	P10	4000		,950	7697700
CORPORATION MINIERE INMET							
ACTIONS ORDINAIRES							
SAYERS, JO-ANNE	5	2000-12-04	P10	300		1,680	
		2000-12-04	P10	2700		1,700	7600
CORPORATION NORTEL NETWORKS							
ACTIONS ORDINAIRES							
BIRD, REGINALD B.	8						
NESBITT BURNS	PI	2000-11-27	C10		2000	62,000	0
CALLAHAN, PAUL DAVID	8						
PAINE WEBBER, INC.	PI	2000-11-22	C76	3750		11,667US	3750
CHANDRAN, CLARENCE JAIWANT	5	2000-05-05	P97	17		-	17
WACHOVIA BANK N.A.	PI	2000-11-17	C10	304		32,750US	
		2000-11-22	C10	9696		32,750US	10000
KHAWAR, ABDUL M.	8						
PAINE WEBBER, INC.	PI	2000-11-21	C10		10000	37,000US	
		2000-11-21	C76	10000		6,070US	0
BANKERS TRUST COMPANY		2000-11-20	C30	105		64,302US m	
		2000-11-21	C30		13966	38,188US	0
MAO, ROBERT YU LANG	5						
MORGAN STANLEY & CO.	PI	2000-11-22	C10		20000	38,063US	
		2000-11-27	C10		20000	39,938US	
		2000-11-28	C10		40000	38,875US	0
PLASTINA, FRANCO	5						
WACHOVIA INVESTMENTS	PI	2000-11-21	C10	1000		36,875US	8000
ROBERTS, DAVID JOHN EDWARD	8						
PAINE WEBBER INC.	PI	2000-11-30	C10		1466	37,000US	
		2000-11-30	C76	1466		10,148US	0
SCHILLING, STEVEN L.	5						
PAINE WEBBER INC.	PI	2000-02-07	C99		22729	114,071US	
		2000-05-05	C99		54911	-	
		2000-05-05	C99	32182		-	64364
WINGO, GARY LEWIS	8						
PAINE WEBBER, INC.	PI	2000-11-21	C10		3000	36,438US	
		2000-11-21	C10		3000	36,875US	
		2000-11-21	C76	6000		7,600US	0
ZINGALE, ANTHONY	8						
PAINE WEBBER, INC	PI	2000-11-30	C76	73500		9,710US	223500

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						
	Nombre de titres ou valeur nominale globale						Solde courant
	Rela- tions	Date	Na- ture	Acquisition Aliénation		Prix unitaire	
OPTIONS (ACT. ORD.)							
CALLAHAN, PAUL DAVID	8	2000-11-22	P76		3750	-	381282
KHAWAR, ABDUL M.	8	2000-11-21	P76		10000	-	261000
ROBERTS, DAVID JOHN EDWARD	8	2000-11-30	P76		1466	-	45334
WINGO, GARY LEWIS	8	2000-11-21	P76		6000	-	292000
ZINGALE, ANTHONY	8	2000-11-30	P76		73500	-	829833
CORPORATION TECK							
ACT. ORD. CAT. <A>							
DEAN, STEVEN G.	45						
ERNST&YOUNG TRUST CORP	PI	2000-11-29	C10	1400		12,200	2400
ACTIONS CAT. , D.V.S.							
BUTLER, REGINALD MICHAEL	4	2000-11-24	P10	900		11,200	1100
DEAN, STEVEN G.	45						
ERNST&YOUNG TRUST CORP	PI	2000-06-14	C10	50000		10,000	
		2000-06-14	C10	600		9,933	
		2000-06-15	C10	9600		9,950	
		2000-06-19	C10	9400		9,950	
		2000-06-21	C10	10400		9,998	
		2000-06-30	C10	12900		10,100	
		2000-07-04	C10	200		10,100	
		2000-07-05	C10	26900		10,100	
		2000-10-26	C10		10000	10,950	
		2000-10-26	C10		1500	11,000	
		2000-11-07	C10		8500	11,000	
		2000-11-29	C10		1050	11,600	
		2000-11-29	C10		415	11,750	433427
RUDDEN, NORMAN BYRON	5	2000-05-04	P10		3000	11,350	
		2000-07-21	P10	2000		9,200	
		2000-08-24	P10		2000	10,650	0
OPTIONS (ACT. CAT., D.V.S.)							
BUTLER, REGINALD MICHAEL	4	2000-05-24	P46		20000	-	40000
COURAGE ENERGY INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
ESSEX, JOHN W.	5	2000-11-30	P10	3400		2,570	
		2000-12-01	P10	5600		2,570	
		2000-12-06	P10	1000		2,650	20000
JOHNSON, KEVIN EDWARD	5	2000-11-16	PDI			-	6000
TOOLEY, GEORGE YATES	4						
3551822 CANADA INC.	PI	2000-11-17	C55	25000		2,750	25000
CROWN, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE							
ACTIONS ORDINAIRES							
ANDERSON, CHRISTOPHER JAMES	5	2000-11-21	P22		4300	123,000	0
JOHNSON, BRIAN ARTHUR	45	2000-11-21	P22		21000	123,000	0
ROWE, ALAN MACDONALD	5	2000-11-21	P22		13200	123,000	0

Commission des valeurs mobilières du Québec

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Re- la- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
DANIER LEATHER INC. <i>ACTIONS D.V.S.</i>							
DANIER LEATHER INC.	1	2000-11-27	P22	200		10,500	
		2000-11-28	P22	2000		10,500	
		2000-11-30	P22	1600		10,250	
		2000-12-01	P22	1100		10,500	
		- -	P85		4900	-	0
DELTA SYSTEMS INC. <i>OPTIONS (ACT. ORD.)</i>							
CROTTY, BERNARD W.	4	2000-11-27	P96	50000		-	50000
DERLAN INDUSTRIES LIMITED <i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
FONDS AGF INC.	3						
SOUS GESTION	PI	- -	CDI			-	2428800
		- -	C97	1715200		-	4144000
DOMAN INDUSTRIES LIMITED <i>ACTIONS CAT. , SÉRIE <2></i>							
DOMAN, HARBANSE SINGH	3456						
CEDAR CHINES HOLDINGS	PI	2000-11-23	C10	10000		,680	3148760
HOSIER, PHILIP GRAHAM	5	2000-12-01	P10	5000		,750	10000
DUNDEE BANCORP INC. <i>ACT. SUBALT. CAT. <A></i>							
DUNDEE BANCORP INC.	1	2000-11-22	P22	123		19,000	
		2000-11-27	P22	111		19,050	234
DUNDEE PRECIOUS METALS INC. <i>ACTIONS CAT. <A></i>							
BUNTAIN, DEREK HEDLEY LONGWORTH	4	2000-11-21	P30	425		5,990	1645
DUNDEE PRECIOUS METALS INC.	1	- -	P85		500	-	
		2000-11-23	P30	1400		6,050	
		2000-11-24	P30	1500		6,050	
		2000-11-27	P30	2100		6,400	
		2000-11-28	P30	3300		6,290	
		2000-11-29	P30	6100		6,500	14400
DUNDEE REALTY CORPORATION <i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
BAUTZ, GUNTER	4	2000-11-22	P10	50000		1,300	723668
DUNDEE REALTY CORPORATION	1	2000-11-27	P85	327700		1,300	
		2000-11-29	P85	396500		1,400	
		2000-11-30	P85	61800		1,400	
		2000-12-01	P85	57900		1,410	
		- -	P85		843900	-	0
DYLEX LIMITEE <i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
CAISSE DE DEPOT ET PLACEMENT DU QUEBEC	3	2000-11-29	PDI			-	4322847
		2000-11-29	P10	772400		,400	5095247
CDP GESTION MONDIALE	PI	2000-11-29	CDI			-	253900
		2000-11-29	C10	73700		,390	327600

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Re- la- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
DYNETEK INDUSTRIES LTD.							
<i>BONS DE SOUSCRIPTION</i>							
LANG, MICHAEL J.	4	2000-02-03	PDI			-	0
		2000-02-03	P65	10000		1,500	10000
EDISPATCH.COM WIRELESS DATA INC.							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
BOBLOYAN, GARNIK	5	2000-11-30	PDI			-	21100
<i>OPTIONS (ACT. ORD.)</i>							
BOBLOYAN, GARNIK	5	2000-11-30	PDI			-	100500
EGI CANADA CORPORATION							
<i>ACTIONS ÉCHEANGABLES</i>							
E*TRADE GROUP, INC.	3						
3045175 NOVA SCOTIA	PI	2000-11-28	C20	145000		10,188US	
		2000-12-04	C20	3623		8,969US	1856352
EMCO LIMITED							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
HARRISON, D. BRIAN	4	2000-09-12	P95	347		5,400	14451
ENBRIDGE INC.							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
UJIHARA, LINDA	5	2000-11-17	P10		3900	40,000	
		2000-11-17	P10		100	40,100	
		2000-11-17	P76	4000		30,430	0
SCOTIA MCLEOD	PI	- -	C30	208		-	634
<i>OPTIONS (ACT. ORD.)</i>							
UJIHARA, LINDA	5	2000-11-17	P76		4000	-	42000
ENCAL ENERGY LTD							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
SEAMAN, DARYL KENNETH	4	2000-11-29	P10		150000	9,150	3291406
ENVOY COMMUNICATIONS GROUP INC.							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
HAMPEL, LAURENCE (LARRY)	7	2000-11-01	P10	170289		2,580US	342645
STEFANIDES, DEAN	7	2000-11-01	P10	170289		2,580US	342645
EQUISURE FINANCIAL NETWORK INC.							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
BEATTY, HAROLD S.	5	2000-11-24	P76	50000		1,600	
		2000-11-30	P22		81600	7,000	0
EQUISURE TRUST CO.	PI	2000-11-30	C22		13146	7,000	0
FORTH, NEIL G.	45	2000-11-24	P76	50000		5,750	
		2000-11-30	P22		181546	7,000	0
815291 ONTARIO INC.	PI	2000-11-30	C22		66764	7,000	0
HUTCHINSON, ROBERT F.	5	2000-11-24	P76	50000		5,350	
		2000-11-30	P22		50000	7,000	0
WENDY HUTCHISON	PI	2000-11-30	C22		3500	7,000	0
EQUISURE TRUST		2000-11-30	C22		15974	7,000	0

Commission des valeurs mobilières du Québec

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Re- la- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
HUTCHISON, GEORGE ROSS	457	2000-11-24	P76	100000		3,500	
		2000-11-24	P76	100000		3,900	
		2000-11-30	P22		840780	7,000	0
ACCLAIM FINANCIAL LTD.	PI	2000-11-30	C22		26000	7,000	0
EQUISURE TRUST		2000-11-30	C22		15926	7,000	0
HUTCHISON, LYNNE M.	4	2000-11-24	P76	50000		3,500	
		2000-11-30	P22		314200	7,000	0
EQUISURE TRUST	PI	2000-11-30	C22		7118	7,000	0
LAVIGNE, HECTOR D.	4	2000-11-24	P76	50000		6,150	
		2000-11-30	P22		436851	7,000	0
LYNNE LAVIGNE	PI	2000-11-30	C22		49758	7,000	0
SOULIERE, GILBERT E.	4	2000-11-24	P76	50000		1,020	
		2000-11-30	P22		292832	7,000	0
GINETTE SOULIERE	PI	2000-11-30	C22		205318	7,000	0
706015 ONTARIO LTD		2000-10-26	C10		900	6,800	
		2000-11-17	C10	300		6,850	
		2000-11-30	C22		34200	7,000	0
WILLIS, GREGORY W.	7	2000-11-24	P76	25000		5,750	
		2000-11-30	P22		25000	7,000	0
OPTIONS (ACT. ORD.)							
BEATTY, HAROLD S.	5	2000-11-24	P76		50000	-	0
FORTH, NEIL G.	45	2000-11-24	P76		50000	-	0
HUTCHINSON, ROBERT F.	5	2000-11-24	P76		50000	-	0
HUTCHISON, GEORGE ROSS	457	2000-11-24	P76		100000	-	
		2000-11-24	P76		100000	-	100000
HUTCHISON, LYNNE M.	4	2000-11-24	P76		50000	-	0
LAVIGNE, HECTOR D.	4	2000-11-24	P76		50000	-	0
SOULIERE, GILBERT E.	4	2000-11-24	P76		50000	-	0
WILLIS, GREGORY W.	7	2000-11-24	P76		25000	-	25000
EXCO TECHNOLOGIES LIMITED							
ACTIONS ORDINAIRES							
ROBBINS, PAUL HENRI	5	2000-11-30	P97		5000	7,600	1330437
669649	PI	2000-11-30	C10		1500	7,600	35036
EXFO INGENIERIE-ELECTRO-OPTIQUE INC.							
OPTIONS (ACT. D.V.S.)							
BERGERON, PIERRE	5	2000-10-11	P96	1000		51,250	5100
BOULET, JEAN-FRANCOIS	5	2000-10-11	P96	2500		51,250	7500
IMBEAULT, MARYSE	5	2000-10-11	P96	1000		51,250	9300
LAROSE, MARIO	5	2000-10-11	P96	7500		51,250	27500
PLAMONDON, PIERRE	5	2000-10-11	P96	5000		51,250	23700
SCHINN, GREGORY	5	2000-10-11	P96	2000		51,250	5000
EXPLORATIONS GEOMAQUE LTEE							
OPTIONS (ACT. ORD.)							
MACCULLOCH, PATRICK CAMPBELL	4	2000-03-30	P96	35000		,250	145000

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Re- lations	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
EXTENDICARE INC.							
<i>ACTIONS D.V.S.</i>							
EXTENDICARE INC.	1	2000-11-15	P22	10000		2,350	
		2000-11-16	P22	10000		2,320	
		2000-11-16	P22	6800		2,300	
		2000-11-21	P22	497000		2,250	
		2000-11-21	P22	150000		2,260	
		- -	P85		673800	-	
		2000-11-30	P22	26700		2,200	
		- -	P85		26700	-	0
FIDUCIE A REVENU ELEVE DE YIELD MANAGEMENT GROUP							
<i>PARTS</i>							
FIDUCIE A REVENU ELEVE DE YIELD MANAGEMENT GROUP	1	2000-11-24	P22	400		16,000	
		2000-11-24	P85		400	-	
		2000-11-27	P22	800		16,000	
		2000-11-27	P85		800	-	
		2000-11-28	P22	1000		16,000	
		2000-11-28	P22	7500		16,050	
		2000-11-28	P85		8500	-	0
FIDUCIE ENERGETIQUE NCE							
<i>PARTS</i>							
MCLEISH, ROBERT CAROL CONLIN	4 PI	1999-05-14	CDI			-	0
		2000-11-08	C10	5500		4,450	5500
FINANCIAL MODELS COMPANY INC.							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
FINANCIAL MODELS COMPANY INC.	1	2000-11-28	P22	2200		10,750	
		- -	P85		2200	-	0
FINANCIERE SUN LIFE DU CANADA INC.							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
CORSI, GARY	5	2000-11-27	P10	500		31,700	2698
SMARDON, ROBERT R. J.	5	2000-03-23	P99	20		12,500	
		2000-11-21	P10	109		21,850US	
		2000-11-21	P10	800		21,880US	1573
FINNING INTERNATIONAL INC.							
<i>UNITÉS D'ACTIONS DIFFÉRÉES</i>							
DINNING, JAMES FRANCIS	4	2000-09-23	P30	2		11,600	
		2000-11-20	P30	346		12,730	
		2000-11-22	P30	6		12,450	1837
O'SULLIVAN, DONALD S.	4	2000-09-23	P30	3		11,600	
		2000-11-20	P30	550		12,730	
		2000-11-22	P30	8		12,450	2674
PINETTE, CONRAD ALFRED	4	2000-09-23	P30	7		11,600	
		2000-11-20	P30	540		12,730	
		2000-11-22	P30	14		12,450	4069

Commission des valeurs mobilières du Québec

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						
	Rela- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
				Acquisition	Aliénation		
FLETCHER CHALLENGE CANADA LIMITED							
ACT. ORD. CAT. <A>							
STRAIGER, PETER MAX	5	2000-11-30	PDI			-	100
CIBC MELLON TRUST	PI	2000-11-30	CDI			-	230
CHARLES SCHWAB		2000-11-30	CDI			-	259
FONDS DE REVENU GREAT LAKES HYDRO							
PARTS							
TAYLOR, GEORGE SIMPSON	7	2000-11-27	P10	100		11,100	
		2000-11-27	P10	2000		11,200	6100
FORTIS INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
TEXMO, DELL	7	2000-04-19	PDI			-	0
		2000-11-27	P30	70		35,250	70
FREEHOLD ROYALTY TRUST							
PARTS							
INGRAM, WILIAM O.	5	2000-10-31	P30	30		8,800	
		2000-11-30	P30	45		8,800	2675
FUTURE SHOP LTD							
ACTIONS ORDINAIRES							
WESBILD HOLDING LTD.	8	2000-11-24	P10	500		8,500	
		2000-11-28	P10	1000		8,500	
		2000-11-29	P10	1100		8,450	
		2000-11-29	P10	900		8,500	
		2000-11-29	P10	900		8,200	
		2000-11-30	P10	500		8,500	
		2000-11-30	P10	100		8,400	
		2000-12-01	P10	600		8,400	
		2000-12-01	P10	400		8,250	
		2000-12-04	P10	1000		8,400	61100
GEAC COMPUTER CORPORATION LIMITED							
ACTIONS ORDINAIRES							
GEAC COMPUTER CORPORATION LIMITED	1	2000-11-24	P85		225800	-	0
ISENBERG, SHELLEY RICHARD	5	- -	PDI			-	159
		1998-10-31	P30	118		28,490	
		1999-01-29	P10		400	39,050	
		1999-01-29	P10		2000	39,150	
		1999-01-29	P10		4000	39,250	
		1999-01-29	P10		4600	39,000	
		1999-01-29	P10		3000	39,400	
		1999-01-29	P76	8000		8,750	
		1999-01-29	P76	6000		10,150	
		1999-01-31	P30	99		34,140	
		1999-04-30	P30	157		21,530	
		1999-07-31	P30	183		24,350	
		1999-11-03	P30	192		26,120	
		2000-02-04	P30	248		20,140	
		2000-05-05	P30	268		18,680	
		2000-08-08	P30	635		7,870	2059
JONES, CHARLES SNOWDEN	4	1997-10-31	P84	1700		-	3400

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Rela- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
OPTIONS (ACT. ORD.)							
ISENBERG, SHELLEY RICHARD	5	- -	PDI			-	14000
		1996-05-13	P96	8000		10,150	
		1996-10-15	P96	14000		8,175	
		1998-09-18	P96	20000		34,950	
		1999-01-29	P76		8000	-	
		1999-01-29	P76		6000	-	
		1999-06-01	P96	20000		25,650	
JONES, CHARLES SNOWDEN	4	- -	P99	20000		-	137000
		2000-09-25	P96	75000		9,320	
MACDONALD, PIERRE	4	2000-09-25	P96	40000		9,320	80000
GENDIS INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
COASTAL ENERGY CORPORATION	3	2000-11-28	P10		700000	9,250	2477000
GENTRA INC.							
OPTIONS (ACT. ORD.)							
DAVIS, WILLIAM GRENVILLE	4	2000-09-22	P76		1500	11,550	0
MCGAVIN, ROBERT JAMES	4	2000-09-22	P76		1500	11,550	0
GEORGE WESTON LIMITEE							
ACTIONS ORDINAIRES							
BURROWS, MARIAN M.	5	2000-11-30	P10		50	83,600	200
E.S.O.P.	PI	- -	C30	4		-	4
HOLLAND, BRADLEY J.	5	2000-11-28	P10		400	82,500	0
		2000-11-28	P76	400		15,292	
MCCRIE, JUDITH	7	2000-06-30	PDI			-	120
E.S.O.P.	PI	2000-06-30	CDI			-	150
OPTIONS (ACT. ORD.)							
HOLLAND, BRADLEY J.	5	2000-11-28	P76		400	-	11900
MCCRIE, JUDITH	7	2000-06-30	PDI			-	27150
		2000-11-24	P46		600	-	26550
GLENDALE INTERNATIONAL CORP.							
ACTIONS ORDINAIRES							
FIRESTONE, DAVID MORGAN	345	2000-11-17	P30	1026		1,500	46875
G.P. METAL PRODUCTS	PI	2000-11-11	C20	300000		3,050	5878016
HANNAN, MURRAY L.	45	2000-11-17	P30	974		1,500	115273
SZABO, PHILIP	45	2000-11-17	P30	667		1,500	7241
GOLD RESERVE INC.							
ACT. ORD. CAT.<A>							
BELANGER, A. DOUGLAS	6	2000-11-29	P10	500		,625US	359280
GOLDEN STAR RESOURCES LTD.							
ACTIONS ORDINAIRES							
FAGIN, DAVID K.	4	2000-11-29	P10		7300	,438US	531887
		2000-11-29	P10		19500	,500US	

Commission des valeurs mobilières du Québec

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Re- la- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
GOLDLIST PROPERTIES INC.							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
GOLDLIST PROPERTIES INC.	1	2000-11-21	P22	500		9,250	
		2000-11-22	P22	1500		9,250	
		2000-11-24	P22	1500		9,250	
		- -	P85		3500	-	0
GREAT-WEST LIFECO INC.							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
GREAT-WEST LIFECO INC.	1	2000-11-23	P85	305600		-	
		2000-12-01	P85		305600	-	0
GREATER LENORA RESOURCES CORP.							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
KASNER, ROBERT JAMES	345						
R.E.E.R.	PI	2000-11-23	C10	4000		,400	
		2000-11-23	C10	1000		,380	297258
GREEN MAPLE ENERGIE INC.							
<i>ACT. ORD. CAT. <A></i>							
BASMADJIAN, VAROUJAN	3456	1999-09-08	P20		100000	,150	
		2000-01-12	P99	100000		,150	
		2000-09-20	P20		17778	,130	
		2000-09-20	P20		91727	,130	4573273
R.E.E.R.	PI	1998-05-20	C20	70554		,200	
		1998-05-20	C20	100000		,200	
		1999-09-08	C20	100000		,150	
		2000-09-20	C20	17778		,130	
		2000-09-20	C20	91727		,130	380059
GROUPE CGI INC. (LE)							
<i>ACT. SUBALT. CAT. <A></i>							
KIERANS, THOMAS EDWARD	4	2000-11-20	P10	30000		7,850	61600
GROUPE CIMENT ST-LAURENT INC.							
<i>ACT. SUB. CAT. <A>, D.V.L.</i>							
BERGMAME, DEAN JAMES	5						
CANADA TRUST	PI	2000-09-30	C30	188		14,670	1514
GROUPE EN TELECOMMUNICATIONS GT INC.							
<i>ACTIONS CAT. , S.D.V.</i>							
BACON, DAVID ERIC	5						
R.E.E.R. - HSBC INV.	PI	2000-11-24	C10	300		13,800	1000
<i>OPTIONS (ACT. CAT. <A>)</i>							
BACON, DAVID ERIC	5	2000-10-04	P30	6000		-	36000
FABES, ROBERT M.	5	2000-10-04	P30	35000		-	120000
POTTS, DONALD	5	2000-10-04	P30	15000		-	23750
WATSON, ROBERT	5	2000-03-20	P99	50000		-	
		2000-10-04	P30	40000		-	340000

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Re- la- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
GROUPE IMMOBILIER OXFORD INC. (LA NOUVELLE OXFORD) <i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
GROUPE IMMOBILIER OXFORD INC.	1	2000-11-24	P22	1600		16,000	
		2000-11-27	P22	4200		16,000	
		2000-11-30	P22		10000	-	
		2000-11-30	P22	100		16,250	10100
GROUPE INVESTORS INC. <i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
GROUPE INVESTORS INC.	1	2000-11-24	P22	4100		17,868	
		- -	P85		4100	-	0
GROUPE SNC-LAVALIN INC. <i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
LUNDAHL, PIERRE	7	2000-11-24	P20		4750	14,500	5000
MORIN, NORMAND	5	2000-11-21	P20		2500	14,550	
		2000-11-21	P20		1500	14,500	46100
HALEY INDUSTRIES LIMITED <i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
LOWE, DONALD C. <i>OPTIONS (ACT. ORD.)</i>	4	2000-08-15	P76	20000		2,000	34000
BERTA, GEORGE B.	46	2000-09-20	P96	20000		2,550	20000
DAVIS, ALLAN R.	46	2000-09-20	P96	20000		2,550	20000
LOWE, DONALD C.	4	2000-08-15	P76		20000	-	
		2000-09-20	P96	20000		2,550	20000
WILLIAMSON, DAVID	4	2000-05-24	PDI			-	0
		2000-09-20	P96	20000		2,550	20000
HALTERM INCOME FUND <i>PARTS</i>							
GEOSAM INVESTMENTS LIMITED	3	2000-12-01	PDI			-	857300
HEROUX-DEVTEK INC. <i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
ONTARIO MUNICIPAL EMPLOYEES RETIREMENT BOARD/OMERS	3						
ROYTOR & CO.	PI	- -	CDI			-	2274002
		2000-11-27	C10	100000		7,500	2374002
HOTELS QUATRE SAISONS INC. <i>ACTIONS D.V.L.</i>							
LUDWIG, DOUGLAS LEROY	5	2000-11-27	P10		2500	96,700	
		2000-11-27	P10		2500	96,650	
		2000-11-27	P76	2627		11,370	
		2000-11-27	P76	2326		12,630	
		2000-11-27	P76	47		24,950	0
<i>OPTIONS (ACTIONS D.V.L.)</i>							
LUDWIG, DOUGLAS LEROY	5	2000-11-27	P76		5000	-	408525

Commission des valeurs mobilières du Québec

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Re- lations	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
HUMBOLDT CAPITAL CORPORATION							
<i>ACTIONS D.V.S.</i>							
HUMBOLDT CAPITAL CORPORATION	1	2000-11-30	P22	3000		,830	
		2000-11-30	P85		3000	-	0
HY & ZEL'S INC.							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
HY & ZEL'S INC.	1	2000-11-07	P22	2000		4,500	
		2000-11-09	P22	700		4,500	
		2000-11-10	P22	1300		4,500	
		2000-11-15	P22	600		4,500	
		2000-11-20	P22	200		4,500	
		2000-11-21	P22	300		4,500	
		2000-11-22	P22	600		4,500	
		2000-11-23	P22	100		4,500	
		2000-11-24	P22	1000		4,500	
		2000-11-28	P22	500		4,500	
		- -	P85		7300	-	0
INCO LIMITEE							
<i>OPTIONS (ACT. CAT.<VBN>)</i>							
NAPIER, WILLIAM	8	2000-11-01	PDI			-	8000
<i>OPTIONS (ACT. ORD.)</i>							
NAPIER, WILLIAM	8	2000-11-01	PDI			-	16500
INDUSTRIES AMISCO LTEE (LES)							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
JARRY, RENE G.	4	2000-10-27	P00	1100		6,450	
		2000-11-29	P00	2400		6,100	15000
INDUSTRIES SPECTRA PREMIUM INC. (LES)							
<i>ACTIONS D.V.S.</i>							
CAISSE DE DEPOT ET PLACEMENT DU QUEBEC	3	2000-11-21	P25	30000		3,650	
		2000-11-28	P10	180700		3,480	
		2000-12-01	P10	500000		3,530	2817200
SERVICES FINANCIERS	PI	2000-11-21	C25		30000	3,650	0
INEX PHARMACEUTICALS CORPORATION							
<i>OPTIONS (ACT. ORD.)</i>							
CHARPENTIER, JEFFREY MARK	5	2000-07-01	P96	20000		6,600	112500
INNOVA LIFESCIENCES CORPORATION							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
INNOVA LIFESCIENCES CORPORATION	1	2000-11-03	P22	2000		,600	
		2000-11-08	P22	6000		,600	
		2000-11-09	P22	20000		,600	
		2000-11-09	P22	6500		,580	
		2000-11-10	P22	14000		,580	
		2000-11-13	P22	3000		,560	
		2000-11-13	P22	40000		,580	
		2000-11-14	P22	10000		,600	
		2000-11-15	P22	18500		,580	
		2000-11-20	P22	10000		,580	
		2000-11-21	P22	5500		,580	

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						
	Re- lations	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
				Acquisition	Aliénation		
		2000-11-23	P22	10000		,580	
		2000-11-24	P22	9000		,550	
		2000-11-27	P22	1000		,550	
		2000-11-28	P22	30000		,550	526700
INTERNATIONAL DATACASTING CORPORATION							
OPTIONS (ACT. ORD.)							
COLBOURNE, DENIS	6	2000-10-24	PDI			-	0
		2000-10-24	P96	25000		1,350	25000
SOUBLIERE, JEAN-PIERRE	6	2000-10-24	PDI			-	0
		2000-10-24	P96	25000		1,350	25000
STUART, SMITH	6	2000-10-24	PDI			-	0
		2000-10-24	P96	25000		1,350	25000
INTERNATIONAL DATASHARE CORPORATION							
OPTIONS (ACT. ORD.)							
ZAWALSKY, GRANT A.	5	2000-11-30	PDI			-	0
		2000-11-30	P96	50000		,160	50000
INTERNATIONAL FOREST PRODUCTS LIMITED							
ACTIONS CAT. <A>							
INTERNATIONAL FOREST PRODUCTS LIMITED	1	2000-11-27	P10	10000		3,600	
		2000-11-28	P10	125000		3,500	
		2000-11-28	P10	5000		3,560	
		2000-12-01	P85		140000	-	0
INTERNATIONAL KEYSTONE ENTERTAINMENT INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
ROYAL BANK VENTURES INC.	3	2000-11-27	P97	1682367		-	3508081
WORKING OPPORTUNITY FUND (EVCC) LTD.	3	2000-10-27	P11	80000		,700	
		2000-11-28	P11	1682367		,500	3548081
BONS DE SOUSCR.(ACT. ORD.)							
ROYAL BANK VENTURES INC.	3	2000-11-27	P97	841183		-	841183
WORKING OPPORTUNITY FUND (EVCC) LTD.	3	2000-11-28	P11	841183		,500	1583418
OPTIONS (ACT. ORD.)							
DOUGLAS, JOHN DEREK	4	2000-08-01	P96	30000		,500	
		2000-09-21	P96	70000		,750	100000
IPSCO INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
COMRIE, JOHN W.	57						
MONTREAL TRUST	PI	2000-06-30	C30	13		18,750	1383
IVACO INC.							
ACTIONS CAT. <A>, D.V.S.							
IVACO INC.	1	2000-11-13	P22	2200		3,950	
		2000-11-14	P22	10000		3,950	
		2000-11-14	P22	20000		4,000	
		2000-11-14	P22	700		3,900	
		2000-11-15	P22	2500		3,900	
		2000-11-16	P22	26800		3,900	
		2000-11-16	P22	10000		3,850	
		2000-11-16	P22	6700		3,800	

Commission des valeurs mobilières du Québec

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						
	Rela- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
				Acquisition	Aliénation		
		2000-11-17	P22	20000		3,850	
		2000-11-17	P22	20000		3,800	
		2000-11-17	P22	100		3,750	
		2000-11-20	P22	2200		3,750	
		2000-11-21	P22	2000		3,750	
		2000-11-22	P22	15000		3,750	
		2000-11-23	P22	8400		3,700	
		2000-11-27	P22	9900		3,900	
		2000-11-28	P22	30100		3,900	
		2000-11-28	P22	15000		3,850	
		2000-11-28	P22	20000		3,800	
		- -	P85		1855400	-	
		2000-11-29	P22	7800		3,750	
		2000-11-30	P22	2200		3,750	
		2000-12-01	P22	5000		3,700	
		2000-12-01	P22	5000		3,650	
		2000-12-01	P22	5000		3,600	
		2000-12-01	P22	5000		3,500	
		2000-12-01	P22	5000		3,400	
		2000-12-01	P22	900		3,350	35900
IVANHOE ENERGY INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
FRIEDLAND, ROBERT MARTIN	345						
NEWSTAR SECURITIES LTD	PI	2000-11-20	C76	250000		1,750	
		2000-11-20	C76	250000		2,500	
		2000-11-30	C20		250000	,001	35577500
OPTIONS (ACT. ORD.)							
FRIEDLAND, ROBERT MARTIN	345	2000-11-20	P76		500000	-	0
JITEC INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
LALIBERTE, BENOIT	45	2000-08-03	P50		30000	-	
		2000-08-09	P50	61300		-	
		2000-08-14	P99		11500	9,390	
		2000-08-28	P50		62500	-	
		2000-08-29	P20		90000	5,000	
		2000-08-29	P50		83500	-	
		2000-08-30	P50		25000	-	
		2000-08-30	P50		50000	-	
		2000-09-12	P99		5000	9,800	
		2000-09-15	P50		20000	-	
		2000-09-15	P99	25000		8,000	
		2000-10-12	P20	116700		9,100	
		2000-10-15	P50		20000	-	
		2000-10-15	P50		15000	-	
		2000-10-27	P10		10000	3,000	
		2000-10-27	P10		5000	4,050	
		2000-10-30	P10		8400	2,470	
		2000-10-30	P10		5000	3,780	
		2000-10-31	P10		3000	3,860	
		2000-11-02	P10		17500	2,000	
		2000-11-04	P50		735000	-	37736963

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Re- la- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
LABOPHARM INC.							
OPTIONS (ACT. ORD.)							
WHITEHEAD, WARREN	5	2000-08-21	PDI			-	0
		2000-11-08	P96	30000		3,000	30000
LABORATOIRES PALADIN INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
RYER, LENNIE	5	- -	P10	15000		7,000	
		- -	P10	5000		4,050	
		- -	P10		5000	4,200	
		- -	P10		1010	5,940	71002
LIMTECH LITHIUM METAL TECHNOLOGIES INC.							
OPTIONS (ACT. ORD.)							
LEMAY, BRUNO	5	1999-04-01	PDI			-	0
		1999-11-02	P96	50000		,570	50000
STIMPSON, JOHN A.	45	2000-10-05	PDI			-	0
		2000-10-05	P96	500000		1,100	500000
LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.							
ACTIONS ORDINAIRES							
FELTHEIMER, JON	4	2000-11-30	P10	3500		,625	
		2000-11-30	P10	1500		1,688	30000
WINIKOFF, CAMI	5	2000-10-13	PDI			-	26374
OPTIONS (ACT. ORD.)							
GUBER, PETER	7	2000-11-27	P96	27272		2,550US	158522
PLATNICK, ADAM	7	2000-11-27	PDI			-	9092
SCHAEFFER, PAUL	7	2000-11-27	P96	13636		2,550US	32386
WINIKOFF, CAMI	5	2000-10-13	PDI			-	40000
		2000-11-27	P96	100000		2,550US	140000
LYRTECH INC.							
BONS DE SOUSCRIPTION							
JACOB, MARIO	5	2000-09-30	PDI			-	6000
OPTIONS (ACT. CAT.<A>)							
JACOB, MARIO	5	2000-09-30	PDI			-	35000
MACKENZIE INVESTMENT MANAGEMENT INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
FERRIS, C. WILLIAM	5						
COMPTE CONJOINT	PI	2000-11-28	C76	30000		1,250US	50000
OPTIONS (ACT. ORD.)							
FERRIS, C. WILLIAM	5	2000-11-28	P76		30000	-	105500
MAJOR DRILLING GROUP INTERNATIONAL INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
MAJOR DRILLING GROUP INTERNATIONAL INC.	1	2000-11-21	P22	5000		1,500	
		2000-11-27	P22	1000		1,900	
		2000-11-27	P22	2000		1,950	
		- -	P85		8000	-	0

Commission des valeurs mobilières du Québec

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Rela- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
MATAMEC EXPLORATIONS INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
THOMASSIN, JEAN-PIERRE	45	2000-11-15	P10		4500	,250	
		2000-11-15	P10		10500	,260	10000
MAXXCOM INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
NADAL, MILES SPENCER	3456						
MDC CORPORATION INC.	PI	2000-10-18	C10	31400		10,000	
		2000-10-18	C10	2300		9,750	
		2000-10-20	C10	1900		10,500	
		2000-11-03	C10	6100		11,000	
		2000-11-06	C10	50000		11,000	
		2000-11-07	C10	75000		11,000	
		2000-11-09	C10	100000		10,900	
		2000-11-10	C10	23800		10,105	
		2000-11-14	C10	26100		10,997	
		2000-11-15	C10	12500		11,000	
		2000-11-16	C10	5000		11,000	
		2000-11-17	C10	5800		10,500	
		2000-11-22	C10	8600		10,000	
		2000-11-23	C10	13700		10,700	
		2000-11-27	C10	110000		10,100	
		2000-11-27	C10	5000		10,700	
		2000-11-28	C10	50000		10,250	
		2000-11-29	C10	1900		10,250	18789001
MCAP INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
MACINTOSH, DAVID ALAN	4	2000-11-28	P10	5000		7,960	8000
MDC CORPORATION INC.							
ACTIONS CAT. <A>, D.V.S.							
MDC CORPORATION INC.	1	2000-11-15	P22	600		12,250	
		2000-11-17	P22	50000		12,250	
		2000-11-17	P22	50000		12,750	
		2000-11-23	P22	50000		12,500	
		2000-11-24	P22	10000		12,500	
		2000-11-24	P22	5400		12,250	
		2000-11-27	P22	5000		12,000	
		2000-11-27	P22	5800		12,457	
		2000-11-30	P22	25000		12,000	
		2000-12-01	P85		76200	-	
		2000-12-05	P85		125600	-	0
MDSI MOBILE DATA SOLUTIONS INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
PECHO, VERNE DWIGHT	5						
VERSUS INVESTMENTS LTD	PI	2000-11-24	C10		12000	14,750	0

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Rela- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
MEDBROADCAST CORPORATION							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
ALLARD, PETER ANDREW	3	2000-11-23	P10	5000		,550	
		2000-11-23	P10	5000		,550	
		2000-11-24	P10	2500		,550	
		2000-11-24	P10	2500		,550	
		2000-11-24	P10	500		,500	
		2000-11-24	P10	4500		,500	
		2000-11-27	P10	2500		,480	
		2000-11-29	P10	2500		,330	
		2000-11-29	P10	2500		,330	
		2000-11-29	P10	2500		,330	
		2000-11-29	P10	2500		,330	
		2000-11-29	P10	2500		,330	
		2000-11-29	P10	500		,310	
		2000-11-29	P10	2000		,310	3396058
MEDCOMSOFT INC.							
<i>OPTIONS (ACT. ORD.)</i>							
CLEMENZI, NICK	58	2000-10-19	P96	20000		4,500	20000
HARFOUSH, NABIL	58	2000-11-08	P96	25000		5,350	58000
LANGER, F. PETER	458	2000-11-08	P96	20000		5,350	47500
MEOTA RESOURCES CORP.							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
BREGAZZI, MEG	5	1998-03-16	PDI			-	8000
MACDONALD, ROSS	5	2000-05-23	P78	414286		-	414286
R.E.E.R.	PI	2000-05-23	C78	147500		-	147500
FIDUCIE FAMILIALE		2000-05-23	C78	31250		-	31250
PROUDFOOT, DARRYL J.	5	2000-05-23	P78	653155		-	653155
R.E.E.R.	PI	2000-05-23	C78	213750		-	213750
FIDUCIE FAMILIALE		2000-05-23	C78	317500		-	317500
<i>ACTIONS CAT. <A></i>							
MACDONALD, ROSS	5						
R.E.E.R.	PI	2000-05-23	C78		147500	-	0
FIDUCIE FAMILIALE		2000-05-23	C78		31250	-	0
PROUDFOOT, DARRYL J.	5						
R.E.E.R.	PI	2000-05-23	C78		213750	-	0
FIDUCIE FAMILIALE		2000-05-23	C78		317500	-	0
<i>ACTIONS S.D.V.</i>							
MACDONALD, ROSS	5	2000-05-23	P78		414286	-	0
PROUDFOOT, DARRYL J.	5	2000-05-23	P78		653155	-	0
<i>OPTIONS (ACT. ORD.)</i>							
BREGAZZI, MEG	5	1998-03-16	PDI			-	0
		1999-04-30	P96	150000		,750	150000
MACDONALD, ROSS	5	2000-05-23	P78	100000		-	
		2000-11-22	P96	50000		3,250	150000
MEOTA EMPLOYEE TRUST	PI	2000-05-23	C78	400000		-	400000
PROUDFOOT, DARRYL J.	5	2000-05-23	P78	100000		-	
		2000-11-21	P96	50000		3,250	150000
MEOTA EMPLOYEE TRUST	PI	2000-05-23	C78	400000		-	400000

Commission des valeurs mobilières du Québec

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Rela- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
OPTIONS (ACTIONS CAT. <A>)							
MACDONALD, ROSS	5	2000-05-23	P78		100000	-	0
MEOTA EMPLOYEE TRUST	PI	2000-05-23	C78		400000	-	0
PROUDFOOT, DARRYL J.	5	2000-05-23	P78		100000	-	0
MEOTA EMPLOYEE TRUST	PI	2000-05-23	C78		400000	-	0
METHANEX CORPORATION							
ACTIONS ORDINAIRES							
SCHMIDT, PETER	8	2000-08-25	P30	314		7,304	
		2000-09-25	P30	272		7,950	
		2000-10-25	P30	376		5,850	
		2000-11-24	P30	290		7,800	
		2000-11-28	P10		2000	5,267US	29995
MIDDLEFIELD HIGH INCOME TRUST							
PARTS							
MIDDLEFIELD HIGH INCOME TRUST	1	2000-11-22	P22	2000		5,550	
		2000-11-22	P22		2000	-	
		2000-11-23	P22	300		5,550	
		2000-11-23	P22		300	-	
		2000-11-23	P85	1500		5,700	
		2000-11-23	P85		1500	-	
		2000-11-24	P22	7700		5,510	
		2000-11-24	P22		7700	-	
		2000-11-24	P85	1400		5,700	
		2000-11-24	P85		1400	-	
		2000-11-27	P22	10000		5,550	
		2000-11-27	P22		10000	-	
		2000-11-27	P85	3200		5,660	
		2000-11-27	P85		3200	-	
		2000-11-28	P22	1700		5,550	
		2000-11-28	P22		1700	-	
		2000-11-30	P22	3600		5,550	
		2000-11-30	P22		3600	-	
		2000-12-04	P22	5000		5,550	
		2000-12-04	P85		5000	-	
		2000-12-05	P22	2500		5,550	
		2000-12-05	P85		2500	-	0
MINERAIS BAIE CORNER INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
SHELDON, DONALD R.	4	2000-11-21	P10	10000		1,600	
		2000-11-21	P10	7000		1,600	45000
MOFFAT COMMUNICATIONS LIMITED							
ACTIONS ORDINAIRES							
ROYER, JEFFREY	4	1995-07-21	CDI			-	0
EPOUSE - R.E.E.R.	PI	2000-10-17	C10	4700		29,000	
		2000-10-17	C10	500		29,500	
		2000-10-17	C10	23300		30,000	28500

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						
	Rela- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
				Acquisition	Aliénation		
MONARCH RESOURCES LIMITED							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
VON FINCK, AUGUST	3	2000-11-29	PDI			-	0
		2000-11-29	P20	29000000		,500US	29000000
VON FINCK, LUTTPOLD	3	2000-11-29	PDI			-	0
		2000-11-29	P20	29000000		,500US	29000000
MORGUARD REAL ESTATE INVESTMENT TRUST							
<i>PARTS</i>							
BONIFERRO, STANLEY ALBERT	5	2000-12-01	P30	4000		8,000	4000
VAN HAASTRECHT, JOHN PETER	7						
JOTRIN INVESTMENTS	PI	2000-11-27	C10	26000		8,000	68606
<i>OPTIONS (PARTS)</i>							
BONIFERRO, STANLEY ALBERT	5	2000-12-01	P76		4000	-	46000
VAN HAASTRECHT, JOHN PETER	7	2000-11-27	P00		26000	-	104000
MOSAIC GROUP INC.							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
BECKER, CLINT	5	2000-11-27	P10		5000	12,000	
		2000-11-27	P10		5000	12,150	
		- -	P99		22695	-	
		2000-11-30	P10		600	12,100	
		2000-11-30	P10		5800	12,050	
		2000-11-30	P10		8600	12,000	11249
R.E.E.R.	PI	- -	C99	22695		-	22695
NAR RESOURCES LTD.							
<i>OPTIONS (ACT. ORD.)</i>							
ELLIOTT, GEORGE DICKSON	4	2000-11-08	P96	210000		3,400	350000
NETGRAPHE INC.							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
BOUCHARD, ALAIN	6	2000-04-23	PDI			-	0
COPTI, MARC	456						
FIDUCIE H-E COPTI	PI	2000-11-30	C97		50000	-	679134
DESBIENS, MICHEL	6	2000-04-23	PDI			-	0
LAURIN, PIERRE	6	2000-04-23	PDI			-	0
MULRONEY, BRIAN	6	2000-04-23	PDI			-	0
PELADEAU, ERIK	6	2000-04-23	PDI			-	0
PELADEAU, PIERRE-KARL	6	2000-04-23	PDI			-	0
POISSANT, CHARLES-ALBERT	6	2000-04-23	PDI			-	0
NEXEN INC.							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
HENTSHEL, DAVID A.	4						
P.S.D.-SCOTIAMCLEOD	PI	1997-01-31	C30	348		24,100	
		1997-02-28	C30	247		23,680	
		1997-03-31	C30	112		26,100	
		1997-04-30	C30	369		27,000	
		1997-05-31	C30	225		28,680	
		1997-07-31	C35	10		29,120	
		1997-10-31	C30	9		34,900	
		1998-01-31	C30	10		30,590	
		1998-04-30	C30	11		27,930	

Commission des valeurs mobilières du Québec

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Rela- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
		1998-07-31	C30	11		30,090	
		1998-10-31	C30	13		24,780	
		1999-01-31	C30	22		14,990	
		1999-04-30	C30	19		17,590	
		1999-07-31	C30	16		21,100	
		1999-10-31	C30	13		25,750	
		2000-01-31	C30	12		27,390	
		2000-04-30	C30	11		29,070	
		2000-07-31	C30	9		40,270	
		2000-10-31	C30	9		36,380	4492
NIOCAN INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
FAUCHER, RICHARD R.	45	2000-11-30	P10	5000		,550	5000
NORTH WEST COMPANY FUND							
PARTS							
NORTH WEST COMPANY FUND	1						
DUNDEE CAPITAL CORP.	PI	2000-11-17	C22	2000		10,400	
		2000-11-17	C22	3700		10,250	
		2000-11-20	C22	3000		10,300	
		2000-11-20	C22	600		10,250	
		2000-11-21	C22	1500		10,400	
		2000-11-23	C22	3000		10,500	
		2000-11-23	C22	2000		10,400	
		2000-11-23	C22	2000		10,300	
		2000-11-28	C22	5100		10,500	
		2000-11-29	C22	5000		10,500	
		2000-11-30	C22	6300		10,500	279200
NOUVEAU FONDS DE PLUS-VALUE ALTAMIRA							
PARTS							
TAYLOR, DAVID FRANKLIN	5	2000-11-28	P10		5400	12,450	11825
NOVA CHEMICALS CORPORATION							
ACTIONS ORDINAIRES							
NOVA CHEMICALS CORPORATION	1	2000-11-22	P87	11900		30,170	
		2000-11-23	P87	4300		30,800	
		2000-11-24	P87	16500		30,490	
		2000-11-27	P85		11900	-	
		2000-11-27	P87	100000		30,650	
		2000-11-28	P85		4300	-	
		2000-11-28	P87	139500		30,500	
		2000-11-29	P85		16500	-	
		2000-11-29	P87	130000		29,700	
		2000-11-30	P85		100000	-	
		2000-12-01	P85		139500	-	
		- -	P85		130000	-	0

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Rela- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
NQL DRILLING TOOLS INC.							
ACT. ORD. CAT.<A>							
LAHAIE, FRED	7	2000-11-20	PDI			-	750
OPTIONS (ACT. ORD. CAT.<A>)							
LAHAIE, FRED	7	2000-11-20	PDI			-	9500
		2000-11-21	P96	12000		7,250	21500
NUMAC ENERGY INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
HOHM, DALE JONATHAN	5	2000-11-17	P10		1900	5,800	
		2000-11-22	P76	1900		5,375	9200
SCOTT, MICHEL ELIE	5	2000-11-24	P10		5000	5,600	
		2000-11-24	P76	5000		5,375	
		2000-11-27	P10		5000	5,600	
		2000-11-27	P76	5000		5,375	12350
OPTIONS (ACT. ORD.)							
HOHM, DALE JONATHAN	5	2000-11-22	P76		1900	-	428600
SCOTT, MICHEL ELIE	5	2000-11-24	P76		5000	-	
		2000-11-27	P76		5000	-	387100
NURUN INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
DORE, CLAUDE	5	2000-12-03	P10	1000		5,500	6387
PERRON, REAL	4						
9082-4533 QUEBEC INC.	PI	2000-11-30	C10		28400	10,200	42517
FID. CAROLE LABERGE		2000-11-23	C10		1500	12,000	6000
OPTIONS (ACT. ORD.)							
DORE, CLAUDE	5	2000-12-03	P76		1000	-	19000
O & Y PROPERTIES CORPORATION							
ACTIONS ORDINAIRES							
O & Y PROPERTIES CORPORATION	1						
CIBC WORLD MARKETS	PI	2000-11-20	C22	4000		4,750	
		2000-11-22	C22	2000		4,800	
		2000-11-24	C22	1500		4,800	
		2000-11-27	C22	3000		4,750	
		2000-11-27	C22	2000		4,800	
		- -	C85		12500	-	0
OLYMPIA ENERGY INC.							
ACT. ORD. CAT. <A>							
MARSH, JOHN	45	2000-10-27	P76	50000		,640	135248
OPTIONS (ACT. ORD. CAT.<A>)							
MARSH, JOHN	45	2000-10-27	P76		50000	-	90000
ONEX CORPORATION							
ACTIONS SUBALTERNES							
SCHWARTZ, GERALD W.	3456						
ONCAN CANADIAN HOLD.	PI	2000-11-27	C10		100	22,750	10853084
WRIGHT, NIGEL S.	5	2000-12-01	PDI			-	1000
OPTIONS (ACT. SUB.)							
WRIGHT, NIGEL S.	5	2000-12-01	PDI			-	300000

Commission des valeurs mobilières du Québec

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Rela- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
OPEN TEXT CORPORATION							
ACTIONS ORDINAIRES							
OPEN TEXT CORPORATION	1	2000-11-28	P22	6700		32,758	
		2000-11-28	P85		6700	-	
		2000-11-29	P22	6600		31,258	
		2000-11-29	P85		6600	-	0
OXBOW EQUITIES CORP.							
ACTIONS ORDINAIRES							
BREAKWATER CAPITAL CORPORATION	345	2000-11-27	PDI			-	0
		2000-11-27	P25	4475300		,650	
		2000-11-28	P25		4475300	,650	0
BREAKWATER FINANCIAL CORPORATION	345	2000-11-27	P25		4475300	,650	0
CORPORATION XBO INC.	345	2000-11-28	PDI			-	0
		2000-11-28	P25	4475300		,650	4475300
PATHEON INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
RUCH, DANIEL LOUIS	5	1999-07-15	P10	500		11,000	
		2000-11-16	P10	192		14,260	2303
PETRO-CANADA							
ACTIONS ORDINAIRES							
PENEYCAD, W. ALFRED	5	2000-11-28	P10	2000		7,875	
		2000-11-28	P10	1400		13,625	
		2000-11-28	P10	1500		11,500	
		2000-11-28	P10	6400		15,750	
		2000-11-28	P10		11300	34,950	0
STEPHENS, ANDREW	5	2000-11-28	P10	1538		13,000	
		2000-11-28	P10		1500	35,150	
		2000-11-28	P10		38	35,100	2350
OPTIONS (ACT. ORD.)							
PENEYCAD, W. ALFRED	5	2000-11-28	P76		11300	-	53500
STEPHENS, ANDREW	5	2000-11-28	P76		1538	-	76900
PETROMET RESOURCES LIMITED							
ACTIONS ORDINAIRES							
NIEUWENBURG, JOHANNES	45						
MERRILL LYNCH/P.S.S.D.	PI	2000-11-22	C30	381		5,650	13790
PINETREE CAPITAL CORP.							
ACTIONS ORDINAIRES							
GENEVEST INC.	3	2000-11-22	P10	150000		2,250	1500000
PLACER DOME INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
CREANEY, MARTYN ALEXANDER	5						
P.S.S.D.	PI	2000-11-10	C30	106		12,323	5091
GONZALEZ, JUAN CARLOS ALFARO	7						
P.S.S.D.	PI	2000-11-10	C30	134		12,323	3939
GOWANS, JAMES KITCHERNER	5						
P.S.S.D.	PI	2000-11-10	C30	87		12,323	2787
GRAF, KENNETH	7						
P.S.S.D.	PI	2000-11-10	C30	116		12,323	6445

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						
	Nombre de titres ou valeur nominale globale						Solde courant
	Rela- tions	Date	Na- ture	Acquisition		Prix unitaire	
				Aliénation			
MCLEAN, RONALD F. P.S.S.D.	0 PI	2000-11-10	C30	121		12,323	2643
MCLENNAN, REX JOHN THE R-M TRUST COMPANY	5 PI	2000-11-10	C30	243		12,323	4529
ROSE, JOHN DONALD P.S.S.D.	5 PI	2000-11-10	C30	73		12,323	1514
TAYLOR, JAY K. CIBC MELLON TRUST CO.	7 PI	2000-11-10	C30	456		12,323	10843
TULUMELLO, MICHAEL JOSEPH P.S.S.D.	7 PI	2000-11-10	C30	111		12,323	5342
POTASH CORPORATION OF SASKATCHEWAN INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
ACREE, J. CABELL	7						
MERRILL LYNCH	PI	2000-11-15	CDI			-	1324
BRANCH CABELL		2000-11-15	CDI			-	280
FIDELITY MANAGEMENT		2000-11-15	CDI			-	415
BERTZ, FRIEDRICH DIETER	7	- -	P30	10		-	2904
BROWNLEE, WAYNE RICHARD	5						
CIBC MELLON TRUST	PI	2000-11-15	C30	1		94,810	7
DOWDLE, STEPHEN	7						
IRA	PI	2000-11-15	CDI			-	500
ENFANT		2000-11-15	CDI			-	300
DOYLE, WILLIAM JOHN	45						
CIBC MELLON TRUST	PI	2000-11-15	C30	164		61,140US	1821
ERNY, TROY	7						
CIBC MELLON TRUST CO.	PI	2000-11-15	CDI			-	24
FELGENHAUER, ROBERT	7						
FIDELITY MANAGEMENT	PI	2000-11-15	CDI			-	157
GUGULYN, JOHN	5						
CIBC MELLON TRUST	PI	2000-11-15	C30	1		94,810	5
HAMPTON, JOHN LEVI MALCOM	5						
CIBC MELLON TRUST	PI	2000-11-15	C30	1		94,810	7
HEGGIE, BETTY-ANN LOUISE	5						
CIBC MELLON TRUST	PI	2000-11-15	C30	1		94,810	7
HUMPHREYS, BARRY EDWARD	5						
CIBC MELLON TRUST	PI	2000-11-15	C30	1		94,810	7
LACROIX, RICHARD JOSEPH GREGOIRE	5						
CIBC MELLON TRUST	PI	2000-11-15	C30	1		94,810	7
MOORE, GARTH WILLIAM	5						
CIBC MELLON TRUST	PI	2000-11-15	C30	1		94,810	7
PODWIKA, JOSEPH	7						
FIDELITY MANAGEMENT	PI	2000-11-15	CDI			-	27
RUCKER, RICHARD VAN	7	2000-11-15	PDI			-	265
FIDELITY MANAGEMENT	PI	2000-11-15	CDI			-	877
EPOUSE		2000-11-15	CDI			-	15
SMITH BARNEY		2000-11-15	CDI			-	177
MERRILL LYNCH3		2000-11-15	CDI			-	99
SIROIS, DENIS A.	5						
CIBC MELLON TRUST CO.	PI	2000-11-15	C30	1		94,810	7
SNYDER, GARY ROBERT	7	2000-11-15	PDI			-	600
CIBC MELLON TRUST	PI	2000-11-15	CDI			-	72
FIDELITY MANAGEMENT		2000-11-15	CDI			-	1135

Commission des valeurs mobilières du Québec

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Rela- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
OPTIONS (ACT. ORD.)							
ACREE, J. CABELL	7	2000-11-15	PDI			-	9000
		2000-11-21	P96	2400		60,938US	11400
ANDERSON, ISABEL B.	4	2000-11-21	P96	3600		95,300	20200
ATWOOD, RICHARD	7	2000-11-21	P96	4000		60,938US	18000
BERTZ, FRIEDRICH DIETER	7	2000-11-21	P96	7200		60,938US	30150
BOURNE, DOUGLAS J.	4	2000-11-21	P96	3600		60,938US	18200
BROWNL EE, WAYNE RICHARD	5	2000-11-21	P96	30000		95,300	153500
CHASEZ, KAREN	7	2000-06-01	PDI			-	0
		2000-11-21	P96	9000		60,938US	9000
COOPER, WILLIAM JR.	7	2000-11-21	P96	7200		60,938US	36900
DELANEY, G. DAVID	7	2000-11-21	P96	30000		60,938US	52950
DOWDLE, STEPHEN	7	2000-11-15	PDI			-	7200
		2000-11-21	P96	9000		60,938US	16200
DOYLE, WILLIAM JOHN	45	2000-11-21	P96	70000		60,938US	318500
ECKL, CYRIL W.	7	2000-11-21	P96	9000		60,938US	19400
ELLIS, JOHN OWEN	7	2000-11-21	P96	7200		95,300	29200
ERNY, TROY	7	2000-11-15	PDI			-	4800
		2000-11-21	P96	4000		60,938US	8800
ESTEY, WILLARD ZEBEDEE	4	2000-11-21	P96	3600		95,300	30200
FELGENHAUER, ROBERT	7	2000-11-15	PDI			-	5550
		2000-11-21	P96	4000		60,938US	9550
GOOCH, LEE W.	7	2000-11-21	P96	6000		60,938US	27750
GUGULYN, JOHN	5	2000-11-21	P96	30000		95,300	178750
HAMPTON, JOHN LEVI MALCOM	5	2000-11-21	P96	30000		95,300	141000
HEGGIE, BETTY-ANN LOUISE	5	2000-11-21	P96	30000		95,300	144500
HEPPEL, JAMES	7	2000-11-15	PDI			-	18750
		2000-11-21	P96	6000		60,938US	24750
HOWE, DALLAS J.	4	2000-11-21	P96	3600		95,300	20200
HUFF, CLARK	7	2000-11-15	PDI			-	23200
		2000-11-21	P96	7200		60,938US	30400
HUMPHREYS, BARRY EDWARD	5	2000-11-21	P96	30000		95,300	163000
IRWIN, BARBARA JANE	7	2000-10-01	PDI			-	0
		2000-11-21	P96	30000		60,938US	30000
JACKSON, CHARLES J.	7	2000-11-15	PDI			-	13925
		2000-11-21	P96	7200		60,938US	21125
JASPAR, ROB	5	2000-11-21	PDI			-	13400
LACROIX, RICHARD JOSEPH GREGOIRE	5	2000-11-21	P96	9000		95,300	54000
LLOYD, VERNON J.	7	2000-11-21	P96	7200		60,938US	44400
MCNEILL, RUBY E.	7	2000-11-21	P96	3000		60,938US	16000
MOORE, GARTH WILLIAM	5	2000-11-21	P96	30000		95,300	141000
MYERS, FRED W.	7	2000-11-21	P96	4000		60,938US	22000
OLMSTED, FRANK C.	7	2000-11-21	P96	1800		60,938US	7350
PHILLIPS, DONALD E.	4	2000-11-21	P96	10000		60,938US	24600
PODWIKA, JOSEPH	7	2000-11-15	PDI			-	5550
		2000-11-21	P96	2400		60,938US	7950
REGAN, THOMAS J. JR.	7	2000-11-21	P96	30000		60,938US	83750
ROBERTS, DONALD R.	5	2000-11-21	P96	9000		60,938US	41200
ROCK, BERNARD	7	2000-11-15	PDI			-	14800
		2000-11-21	P96	7200		60,938US	22000
RUCKER, RICHARD VAN	7	2000-11-15	PDI			-	18200
		2000-11-21	P96	7200		60,938US	25400

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Re- la- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
SCHOENHALS, PAUL JOHN	4	2000-11-21	P96	3600		95,300	18200
SEAMAN, DARYL KENNETH	4	2000-11-21	P96	3600		95,300	14700
SIROIS, DENIS A.	5	2000-11-21	P96	9000		95,300	47000
SMITH, CARLOS	5	2000-11-21	P96	5600		60,938US	25600
SNYDER, GARY ROBERT	7	2000-11-15	PDI			-	17300
		2000-11-21	P96	4800		60,938US	22100
STEPHENS, FREDERICK E.	7	2000-11-21	P96	7200		60,938US	30400
VICQ, JACK GERALD	4	2000-11-21	P96	3600		95,300	21900
WHITAKER, GUY	7	2000-11-05	PDI			-	21200
		2000-11-21	P96	7200		60,938US	28400
WIGMORE, BARRIE A.	4	2000-11-21	P96	3600		60,938US	20200
WILLIAMS, SHERREL V.	7	2000-11-21	P96	4000		60,938US	24000
WRIGHT, THOMAS J.	7	2000-11-21	P96	3600		60,938US	94700
POWER CORPORATION DU CANADA							
ACTIONS SUBALT., D.V.L.							
DESMARAIS, ANDRE	45						
P.S.S.D.	PI	2000-09-30	C30	522		30,900	970
LETOURNEAU, MONIQUE	5						
P.S.S.D.	PI	2000-09-30	C30	102		30,900	189
PLESSIS-BELAIR, MICHEL	45						
P.S.S.D.	PI	2000-09-30	C30	404		30,900	749
PREMDOR INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
BERNARDS, PAUL	5	2000-11-28	P10	3000		7,700	8200
MCFARLAND, ALAN ROBERTS	4	2000-12-01	P10		1200	4,813US	
		2000-12-01	P10		8800	4,438US	0
REPAR, LAWRENCE	5	2000-11-29	P10	2500		7,300	100000
QLT INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
LUPINI, LINDA	5	2000-11-17	P10	500		63,000	500
QUEBECOR INC.							
OPTIONS (ACT. SUB. CAT.)							
PELADEAU, PIERRE-KARL	467	2000-10-30	P96	350000		-	875000
RAND A TECHNOLOGY CORPORATION							
ACTIONS ORDINAIRES							
RAND A TECHNOLOGY CORPORATION	1	2000-11-16	P87	100		8,300	
		2000-11-17	P87	300		8,350	
		2000-11-17	P87	1900		8,600	
		2000-11-20	P87	100		8,550	
		2000-11-21	P87	2500		8,600	
		2000-11-22	P87	5700		8,750	
		2000-11-22	P87	1100		8,850	
		2000-11-24	P87	6300		9,000	
		2000-11-24	P87	2900		9,000	
		2000-11-27	P87	5000		9,000	
		2000-11-28	P87	79260		9,000	110560

Commission des valeurs mobilières du Québec

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						
	Nombre de titres ou valeur nominale globale						Solde courant
	Re- la- tions	Date	Na- ture	Acquisition Aliénation		Prix unitaire	
REAL RESOURCES INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
BLADES, D. NOLAN	4	2000-08-15	PDI			-	0
		2000-11-30	P10	10000		2,700	10000
JACKSON, LOWELL EDWARD	5	2000-11-30	P10	200		2,550	380450
OPTIONS (ACT. ORD.)							
BLADES, D. NOLAN	4	2000-08-15	PDI			-	25000
REQUEST SEISMIC SURVEYS LTD.							
ACTIONS ORDINAIRES							
CHUCKRY, TODD A.	45	2000-06-12	P10	800		3,500	406500
RESSOURCES AUR INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
KEEVIL, NORMAN BELL JR.	45						
ONOMO INVEST.	PI	2000-11-28	C10	4000		1,980	4000
RESSOURCES GULF CANADA LIMITEE							
ACTIONS ORDINAIRES							
BAILIE, R. DANIEL	5	- -	P99		4	-	
		2000-11-21	P10		46000	6,621	
		2000-11-22	P76	32997		6,500	
		2000-11-27	P10		20000	6,750	152319
OPTIONS (ACT. ORD.)							
BAILIE, R. DANIEL	5	2000-11-22	P76		32997	-	338642
SCOTT, ALAN P.	5	2000-11-07	P96	13500		6,900	77500
RESSOURCES HILLSBOROUGH LIMITEE							
ACTIONS ORDINAIRES							
MARANTZ, ROBERT GORDON	4	2000-11-23	PDI			-	20100
RESSOURCES MINIERES RADISSON INC.							
ACT. ORD. CAT. <A>							
PARENT, GUY	4	2000-11-23	P20		50000	,150	
		2000-11-23	P76	70000		,150	691825
OPTIONS (ACT. ORD. CAT. <A>)							
PARENT, GUY	4	2000-11-23	P76		70000	-	330000
RESSOURCES ROBEX INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
BEDARD, MARCEL	3						
93617 CANADA LTÉE	PI	2000-11-02	C10		58143	,350	819332
REX DIAMOND MINING CORPORATION							
ACTIONS ORDINAIRES							
HOLEMANS, BENOIT	5	2000-11-27	P76	25000		1,050	342200
MULLER, SERGE	3456	2000-11-27	P76	250000		1,050	20850000
OPTIONS (ACT. ORD.)							
HOLEMANS, BENOIT	5	2000-11-27	P76		25000	-	475000
MULLER, SERGE	3456	2000-11-27	P76		250000	-	1750000
RICHLAND PETROLEUM CORPORATION							
ACTIONS ORDINAIRES							
JERHOFF, TIM	5	2000-12-01	P10		1000	3,500	2391

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Re- la- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
RIO NARCEA GOLD MINES LTD.							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
HULLAS DEL COTO CORTES, S.A.	3	2000-06-15	P20	39996		1,500	
		2000-11-24	P10	58000		,650	
		2000-11-27	P10	2000		,650	
		2000-11-27	P10	6000		,620	
		2000-11-27	P10	50000		,600	12944996
ROGERS COMMUNICATIONS INC.							
<i>ACTIONS CAT. , S.D.V.</i>							
WARREN, EDNA JENNIFER	5	2000-10-31	PDI			-	0
		2000-11-24	P76	1000		8,410	
		2000-11-24	P76	1000		12,510	
		2000-11-24	P76		2000	25,000	0
<i>OPTIONS (ACT. CAT., S.D.V.)</i>							
WARREN, EDNA JENNIFER	5	2000-10-31	PDI			-	23000
		2000-11-24	P76		2000	-	21000
ROYAL HOST REAL ESTATE INVESTMENT TRUST							
<i>PARTS</i>							
ROYER, RANDY	45						
FIDUCIE FAMILIALE	PI	2000-11-17	C10	1310		6,500	21777
JANE ROYER (R.E.E.R.)		2000-11-17	C10	570		6,500	6720
R.E.E.R.		2000-11-17	C10	210		6,500	5160
RUSSEL METALS INC.							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
HEDGES, BRIAN ROBIE	5						
RBC DOMINION SEC.	PI	2000-11-24	C10	4800		2,750	56100
SAGE HIGH YIELD DEBT TRUST							
<i>PARTS</i>							
SAGE HIGH YIELD DEBT TRUST	1	2000-11-22	P22	1500		10,170	
		2000-11-22	P22		1500	-	
		2000-11-22	P85	2000		10,350	
		2000-11-22	P85		2000	-	
		2000-11-24	P22	500		10,200	
		2000-11-24	P22		500	-	
		2000-11-24	P85	1000		10,300	
		2000-11-24	P85		1000	-	
		2000-11-27	P22	2000		10,150	
		2000-11-27	P22		2000	-	
		2000-11-27	P85	2900		10,100	
		2000-11-27	P85		2900	-	
		2000-11-28	P22	1000		10,100	
		2000-11-28	P22		1000	-	
		2000-11-29	P22	1000		10,100	
		2000-11-29	P22		1000	-	
		2000-12-01	P22	1000		10,100	
		2000-12-01	P85		1000	-	0
SCHNEIDER CORPORATION							
<i>ACTIONS CAT. <A></i>							
SCHNEIDER CORPORATION	1	2000-11-23	P85		8300	-	1800

Commission des valeurs mobilières du Québec

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Re- la- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
SEVENTH ENERGY LTD.							
ACTIONS CAT. <A>							
MAYVILLE, GLENN F.	5	2000-09-24	P10	500		,435	
		2000-11-27	P10	4000		,435	266500
ACTIONS CAT. 							
MAYVILLE, GLENN F.	5	2000-11-27	P10	300		1,630	4760
OPTIONS (ACTIONS CAT. <A>)							
MAYVILLE, GLENN F.	5	2000-11-23	P96	25000		,430	210000
PYPERS, PAUL A.	5	2000-11-23	P96	25000		,430	210000
WARNER, GARY CHARLES	5	2000-12-01	P96	25000		,430	210000
SHAW INDUSTRIES LTD							
ACT. SUBALT. CAT. <A>							
RITCHIE, ROBERT J.	4	2000-11-07	P10	1000		13,950	4000
OPTIONS (ACT. SUB. CAT.<A>)							
PRENTICE, GARTH	5	2000-08-10	P96	4500		15,000	12300
SHELL CANADA LIMITEE							
ACTIONS ORDINAIRES							
BLANEY, R. TERRY	7	2000-08-23	P10		3666	35,000	
		2000-08-23	P10		3734	35,000	
		2000-08-23	P76	3666		21,650	
		2000-08-23	P76	3734		23,500	0
KING, JACK A.	7	2000-06-27	PDI			-	0
		2000-11-16	P10		3500	36,500	
		2000-11-16	P76	3500		13,380	0
WILLIAMS, CATHERINE LYNNE	5	2000-11-16	P10		2800	37,000	
		2000-11-16	P76	2800		14,080	0
OPTIONS (ACT. ORD.)							
BLANEY, R. TERRY	7	2000-08-23	P76		3666	-	
		2000-08-23	P76		3734	-	11100
KING, JACK A.	7	2000-06-27	PDI			-	36900
		2000-11-16	P76		3500	-	33400
WILLIAMS, CATHERINE LYNNE	5	2000-11-16	P76		2800	-	40100
SLOCAN FOREST PRODUCTS LTD							
ACTIONS ORDINAIRES							
BARBER, IRVING	45						
BARBER INVESTMENTS LTD	PI	2000-11-09	C10	28000		7,220	3966406
SOCIETE CANADIAN TIRE, LIMITEE (LA)							
ACTIONS CAT. <A>, S.D.V.							
CURTIN, AUSTIN	4	2000-02-09	P30	490		20,350	782
OPTIONS (ACT. CAT.<A>, S.D.V.)							
ALLEN, BRUCE	5	2000-11-05	P99	10000		16,470	125535

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						
	Re- la- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
				Acquisition	Aliénation		
SOCIETE D'ENERGIE TALISMAN INC.							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
PRIDDLE, ROLAND	4						
SCOTIAMCLEOD	PI	2000-11-30	C10	150		47,650	150
R.E.E.R. -SCOTIAMCLEOD		2000-07-06	C10	100		46,900	325
SOCIETE D'ENERGIE TALISMAN INC.	1	2000-11-23	P30	56900		48,000	
		2000-11-30	P30	100500		47,218	
		- -	P85		157400	-	0
SOCIETE DE GESTION A.G.F. LIMITEE (LA)							
<i>ACTIONS CAT. , S.D.V.</i>							
COOMBS, CLIVE HUGH JAMIESON	5	2000-11-21	P30	76		25,500	93794
FERGUSON, GERARD JOHN	7	2000-11-21	P30	9		25,500	14731
GOLDRING, JUDY	5	2000-11-21	P30	2		25,500	183
IP, BEATRICE LING	5	2000-11-21	P30	34		25,500	20585
MENEIAN, ARTHUR A.	7						
E.S.O.P.	PI	2000-11-21	C30	14		25,500	2748
NG, WILSON	5	2000-11-21	P30	26		25,500	4013
ROGERS, STEPHEN JOHN	7	2000-11-21	P30	9		25,500	804
SCRIVENS, CAMERON	7						
R.E.E.R.	PI	2000-11-21	C30	4		25,500	87
SHAW, MARGARET	7	2000-11-21	P30	4		25,500	3094
SONES, TRISTAN M.	7						
R.E.E.R.	PI	2000-11-02	C30	2		26,000	41
TUTTON, DANIEL STEWART	7	2000-11-21	P30	22		25,500	14016
SOCIETE EN COMMANDITE FIDELITY 1990							
<i>PART</i>							
AMALGAMATED INCOME L.P.	3	1999-12-10	P10		2100	5,230	
		1999-12-15	P10		5000	4,610	450
SOCIETE EN COMMANDITE FIDELITY 1992							
<i>PARTS</i>							
AMALGAMATED INCOME L.P.	3	2000-05-12	P10	100		13,500	38295
SOCIETE EN COMMANDITE FIDELITY IV (1992)							
<i>PARTS</i>							
AMALGAMATED INCOME L.P.	3	2000-05-14	P10	300		15,000	12415
SOCIETE EN COMMANDITE TALVEST 1994							
<i>PARTS</i>							
AMALGAMATED INCOME L.P.	3	2000-04-03	P10	250		2,750	
		2000-04-04	P10	500		2,750	
		2000-04-21	P10	250		2,750	
		2000-05-02	P10	400		2,750	
		2000-05-09	P10	500		2,750	60525
SOCIETE EN COMMANDITE TEMPLETON 1995							
<i>PARTS</i>							
AMALGAMATED INCOME L.P.	3	1999-12-17	PDI			-	55065
		2000-03-01	P10	100		-	
		2000-04-21	P10	250		-	55415

Commission des valeurs mobilières du Québec

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Rela- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
SOCIETE FINANCIERE MANUVIE							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
BOISVENUE, BRIAN	7	2000-11-24	P10		14000	24,000US	10000
GROVE, ERIC WILLIAM	7	2000-11-24	P10		700	37,500	1100
STANTEC INC.							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
DIMANNO, VALENTINO	7	2000-11-30	P11	2000		13,400	3500
FONDS AGF INC.	3						
INDIRECT	PI	2000-11-20	CDI			-	513048
		2000-11-20	C97	443100		-	956148
FRANCESCHINI, ANTHONY P.	457	2000-11-29	P11	25000		13,400	99530
HAMMAN, KENNETH ARTHUR	7	- -	PDI			-	0
		2000-11-27	P11	1000		13,400	1000
HICKEY, DONALD	7	1994-03-30	P11	5000		13,400	
		1994-03-30	P97	14624		-	19624
LEFAIVRE, DANIEL JOSEPH	8	2000-11-29	P10	1000		13,400	1300
RICHARDSON, ELMO A.	7	2000-11-14	PDI			-	0
		2000-11-29	P11	1000		8,990US	1000
STANTEC INC.	1	2000-11-01	P85	100		15,800	
		2000-11-01	P85		100	-	
		2000-11-01	P85	100		15,750	
		2000-11-01	P85		100	-	
		2000-11-03	P85	100		15,750	
		2000-11-03	P85		100	-	
		2000-11-06	P85	100		15,750	
		2000-11-06	P85		100	-	
		2000-11-07	P85	100		15,700	
		2000-11-07	P85		100	-	
		2000-11-08	P85	100		15,700	
		2000-11-08	P85		100	-	
		2000-11-09	P85	100		15,900	
		2000-11-09	P85		100	-	
		2000-11-10	P85	100		15,900	
		2000-11-10	P85		100	-	
		2000-11-13	P85	100		16,000	
		2000-11-13	P85		100	-	
		2000-11-14	P85	200		16,000	
		2000-11-14	P85		200	-	
		2000-11-14	P85	100		15,950	
		2000-11-14	P85		100	-	
		2000-11-15	P85	300		15,850	
		2000-11-15	P85		300	-	
		2000-11-15	P85	100		15,900	
		2000-11-15	P85		100	-	
		2000-11-15	P85	100		15,950	
		2000-11-15	P85		100	-	
		2000-11-15	P85	100		16,000	
		2000-11-15	P85		100	-	
		2000-11-17	P85	100		16,000	
		2000-11-17	P85		100	-	
		2000-11-17	P85	100		15,950	

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						
	Re- la- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	Solde courant
				Acquisition	Aliénation		
		2000-11-17	P85		100	-	
		2000-11-20	P85	100		15,850	
		2000-11-20	P85		100	-	
		2000-11-20	P85	100		15,900	
		2000-11-20	P85		100	-	
		2000-11-20	P85	100		15,950	
		2000-11-20	P85		100	-	
		2000-11-20	P85	200		15,800	
		2000-11-20	P85		200	-	0
STORM ENERGY INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
STORM ENERGY INC.	1	2000-11-02	P87	600		5,250	
		2000-11-09	P87	7000		5,250	
		2000-11-13	P87	1900		5,250	
		2000-11-30	P87	10700		5,250	
		2000-12-06	P85		20200	-	0
STRONGCO INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
OAKWEST CORPORATION LIMITED	3	2000-11-28	P00	12000		1,400	
		2000-11-30	P00	920000		1,300	1975000
SUNCOR ENERGIE INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
BAKER, DEREK LAWRENCE	5						
CDS & CO (STOCK FUND)	PI	2000-05-10	C84	4057		-	
		2000-05-23	C10		2500	34,500	
		2000-05-24	C10		400	35,660	5214
LANG, BERNARD ALBERT	5	- -	P10		12120	-	
		- -	P76	12120		7,830	0
NESBITT BURNS	PI	2000-05-10	C84	1242		-	2484
P.S.S.D. TD EVERGREEN		2000-05-10	C84	1734		-	3468
O'BRIEN, MICHAEL WILFRID	5						
CDS & CO	PI	2000-02-14	C99		329	-	
		2000-02-14	C99	348		55,010 m	2195
OPTIONS (ACT. ORD.)							
BAKER, DEREK LAWRENCE	5	2000-05-10	P84	33551		-	67102
HART, KENNETH WAYNE	5	1999-02-02	P96	5149		40,500	
		2000-02-01	P96	2324		62,750	25324
LANG, BERNARD ALBERT	5	2000-02-01	P96	4375		62,750	
		2000-05-10	P84	48489		-	
		- -	P76		12120	-	84858
SUPERIOR PROPANE INCOME FUND							
OPTIONS (PARTS)							
BALICKI, DAVE P.	7	2000-10-31	P96	6000		14,400	18000

Commission des valeurs mobilières du Québec

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Rela- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
SYSTEMES INFORMATIQUES EMJ LTEE (LES)							
ACTIONS ORDINAIRES							
DON ESTILL FAMILY TRUST	3						
ESTILL HOLDINGS LTD.	PI	2000-11-27	C10		1093	5,170	
		2000-11-28	C10		656	5,040	
		2000-11-28	C10		159	5,200	
		2000-11-29	C10		298	5,050	968027
ESTILL HOLDINGS LIMITED	3	2000-11-27	P10		5500	5,170	
		2000-11-28	P10		3300	5,040	
		2000-11-28	P10		800	5,200	
		2000-11-29	P10		1500	5,050	4870900
ESTILL, GLEN ROBERT	456						
ESTILL HOLDINGS LTD.	PI	2000-11-27	C10		593	5,170	
		2000-11-28	C10		356	5,040	
		2000-11-28	C10		86	5,200	
		2000-11-29	C10		162	5,050	525213
ESTILL, JAMES ANDREW	3456						
ESTILL HOLDINGS LTD.	PI	2000-11-27	C10		3814	5,170	
		2000-11-28	C10		2288	5,040	
		2000-11-28	C10		555	5,200	
		2000-11-29	C10		1040	5,050	3377675
TD SPLIT INC.							
ACT. PRIV. CAT. <A>							
TD SECURITIES INC.	3						
INVESTOR COMPANY	PI	2000-11-21	C10	2500		15,150	
		2000-11-22	C10	200		15,100	5500
ACTIONS DE CAPITAL CAT. <A>							
TD SECURITIES INC.	3						
INVESTOR COMPANY	PI	2000-11-20	C10	1000		24,650	
		2000-11-20	C10		100	25,000	
		2000-11-20	C10		300	25,000	
		2000-11-21	C10		200	25,250	
		2000-11-21	C10	200		25,250	
		2000-11-22	C10		500	24,400	
		2000-11-22	C10		2390	24,500	
		2000-11-22	C10		600	24,600	
		2000-11-22	C10		1500	24,300	
		2000-11-22	C10		200	24,700	
		2000-11-22	C10	1000		24,550	
		2000-11-22	C10		600	25,000	
		2000-11-22	C10		400	24,700	
		2000-11-22	C10		500	25,450	
		2000-11-22	C10		100	24,900	
		2000-11-23	C10		1700	25,300	
		2000-11-24	C10	1700		25,150	
		2000-11-27	C10		1600	26,000	
		2000-11-28	C10		1000	26,000	

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Rela- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
		2000-11-28	C10		1000	26,250	
		2000-11-29	C10		1200	26,250	
		2000-11-30	C10	1400		25,050	
		2000-11-30	C10		700	25,400	
		2000-11-30	C10		700	25,500	
TECHNOLOGIES AD OPT INC.							
OPTIONS (ACT. ORD.)							
SIMONS, JOHN HERBERT	4	2000-09-08	P96	10000		5,500	25000
TELEDISTRIBUTIONS REGIONALES INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
ALWIN, ROBERT	4	2000-11-21	P10	500		10,250	1500
PADDICK, BRENDAN JOHN	57	2000-11-20	P10	280		10,800	
		2000-11-20	P10	200		10,350	
		2000-11-21	P10	200		10,300	18400
OPTIONS (ACT. ORD.)							
ALWIN, ROBERT	4	2000-10-12	P96	5000		11,300	16000
TELESYSTEME MOBILES INTERNATIONAL INC.							
ACTIONS D.V.S.							
ALLARD, CATHERINE	5	2000-10-02	PDI			-	200
BOUTET, MARK	5	2000-10-02	PDI			-	2500
		2000-12-01	P10	1500		9,150	4000
LACROIX, JACQUES	5	2000-10-02	PDI			-	10181
OPTIONS (ACTIONS D.V.S.)							
ALLARD, CATHERINE	5	2000-10-02	PDI			-	14845
		2000-11-07	P96	1160		15,500	16005
BOUTET, MARK	5	2000-10-02	PDI			-	7230
		2000-11-07	P96	972		15,500	8202
DE MONTIGNY, JEAN-PIERRE	5	2000-11-11	P96	11307		11,700	88694
HUNEULT, PHILIPPE	5	2000-11-16	P96	919		13,150	43776
LACROIX, JACQUES	5	2000-10-02	PDI			-	16292
		2000-11-07	P96	1117		15,500	17409
MAILLE, GINETTE	5	2000-10-02	PDI			-	7698
		2000-11-07	P96	1037		15,500	8735
TEMBEC INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
GIASSON, JACQUES J.	45	2000-12-01	P30	2600		10,850	64083
TETRAULT, JEAN-LOUIS	5	2000-09-30	P30	182		15,540	19382
TETHYS ENERGY INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
TETHYS ENERGY INC.	1	2000-11-24	P22	20000		1,680	
		2000-11-27	P22	110000		1,680	
		2000-11-28	P22	2000		1,680	
		2000-11-30	P22	13000		1,650	
		2000-12-01	P22	12300		1,650	332600

Commission des valeurs mobilières du Québec

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Rela- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
THIRTY-FIVE SPLIT CORP. <i>ACT. PRIV. CAT. <A></i>							
SCOTIAMCLEOD INC.	8	2000-11-21	P10	600		23,870	
		2000-11-22	P10	400		24,100	
		2000-11-22	P10		400	24,300	
		2000-11-22	P10	14667		24,350	
		2000-11-22	P10	14666		24,350	
		2000-11-22	P10	14667		24,350	
		2000-11-24	P10	200		24,150	
		2000-11-24	P10	1100		24,150	479080
THUNDER ENERGY INC. <i>OPTIONS (ACT. ORD.)</i>							
DESROSIERS, MURRAY JOSEPH	5	2000-11-24	P96	5000		2,450	10000
TLC LASER EYE CENTERS INC. <i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
RUSTAND, WARREN S.	4	2000-08-11	P10		2000	5,875US	
		2000-08-11	P10		260	5,823US	
		2000-08-24	P10		350	5,500US	
		2000-09-07	P10		280	5,188US	2928
TORSTAR CORPORATION <i>ACTIONS CAT. , S.D.V.</i>							
SMITH, DAVID TODD	5	2000-11-23	P10		1000	22,250	2500
WOERMYE, JOHN WILLIAM	5	2000-11-23	P10		3400	21,950	0
TOTAL ENERGY SERVICES LTD. <i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
HALYK, DANIEL K.	4						
TCP INVESTMENTS INC.	PI	2000-11-30	C97	96800		1,130	454600
PROPLUS ENTERPRISES		2000-11-30	C97		79000	-	0
PACHKOWSKI, BRUCE	4	2000-09-11	PDI			-	30000
TCP INV. INC. (TRUST)	PI	2000-09-11	CDI			-	100000
GROWTH CAPITAL		2000-09-11	CDI			-	299700
R.E.E.R.		2000-09-11	CDI			-	213800
TRANSAT A.T. INC. <i>OPTIONS (ACT. ORD.)</i>							
KERVELLA, OLIVIER	8	1999-08-17	PDI			-	0
		1999-08-17	P96	100000		7,050	
		2000-04-11	P96	3674		7,860	103674
PASTOR, CEDRIC	8	1999-09-07	PDI			-	0
		2000-04-11	P96	6412		7,860	6412

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Rela- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
TRIZEC HAHN CORPORATION							
ACTIONS D.V.S.							
TRIZEC HAHN CORPORATION	1	2000-11-27	P85	20000		21,828	
		2000-11-27	P85	80000		14,240US	
		2000-11-28	P85	20000		22,250	
		2000-11-28	P85	25000		14,391US	
		2000-11-29	P85	50000		14,496US	
		2000-11-30	P85	20000		14,738US	
		2000-12-01	P85	25000		23,350	
		- -	P85		240000	-	0
UNITED DOMINION INDUSTRIES LIMITED							
ACTIONS ORDINAIRES							
ONTARIO TEACHERS' PENSION PLAN BOARD STATE STREET TRUST	3 PI	2000-11-21	C10		25400	29,660	5051911
UPTON RESOURCES INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
DUTTON, GARRETT SCOTT	45	2000-11-20	P00		2000	2,900	
		2000-11-20	P00		3000	3,000	312527
UPTON RESOURCES INC.	1	2000-11-29	P22	200000		2,550	598675
VAALDIAM RESOURCES LTD.							
ACTIONS ORDINAIRES							
ZAUDY, BERTIL	4	2000-11-13	P70	60000		-	90000
VASOGEN INC.							
ACTIONS ORDINAIRES							
GRANT, WILLIAM R. FOND ANNETTA (ENFANTS)	4 PI	2000-11-10	C20	9700		7,200US	9700
VERMILION RESOURCES LTD.							
ACTIONS ORDINAIRES							
RAMESCU, JOHN	5	2000-11-16	P10		5000	7,500	
		2000-11-16	P10		5000	7,600	
		2000-11-16	P76	10000		6,000	0
OPTIONS (ACT. ORD.)							
RAMESCU, JOHN	5	2000-11-16	P76		10000	-	89000
VICEROY HOMES LIMITED							
ACT. SUBALT. CAT. <A>							
RIDABOCK, CHRISTOPHER	4	2000-11-03	P10	1000		3,500	
		2000-11-03	P10	600		3,550	
		2000-11-06	P10	3300		3,500	7900
SIMPSON, WILLIAM R.	45	2000-11-03	P76	2000		2,100	8000
OPTIONS (ACT. SUB. CAT. <A>)							
SIMPSON, WILLIAM R.	45	2000-11-03	P76		2000	-	68000

Commission des valeurs mobilières du Québec

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Rela- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
VINCOR INTERNATIONAL INC.							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
BAMBERGER, JONATHAN	7	2000-11-24	P10	200		10,850	
		2000-11-24	P10	1500		11,000	
		2000-11-24	P10	1300		11,200	
		2000-11-24	P10	2000		11,250	5000
<i>OPTIONS (ACT. ORD.)</i>							
BAMBERGER, JONATHAN	7	1999-11-10	P96	30000		10,400	60000
SCAPIN, ROB	5	2000-11-20	PDI			-	2500
WAJAX LIMITEE							
<i>ACT. ORD. CAT. <A></i>							
DEXTER, ROBERT PAUL	4	2000-11-21	P00	10000		3,990	39000
MARITIME TRAVEL GROUP	PI	2000-11-16	C00	20000		4,000	98500
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
FOX, WALTER R.	45	2000-11-17	P10	6000		3,950	6000
WEST FRASER TIMBER CO. LTD.							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
CLOGG, D. WAYNE	5						
P.S.S.D.	PI	2000-08-16	C99	1		-	
		2000-10-18	C30	4		25,940	
		2000-11-17	C30	5		25,670	140
SCHROEDER, LON MICHAEL	5						
P.S.S.D.	PI	2000-10-18	C30	1		25,940	
		2000-11-17	C30	2		25,670	244
WESTCOAST ENERGY INC.							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
SOPER, P. WAYNE	5	2000-11-29	P10		8400	32,150	
		2000-11-29	P76	3700		21,950	
		2000-11-29	P76	4700		20,480	380
<i>OPTIONS (ACT. ORD.)</i>							
SOPER, P. WAYNE	5	2000-11-29	P76		3700	-	
		2000-11-29	P76		4700	-	22600
WESTPORT INNOVATIONS INC.							
<i>ACTIONS ORDINAIRES</i>							
DEMERS, DAVID	45	1999-09-17	P20		213200	1,390	
		1999-12-21	P10		12000	5,400	
		2000-11-09	P20		1548822	-	347542
FIDUCIE FAMILIALE	PI	2000-11-08	C20		320000	-	22000
FIDUCIE D.R. DEMERS		2000-11-09	C20	937509		-	937509

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Opérations ⁽¹⁾						Solde courant
	Rela- tions	Date	Na- ture	Nombre de titres ou valeur nominale globale		Prix unitaire	
				Acquisition	Aliénation		
20/20 GROUP 1992 LIMITED PARTNERSHIP PARTS							
AMALGAMATED INCOME L.P.	3	2000-05-09	P10	50		18,000	33592
360NETWORKS INC. ACTIONS D.V.S.							
MCEACHERN, CATHERINE	57						
TD WATERHOUSE	PI	2000-11-24	C10		5900	20,160	41100

(1) Les informations publiées dans cette section sont tirées des déclarations d'initiés à la Commission. Les initiés sont responsables des informations fournies et des inexactitudes qu'elles pourraient comporter.

* Un astérisque placé après le chiffre du solde courant indique que les données fournies par l'initié, relativement au solde des titres détenus, ne correspond pas à celles des fichiers de la Commission.

C. Liste des sociétés dont les titres acquis sur le marché secondaire sont admissibles pour fins de couverture seulement dans le cadre du régime d'épargne-actions du Québec

pour la période du
16 décembre 2000 au 23 décembre 2000

Note : La présente liste est valide du 16 décembre 2000 au 23 décembre 2000

Dénomination	Mode de placement	Date du placement	Titres	Taux de déduction %	Date maximale d'admissibilité
Alimentation Couche-Tard inc.	Prospectus	1998-03-30	Act. subalt. « B »	100	2001-12-31
Amisk inc.	Prospectus	1997-12-05	Act. privilégiées série 1	75	2000-12-31
Art Recherches et Technologies Avancées Inc.	Prospectus	2000-06-22	Act. ord.	100	2003-12-31
Axcan Pharma Inc.	Prospectus	1999-12-13	Act. ord.	100	2002-12-31
Behaviour Communications inc.	Prospectus	1997-12-18	Act. subalt. « B »	100	2000-12-31
Boutiques San Francisco Incorporées (Les)	Dispense	2000-07-19	Act. subalt. cat. B	100	2003-12-31
Câble Satisfaction International Inc.	Prospectus	1999-05-11	Act. subalt.	100	2002-12-31
Cenosis inc.	Prospectus	1998-08-24	Act. ord.	75	2001-12-31
Cognicase inc.	Prospectus	1999-01-29	Act. ord.	100	2002-12-31
Corporation Future Beach	Prospectus	2000-03-17	Act. ord.	100	2003-12-31
Corporation Haemacure	Prospectus	2000-06-08	Act. ord.	100	2003-12-31
Fun Key Studios inc.	Prospectus	1999-12-10	Act. cat. A	100	2002-12-31
Good Fellow inc.	Notice d'offre	1997-01-01	Act. ord.	100	2000-12-31
Groupe ADF inc.	Prospectus	1999-07-07	Act. subalt.	100	2002-12-31
Groupe Cossette Communication inc.	Prospectus	1999-06-10	Act. subalt.	100	2002-12-31
Groupe Covitec inc.	Prospectus	1998-06-04	Act. ord.	100	2001-12-31
Groupe Film Telescene inc. (Le)	Prospectus	1997-06-20	Act. subalt. cat. B	100	2000-12-31
Nurun Inc.	Prospectus	1998-04-08	Act. ord.	100	2001-12-31
Groupe Laperrière & Verreault Inc.	Notice d'offre	1996-09-20	Act. subalt. Cat. A	100	2003-12-31
Héroux inc.	Notice d'offre	1998-08-12	Act. ord.	100	2001-12-31
Industries Lasonde inc.	Dispense	2000-01-24	Act. subalt. Cat. A	100	2003-12-31
Industries Leader inc.	Dispense	1999-12-30	Act. ord.	100	2000-12-30
Industries Spectra Premium inc. (Les)	Prospectus	1999-01-26	Act. subalt.	100	2002-12-31
IPL inc.	Prospectus	1997-04-09	Act. ord.	100	2000-12-31
Laboratoires Aeterna inc. (Les)	Prospectus	2000-05-17	Act. subalt.	100	2003-12-31
Logibec Groupe Informatique Ltée	Dispense	2000-06-13	Act. ord.	100	2003-12-31
Logistec Corporation	Dispense	1998-11-02	Act. subalt. B	100	2001-12-31
MAAX inc.	Prospectus	1998-06-29	Act. ord.	100	2001-12-31
Mines McWatters inc.	Prospectus	1997-08-28	Act. ord.	100	2000-12-31
Mitec Télécom inc.	Notice d'offre	1998-04-09	Act. ord.	100	2001-12-31
Mount Real Corporation	Notice d'offre	1999-11-17	Act. ord.	100	2002-12-31
Primetech Électroniques inc.	Prospectus	1999-12-08	Act. ord.	100	2002-12-31
Prolab Technologies Inc.	Prospectus	2000-06-28	Act. Subalt. A	100	2003-12-31
ProMetic Sciences de la Vie Inc.	Prospectus	2000-08-29	Act. subalt.	100	2003-12-31
Ressources Orléans inc.	Dispense	1998-01-05	Act. ord.	100	2001-12-31
Saturn (Solutions) inc.	Prospectus	1999-12-10	Act. ord.	100	2002-12-31

Commission des valeurs mobilières du Québec

2000-12-08 Vol. XXXI n° 49

Dénomination	Mode de placement	Date du placement	Titres	Taux de déduction %	Date maximale d'admissibilité
Shermag inc.	Prospectus	1997-10-10	Act. ord.	100	2000-12-31
Sico inc.	Notice d'offre	1998-12-01	Act. ord.	100	2001-12-31
Signalgène Inc.	Prospectus	2000-06-13	Act. ord.	100	2003-12-31
Société Minière Mazarin inc.	Dispense	2000-07-12	Act. ord.	100	2003-12-31
Technilab Pharma inc.	Prospectus	1997-04-10	Act. ord.	100	2000-12-31
Technologies AD OPT inc.	Prospectus	1999-06-08	Act. ord.	100	2002-12-31
Technologies interactives Mediagrif Inc.	Prospectus	2000-09-25	Act. ord.	100	2003-12-31
Tecsys inc.	Dispense	2000-06-15	Act. ord.	100	2003-12-31
Saco Smartvision Inc.	Dispense	1999-07-12	Act. ord.	100	2002-12-31
Theratechnologies inc.	Prospectus	2000-05-03	Act. ord.	100	2003-12-31
Transforce inc.	Prospectus	1997-12-15	Act. ord.	100	2000-12-31
Unibroue inc.	Prospectus	1997-05-15	Act. subalt.	100	2000-12-31
Uni-Sélect inc.	Dispense	1997-04-01	Act. ord.	100	2000-12-31
Van Houtte Inc.	Dispense	2000-06-15	Act. subalt.	100	2003-12-31
Vêtements de Sport Gildan inc.(Les)	Prospectus	1999-05-07	Act. subalt. « A »	100	2002-12-31
Virtual Prototypes inc.	Prospectus	1999-07-12	Act. ord.	100	2002-12-31

BON D'ABONNEMENT (S.V.P. ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES)

☐ Mme
☐ M. Prénom : _____ Nom : _____ N° compte-client : _____

Adresse : _____

Code postal :

--	--	--	--	--	--	--

 Tél. bur. : (____) _____ Tél.rés. : (____) _____ Entreprise : _____

QUANT.	TITRE	PRIX UNITAIRE	TOTAL
	Bulletin hebdomadaire de la Commision des valeurs mobilières du Québec (50 numéros)	475,00 \$	
	plus taxe 7 %		
	plus taxe 7,5 %		
		546,37 \$	

Prix et conditions de vente modifiables sans préavis. Hors Canada doubler le tarif. **TOTAL :**

--

☐ Chèque ou mandat-poste à l'ordre de :

Commission des valeurs mobilières du Québec
Service à la clientèle - abonnements
4380, rue Garand
Ville Saint-Laurent (Québec)
H4R 2A3

Montréal :	(514) 333-9506
Sans frais :	1 888 272-1373
Télécopieur :	(514) 333-9795

